

ABONNEMENTS.

Par an..... \$1.00
Six mois..... 0.50

(Payable d'avance.)

Pour pouvoir discontinuer, il faut avertir au moins quinze jours avant l'expiration d'un terme de pas moins de 3 mois et payer tous les arrérages.

LE CULTIVATEUR.

Edition Hebdomadaire du CANADIEN.

L. J. DEMERS & FRÈRE, Éditeurs-Propriétaires.

BUREAU: S. NORBERT BERTHIER, Québec.
Alex Dubois 15jan84

ANNONCES.

Première insertion..... \$0.10
Autres insertions..... 0.05
Naissance, mariage ou décès 0.50

Les annonces suivantes seront insérées pour un centin le mot

Demandes d'emploi.—Demandes de domestiques ou employés. Annonces pour chambre ou pension

AVIS.

Nous informons nos abonnés de Coaticook et des paroisses environnantes que M. D. G. E. Mercier, de Coaticook, maintenant aux Etats-Unis n'est pas autorisé à donner des reçus pour nous ni à solliciter des abonnés pour "Le Cultivateur."

QUEBEC

SAMEDI, 26 AOÛT 1882

Les banques et la taxe.

Il y a eu mardi dernier à Montréal une assemblée de banquiers. Parmi les personnes présentes, on remarquait : MM Smilthers, Buchanan, et T W Ritchie, de la Banque de Montréal; Grindley et Bethune, de la Banque "British North America"; Trottier et C A Geoffron, de la Banque du Peuple; F W Thomas et J J C Abbott, de la Banque Molson; Hagar et J J C Abbott, de la Banque des Marchands; J C Abbott, de la Banque d'Ontario, et D MacMaster de la Banque "Exchange et Federal."

Le Trésorier de la Province, M. Wurtele, a refusé d'accéder à la demande des banques d'avoir recours à un tribunal pour décider de la légalité de la législation et de déposer, en attendant le jugement de la cour, le montant de la taxe dans une seule banque, portant intérêt; le trésorier aurait été autorisé de retirer ce montant si la taxe eût été maintenue par le tribunal. M. Wurtele veut que le gouvernement retire la taxe des banques, jusqu'à ce que le tribunal choisi fasse connaître sa décision. Il va donc s'en suivre maintenant des poursuites contre les banques et probablement contre toutes les sucursales dans cette province.

Nouvelles politiques.

L'honorable M. Mousseau et M. Décarie ont été mis en nomination, samedi, dans le comté de Jacques-Cartier.

Une dépêche de Montréal annonce que M. Poirier s'est retiré de la lutte dans le comté de Terrebonne. L'honorable M. Chapleau serait en conséquence élu par acclamation.

Le gouvernement français.

La plupart des journaux français ont accueilli avec froideur l'avènement du nouveau cabinet. M. Duclerc ne semble pas inspirer une plus grande confiance que les autres premiers ministres républicains qui l'ont précédé. Sa politique est exposée dans la déclaration ministérielle qui a été faite aux chambres. En général le gouvernement

suivra l'exemple de son prédécesseur sur la question d'Egypte, c'est-à-dire abstention complète jusqu'à ce que l'INTÉRÊT et l'HONNEUR de la France, forcent M. Duclerc à lever la tête. Quand cette heure sonnera-t-elle? Il est difficile de répondre à cette question; car des milliers de sujets français ont été massacrés en Egypte sur l'ordre d'Arabi et plusieurs millions de capitaux français sont placés dans l'exploitation du canal de Suez. Et l'on attend pour agir que l'intérêt et l'honneur de la France soient en jeu! C'est une dérision, ni plus ni moins.

Le gouvernement Duclerc dit encore qu'il s'efforcera de faire prévaloir les solutions libérales et progressistes dont les commissions des chambres sont chargées de doter la France. Solutions libérales et progressistes, comme ça sonne bien à l'oreille! Solutions libérales et progressistes; et les républicains font tous leurs efforts pour enchaîner la liberté individuelle et étouffer le véritable progrès, en laïcisant les écoles, en fermant les monastères et les couvents et en chassant Dieu lui-même de ses temples. C'est là tout le progrès que les crocheteurs ont accompli depuis que la Franc-maçonnerie gouverne la France. Quel beau progrès! plus d'écoles catholiques, plus d'enseignement religieux, plus de prêtres, plus de Dieu, et l'on déclare ouvertement que l'on fera prévaloir les grandes idées progressistes qui ont fait le bonheur de la république française! C'est à se tordre de désespoir. Mais continuez, messieurs les crocheteurs, la mesure sera bientôt pleine, et tous vos crimes seront lavés dans le sang. Car sans vous en apercevoir vous êtes arrivés à la guerre civile, c'est le seul balai qui puisse enlever du sol français toutes les ordures qui le recouvrent.

Le gouvernement termine sa déclaration en disant qu'il travaillera à rapprocher et à concilier les diverses fractions de la majorité républicaine.

Ce travail nous paraît passablement difficile surtout lorsqu'on sait qu'un grand nombre de républicains sont prêts à abandonner leur parti pour suivre des personnes aux opinions moins radicales et moins antisociales. Et du reste à quoi aboutissent tous les gouvernements de conciliation et de rapprochement? L'expérience est là pour nous prouver que ces gouvernements n'ont toujours eu qu'une existence éphémère. Les conciliateurs disparaissent vite de l'arène politique.

Voici le texte même de la déclaration ministérielle du cabinet Duclerc :

"Le vote émis par la Chambre des députés, le 29 juillet dernier, amène devant vous le nouveau cabinet."

"Son premier devoir est de vous dire quelle est pour lui la signification de ce vote et quelle conduite il lui commande. En refusant les crédits nécessaires à l'occupation d'une partie du canal de Suez, la Chambre a pris une mesure de ré-

serve et de prudence qui n'est pas l'abdication.

"Le gouvernement s'inspirera de la pensée qui a dicté ce vote et il y conformera sa conduite. Si des événements survenaient qui paraissent engager les intérêts ou l'honneur de la France, nous nous empresserions de convoquer les Chambres et de leur soumettre les résolutions que les circonstances commanderaient."

"Pour être moins pressantes, les questions intérieures n'en sollicitent pas moins notre attention. Mais, de ce côté, rien ne peut être ni compromis, ni engagé pendant la prochaine suspension de nos séances."

"Nous allons mettre à profit le temps que vous nous donnez pour reprendre l'étude de ces questions. Nous nous efforcerons, avec le concours de vos commissions, de faire prévaloir les solutions libérales et progressistes qu'elles comportent."

"Nous nous proposons un autre but. Nous travaillerons à rapprocher et à concilier les diverses fractions de la majorité républicaine, et si, avec votre aide, nous pouvons atteindre ce patriotique résultat, nous croirons avoir accompli l'œuvre qui, dans les circonstances actuelles, importent le plus aux intérêts communs des Chambres, de la République et de la France."

Chemins de fer de l'Europe.

Le ministre des travaux publics en France vient de publier un tableau présentant la situation des chemins de fer de l'Europe au 31 décembre 1881, au seul point de vue de l'étendue kilométrique. Il résulte de ce tableau que la longueur totale des chemins de fer exploités en Europe était, au 31 décembre 1881, de 172,372 kilomètres.

L'empire d'Allemagne figure dans ce chiffre pour 34,314 kilomètres; la Grande-Bretagne et l'Irlande pour 29,222 kilomètres; la France pour 27,585 kilomètres; l'Autriche-Hongrie pour 19,126 kilomètres.

Puis viennent, à une grande distance des chiffres ci-dessus, l'Italie avec 8,774 kilomètres; l'Espagne avec 7,739 kilomètres; la Suède et la Norvège avec 7,431 kilomètres; la Belgique avec 4,123 kilomètres; la Suisse avec 2,506 kilomètres. La Turquie ne compte que 1,395 kilomètres.

Dans le cours de l'année 1881, il a été ouvert en Europe 3,953 kilomètres. Voici l'échelle des accroissements sur les principaux réseaux : France, 1,441 kilomètres; Allemagne, 553; Suède et Norvège, 440; Espagne, 284; Angleterre, 264.

Les ouvertures des lignes en France représentent un accroissement de 5,51 % de l'étendue du réseau français, chiffre qui n'est dépassé que dans les pays encore peu dotés de voies ferrées, tels que les Pays-Bas, la Roumanie, la Suède.

La répartition pour 100 entre les divers Etats de la longueur totale livrée à l'exploitation en 1881, fait ressortir que l'étendue des lignes ouvertes en France pendant cette période représente 36,45 % de la

longueur des lignes ouvertes dans l'Europe entière.

Si ces chiffres placent le réseau français au troisième rang comme étendue, ils démontrent aussi que la France occupe le premier rang comme activité dans le développement de ses lignes ferrées.

L'Angleterre et le canal de Suez

Nous avons montré l'autre jour les puissants intérêts que l'Angleterre est obligée de défendre en Egypte. Nous avons omis de parler du commerce de transit qu'elle fait par le canal de Suez. Ce commerce est immense.

En tenant compte du nombre de navires qui ont passé par le canal de Suez en 1881 et même depuis son ouverture, l'Angleterre vient évidemment de beaucoup au premier rang. La France figure après l'Angleterre mais à une très grande distance, puis viennent la Hollande, l'Autriche-Hongrie, l'Espagne, l'Allemagne, etc.

Voici d'ailleurs, comment se distribuent, en regard aux pavillons, les 2,727 navires qui ont transité par le canal en 1881 :

Nationalités.	Nombre de navires.
Anglais.....	2,251
Français.....	109
Hollandais.....	71
Autro-Hongrois.....	64
Italiens.....	52
Espagnols.....	46
Allemands.....	45
Russes.....	20
	2,658

Les 69 autres navires appartiennent par ordre d'importance aux Danois, aux Belges, aux Egyptiens, aux Turcs, aux Norvégiens, aux Portugais, etc.

La dette des Etats-Unis.

Voici d'après un rapport très récent du Secrétaire du Trésor des Etats-Unis, comment se composait la dette de cette nation à la date du 1^{er} juillet dernier.

Comme dette portant intérêts, on comptait : des bons à 3 1/2 % prolongés (anciens 6 %) pour 58,957,157 dollars; des bons 3 1/2 % prolongés (anciens 5 %), pour 401,563,900 dollars; des bons 4 1/2 % pour 250,000,000 de dollars; des bons de 4 %, pour 738,884,300 dollars; des certificats, pour 465,050 dollars et des fonds des pensions de la marine, pour 14,000,000 de dollars; soit un total de 1,463,810,460 dollars.

La circulation se composait à la même date : de greenbacks pour 336,740,411 dollars; de certificats de dépôts pour 13,320,000 dollars; de certificats de dépôt d'or et d'argent pour 71 millions 138,830 dollars, et enfin de petit papier monnaie pour 7,047,247 dollars.

Enfin il y avait dans les caisses du Trésor 243 millions 289,510 dollars en espèces.

En tenant compte des intérêts courants de la Dette et déduction faite de l'encaisse du Trésor, la Dette s'élevait en totalité, à la dite date, à 1,688,914,460 dollars.

Au moyen des excédants annuels, le gouvernement américain amortit chaque année une grosse somme sur le montant de la Dette.

Pour 1882 l'excédant prévu au budget est évalué à 100 millions de dollars.

En 1881 on a amorti sur la dette 151,684,351 dollars.

Dans de semblables conditions, la Dette des Etats Unis est appelée à disparaître dans une dizaine d'années.

Les Bonapartistes.

Les Bonapartistes ont tenu à Paris une assemblée à laquelle assistaient 4,000 personnes. Parmi les personnes présentes on remarquait Paul de Cassagnac et Amigues.

On a adopté une résolution statuant que le Prince Victor Napoléon devait être placé sur le trône de France. De Cassagnac a prononcé un chaleureux discours dans lequel il a déclaré que les impérialistes étaient prêts à agir et à faire valoir leurs droits. Dans peu d'années, a-t-il dit, le 15 août, fête de Napoléon, sera la fête de l'empire de la France.

PETITES NOTES.

La presse du district des Trois-Rivières est unanime à déclarer que la présence de l'hon. M. Ross dans le cabinet est indispensable au premier-ministre, s'il tient à obtenir l'appui et la confiance de cette partie de la province.

+

L'élection de M. De St-George, député de Portneuf, est contestée. Le dépôt a été fait lundi. M. Napoléon Julien, de St-Casimir, est le pétitionnaire.

x

L'élection de M. Geoffron, de Verchères, est contestée. Le pétitionnaire, M. Joseph Dansereau, de la paroisse de Verchères demande la déqualification du député libéral pour corruption et influence indue, par lui-même et ses agents.

M. Girouard, député de Jacques-Cartier, a reçu aussi un papier timbré de la part de M. Antoine Bélanger, navigateur de Lachine, lui contestant le droit d'occuper un siège à la chambre fédérale.

x

M. Houde, M. P., pour Maskinongé annonce qu'il se retire tout à fait de la direction du Monde, qui passe entre les mains d'une compagnie ayant comme administrateur M. J. Lessard.

x

La commission d'arbitrage chargée de s'enquérir de ce que la réclamation de M. Duncan MacDonald pouvait avoir de légitime, a rendu sa sentence avant hier à Montréal.

Elle a accordé à M. MacDonald pour extras dans la construction du chemin de fer de la rive Nord, section ouest, une somme de \$137,904. M. MacDonald réclamait un million et demi.

A l'instar de M. McGeevy, M. MacDonald a refusé de se rendre à cette décision.

UN CONGRÈS CATHOLIQUE.

Pendant que la libre pensée et la franc-maçonnerie accomplissent en France leur abominable travail, les catholiques, les vrais catholiques ne restent pas inactifs. Ils ont fondé des œuvres nombreuses destinées à combattre les ennemis de Dieu, et à empêcher, dans la mesure du possible, la corruption de l'opinion publique par les adeptes de la révolution.

Le Congrès des œuvres eucharistiques est l'un des grands moyens par lesquels les chrétiens de France comptent pour sauver la patrie qu'ils voient courir à de nouveaux cataclysmes. Car, humainement parlant, il n'y a plus de salut possible pour un peuple qui, après avoir été le fils de la prédilection de l'Eglise, en est aujourd'hui le plus odieux insulteur.

Le Congrès tiendra cette année à Avignon ses séances, qui s'ouvriront le treize septembre pour se terminer le dix-sept. Nous empruntons à la circulaire envoyée par le comité les lignes suivantes :

MONSIEUR,

Le Congrès des Œuvres eucharistiques aura lieu, cette année, à Avignon, sous la présidence d'honneur de S. G. Mgr. l'archevêque Hasley. Il s'ouvrira dans la soirée du mercredi 13 septembre, veille de la fête de l'Exaltation de la sainte Croix et du jour où le Très Saint Sacrement, exposé pour la première fois dans la chapelle des Pénitents gris, fut adoré, en esprit de réparation, par le roi Louis VIII et par Avignon repentant, le 15 14 septembre 1226. Il se terminera le dimanche 17, fête de Notre-Dame des Sept-Douleurs (1).

L'année dernière, le Congrès s'est tenu à Lille. On y est venu de tous les pays catholiques, et nous recevons à chaque instant le témoignage des fruits abondants qu'il a produits. Les jours ainsi passés, sous le regard de Dieu, près du Sacrement d'amour exposé et adoré, n'ont pas seulement donné un accroissement de vie spirituelle aux chrétiens qui s'étaient réunis pour prier, étudier, s'instruire les uns les autres et prendre ensemble de généreuses résolutions ; ils ont été féconds aussi en dévouements et en œuvres.

Ceux qui ont entendu les nombreuses et importantes communications, dont le compte-rendu du Congrès présente le tableau si édifiant et si instructif, ont emporté de ces réunions des exemples à suivre et des enseignements à propager. Fortifiés dans la foi et dans la charité, éclairés sur beaucoup de questions pratiques, ils avaient recueilli des trésors qu'ils devaient répandre autour d'eux.

Les associations en l'honneur du Très Saint Sacrement se ranimèrent dans les contrées où elles étaient affaiblies ; il s'en créa de nouvelles dans des pays où elles manquaient.

D'ailleurs, ces résultats pouvaient être prévus, et il est permis d'en prévoir pour l'avenir de plus grands encore, en voyant les encouragements dont les Congrès des Œuvres eucharistiques ont été l'objet de la part du Souverain Pontife. Sa Sainteté en a béni deux fois le projet en des termes exceptionnels, et, dans sa lettre du 22 août, Elle daignait dire : « En con-

« séquence, chers fils, poussez activement votre œuvre ; recrutez sans cesse de nouveaux adhérents ; propagez l'institution à laquelle vous vous êtes voués ; efforcez-vous d'exciter en tous ce feu céleste que le Christ est venu apporter sur la terre et qu'il a voulu allumer surtout par le Sacrement de l'Eucharistie ».

Plusieurs éminentissimes cardinaux, un grand nombre d'archevêques et d'évêques de toutes les parties du monde, des prélats renommés, des ecclésiastiques de grand mérite ont uni leurs voix à celle du Chef suprême de l'Eglise, pour approuver et recommander l'entreprise à laquelle Mgr de Ségur avait donné les restes de son admirable zèle.

Chemins de fer.

Le marché d'affermage conclu par le Grand-Tronc et la compagnie du chemin de fer Montréal et Sorel a été signé par M. William Wainwright, gérant de la première compagnie et M. C. A. Armstrong, directeur gérant de la dernière. Les conditions du contrat sont les suivantes, savoir :

Le Grand-Tronc s'oblige à gérer la voie et à remettre tous les profits à la compagnie de chemin de fer Montréal et Sorel ; les dépenses d'administration ne devront pas dépasser 70 pour cent des recettes brutes.

L'affermage est fait pour vingt et un ans, et l'on prétend que ce marché n'affecte en aucune manière la charte du « Great Eastern », que l'on construira le plus tôt possible jusqu'à Lévis.

M. Hannaford, ingénieur-en-chef du Grand-Tronc, est allé à Sorel dans le but de vérifier quels travaux la compagnie devra exécuter pour faciliter le trafic d'exportation et d'importation que la compagnie a l'intention de faire sur cette ligne, et il est probable que plus de \$50,000 seront dépensés pendant l'automne à construire des quais et des établis.

On se propose aussi d'ériger un grand hôtel sur la pointe, pouvant contenir au moins cinq cents pensionnaires. Cet hôtel sera terminé pour la prochaine saison d'été.

Le Grand-Tronc fera voyager entre Montréal et Sorel un train rapide qui parcourra la distance dans une heure.

Le Grand-Tronc ne se chargera de l'administration de cette ligne que le 10 du mois prochain.

Politique française.

La dernière malle d'Europe nous a apporté le compte rendu de la séance parlementaire dans laquelle a été culbuté le cabinet présidé par M. de Freycinet. Comme le dit l'Univers, « c'est un effondrement, c'est un effondrement. Le cabinet est mort comme il devait mourir, conspué, écrasé sous le mépris général, submergé sous le dégoût universel ».

Sur 491 votants 416 se sont inscrits contre le gouvernement.

M. de Freycinet est tombé après un débat sans dignité, sans animation.

M. Gambetta n'est pas intervenu dans la discussion, et n'y a pas même assisté.

Aucun personnage marquant n'a porté la parole, les adversaires du gouvernement se contentant de monter à la tribune pour déclarer qu'ils attendaient les explications du président du conseil.

Après le discours de M. de Freycinet, une réplique très applaudie de M. Clémenceau, puis le vote foudroyant dont nous avons donné le chiffre.

M. Gambetta a duré deux mois. Voyant qu'il ne pouvait compter, pour la réalisation d'aucune entreprise sérieuse, sur le concours de la députation, il s'est empressé de se faire battre sur la question du scrutin de liste.

Son successeur s'est cramponné depuis six mois aux banquettes ministérielles. Il tombe pour ne plus se relever de sitôt.

Quel spectacle offre la France !

Nos lecteurs aimeront, nous n'en doutons pas, à connaître l'opinion des principaux journaux républicains sur l'état de choses actuel.

Le National tient ce langage :

« Le chaos dans lequel se débat la France républicaine, à l'intérieur et à l'extérieur, ne peut pas se prolonger plus longtemps. »

Il y a quelque chose de pourri dans notre pays de France.

Une lente décomposition mine notre état politique, qui s'affaisse morceau par morceau. Tout le monde le comprend et tout le monde le dit.

La représentation nationale, produisant incohérent de toutes les ambitions, de toutes les vanités, de tous les appétits, de toutes les passions d'une démocratie sans boussole, ne sait plus ni ce qu'elle veut, ni ce qu'elle fait. Les partis se sont confondus, puis s'éparés, échangeant inconsciemment, dans cet avant-deux, leurs programmes sans s'en apercevoir. Les intransigeants sont devenus gouvernementaux, les gouvernementaux ont endossé l'habit des intransigeants.

L'administration, exposée à des changements quotidiens de direction, s'immobilise et s'anémie, comprenant qu'elle est à la merci des administrés qui tiennent les députés, maîtres à leur tour de l'existence des ministres. La France est devenue une abbaye de Thélème à l'usage de tous les malfaiteurs. « Fais ce que tu voudras, et après nous la fin du monde. »

Les ministres, réduits à des majorités de hasard ou de coalition, harcelés par les menaces des uns, par les attaques des autres, se laissent à leur tour, après une résistance plus ou moins longue, plus ou moins héroïque, entraîner par le tourbillon et n'émergent, accidentellement, que pour nous faire voir des faces de noyés.

A l'extérieur, nulle suite dans les idées. A chaque minute, tout se modifie, et le personnel, et la direction, et les tendances. L'étranger n'a devant lui que des passants, dont l'ombre s'efface déjà au moment qu'il songe à les entretenir des affaires communes aux deux pays. Notre armée, ballottée de main en main, notre chère armée, prête à tous les sacrifices, à tous les dévouements, est organisée de telle sorte qu'elle ne peut ni se mouvoir, ni fournir un corps expéditionnaire, sans être menacée de désorganisation.

Le XIX Siècle est encore plus énergique :

Où sommes-nous tombés aujourd'hui ? dans quelle basse-fosse nous enfonçons ? dans quel abîme de tristesse et de honte ? Quel effort, quel coup d'aile il faudrait pour se relever !

Si nous regardons hors de chez nous, il nous semble que nous n'avons plus qu'à nous cacher pour fuir la risée et les sarcasmes de l'Europe. Que sommes-nous devenus dans le monde ? Comptons-nous encore un peu ? Ne comptons-nous plus ? Quoi ! la représentation nationale—ou ce qu'on appelle ainsi—juge qu'il est au-dessus de notre puissance et de nos forces d'envoyer une brigade d'infanterie de marine garder un canal contre les Bédouins d'Afrique ou d'Asie ! Toute l'Europe, au besoin, se chargera de protéger contre les sauvages l'œuvre de M. de Lesseps ; mais cela nous est interdit à nous, interdit par ceux que nous avons chargés de représenter la patrie même et d'être les défenseurs vigilants de ses droits !

Sans doute, nous le supposons bien, nous allons supprimer dans les capitales les ambassadeurs de la république, dépense inutile ! A quoi servent-ils en effet ? Pourquoi nous piquer follement d'entretenir des rapports avec les cabinets européens, comme si nous étions quelque chose ? Est-ce que nous existons ? Est-ce que nous valons la peine qu'on traite d'une affaire quelconque avec nous et que l'on apporte, à Londres et ailleurs, la moindre attention aux propos des tristes représentants de la triste France ? Et M. de Noailles, que fait-il désormais à Constantinople ? Il

serait assez naturel que les ambassadeurs des autres puissances le priassent poliment,—et peut-être poliment est de trop,—de cesser de participer aux travaux de la conférence. Quelle est son autorité ? Quel est son crédit et sa raison d'être ? A quoi sert de l'écouter ? A la porte donc, l'ambassadeur français, à la porte ! La France n'a que faire en Europe. La France se renferme chez elle ; la France se recueille. Elle se recueille pour savoir si les édiles parisiens changeront le nom de rue Bonaparte pour le nom de rue Garibaldi !

Et plus loin :

Il y a bien la dissolution, suprême ressource. Nous reluttons les élections générales dans ces circonstances odieuses. Et qui sait pourtant ? Il faudra peut-être y venir ! Un an ne s'est pas écoulé depuis les élections d'août 1881, et déjà cette Chambre est morte ; elle est pis que morte, elle est pourrie. C'est à M. Grévy d'y réfléchir !

LE NORD-OUEST.

Une dépêche, de St-Paul Minnesota, nous apprend que Sir John Rose est de retour d'un voyage qu'il vient de faire dans le Manitoba, les états de Dakota, de Minnesota et de Montana. Sir John est revenu en chanté de son excursion. Il s'était formé une haute opinion du North-Ouest, mais ce qu'il a vu dépasse l'idée qu'il en avait. Il a dit qu'il n'avait jamais admiré de plus belle récolte qu'à Manitoba. L'avoine a six pieds de haut, et le blé atteint la hauteur d'un homme. Il a rencontré dans cette province des colons vivant sous des tentes entourées d'une magnifique récolte de grain. Les vastes ressources de ce pays ne manqueraient pas, a-t-il ajouté, d'attirer une immense immigration étrangère, qui augmentera sans cesse.

Partout il a vu du grain de première classe.

D'après Sir John Rose, les hostilités entre l'Angleterre et l'Egypte auront pour effet de diminuer le trafic du blé de l'autre côté de l'Atlantique et augmenteront par conséquent la demande des grains américains pour la consommation de l'Europe. Il en résultera aussi une hausse considérable dans les prix.

M. Rufus Hatch, de New-York, qui visite actuellement le chemin de fer du Pacifique Nord, est très surpris de ce qu'il voit. Il ne cesse de vanter les ressources et le développement rapide du North-Ouest.

Voilà deux opinions qu'on ne saurait taxer de partialité.

Une nouvelle compagnie.

Une nouvelle entreprise canadienne vient d'être lancée sur le marché de Londres, Angleterre. Une compagnie qui porte le nom de « compagnie d'importation de viande fraîche canadienne » a été formée dans le but d'importer du Canada dans le Royaume-Uni de la viande de première qualité à la demande de toutes les classes de la société. Le capital-actions est de £50,000 divisé en parts de £1 chacune. Dans leur prospectus, les directeurs attirent l'attention du public sur la supériorité reconnue du bétail canadien sur celui exporté des Etats-Unis. La compagnie fera les importations et les livrera elle-même au consommateur à ses entrepôts. Le prix moyen de la viande vendue en Angleterre sera de 5 d. par livre. Une grande maison du Canada s'est déjà obligée par contrat à fournir toute la viande nécessaire à cette compagnie.

Ce qu'est devenu un ancien gouverneur-général au Canada.

Depuis une couple d'années, rien de plus impopulaire qu'un Lord en Irlande.

Le fait seul d'en avoir le titre vous expose à la haine et à l'exécution de toute la population irlandaise. Ayez avec cela les tendances les plus généreuses, soyez le plus libéral des seigneurs, le plus dévoué des grands propriétaires, vous êtes honni, conspué, détesté par la paysannerie surtout que l'on a habituée à ne voir rien de bon dans celui qui a le titre de Lord.

Aussi, considère-t-on comme tenant du phénomène, le fait que l'on ait accepté avec plaisir et que l'on ait même applaudi avec enthousiasme à la nomination d'un Lord, aux fonctions de Commissaire extraordinaire pour le règlement des arrérages de reute foncière, en vertu de la nouvelle loi.

C'est d'autant plus extraordinaire qu'il s'agit dans le moment d'un homme qui a d'immenses propriétés en Irlande.

Depuis 1855 cet homme-là a été chargé de fonctions importantes sous diverses administrations, c'est le vicomte Monck.

Lorsque la loi des arrérages sera mise en force, c'est Lord Monck qui doit en être l'exécuteur, avec un salaire de \$15,000 par année.

On a déjà eu occasion d'apprécier son impartialité lorsqu'il a été commissaire des Biens et Revenus Ecclésiastiques de l'Eglise d'Irlande.

Lors du démembrement de l'Eglise établie en Irlande, il s'est agi de disposer de ses propriétés foncières. Chargé de cette besogne, en qualité de commissaire spécial, lord Monck s'est alors trouvé en contact avec des hommes de tous les partis, et d'opinions de toute espèce, et il s'en est tiré de manière à mériter universellement le verdict qu'il s'est montré digne de la confiance du pays.

Tous les organes du parti tory en Irlande s'accordent à dire que les seigneurs peuvent être fiers de l'avoir pour arbitre, et les organes du parti Parnell, ou de la ligue agraire disent que l'on doit regarder, en Irlande, cette nomination, comme de bon augure et comme un indice que la nouvelle loi va recevoir une application libérale et judicieuse.

Le Vicomte Monck s'est mis parfaitement au courant des différentes phases de la crise, et connaît à fond la question des terres en Irlande.

Il est âgé maintenant de 62 ans.

En 1849, il était appelé à succéder à son père comme vicomte, et trois ans après, les électeurs de Plymouth le choisissaient comme leur député au Parlement anglais.

En 1865, il devenait Lord de la Trésorerie, poste qu'il occupait, jusqu'en 1858.

De 1861 à 1868, il remplissait les hautes fonctions de gouverneur-général du Canada.

Il avait l'insigne honneur d'inaugurer comme gouverneur-général le nouveau régime de la confédération canadienne.

Lord Monck a été l'un de nos gouverneurs-généraux les plus populaires.

Comme Lord Dufferin, le Vicomte Monck est irlandais d'origine.

(1). La chapelle où se feront les exercices religieux est celle des Pénitents gris ; le Très Saint Sacrement y est continuellement exposé depuis 650 ans.

Au mois de septembre 1226, les eaux du Rhône inondèrent la ville et monteront à un niveau tellement élevé que l'on put craindre qu'elles n'atteignent le Très Saint Sacrement. L'inquiétude des Maîtres de la confrérie fut grande ; mais à prodige ! quand ils arrivèrent à la chapelle, ils virent que les eaux s'élevaient à droite et à gauche, laissant libre le passage qui conduisait au Tabernacle ; les abords de l'autel étaient secs, et les eaux, se tenant le long des murs, s'arc-boutaient dans le vide, à leur plus grande hauteur.

Dans le sanctuaire où s'est produit un pareil miracle, quelle ne sera pas l'ardeur des membres du Congrès ! Quelles grâces n'attireront-ils pas sur eux-mêmes, sur l'Eglise et sur la France envahie par le torrent du mal, mais où les âmes généreuses peuvent encore obtenir du Dieu des miséricordes que son Christ, toujours del out et vainqueur, repare bientôt toutes nos ruines !

Le chemin de fer de Montréal et Sorel.

Le compagnie du Grand-Tronc vient de louer pour vingt-et-un ans le chemin de fer de Montréal à Sorel.

Elle s'est engagée à en terminer la construction, depuis Dundie jusqu'à Québec.

Elle doit faire immédiatement construire à Sorel des quais pour l'exportation du bétail, aussi que le chargement et le déchargement du charbon etc. etc.

A l'avenir Sorel va servir de centre d'exportation à la campagne. Elle aura là ses entrepôts de charbon.

Elle va probablement dépenser à Sorel dans le cours de l'automne prochain \$50,000 pour la construction de quais et de parcs aux bestiaux.

Le Grand Tronc ne prendra possession que le 10 septembre prochain.

—00—

La nouvelle taxe sur les banques et les assurances.

Le trésorier-provincial a eu mardi dernier, à Montréal, une entrevue avec une délégation des banques et des assurances au sujet de la nouvelle taxe.

La députation aurait, paraît-il, demandé au trésorier-provincial de permettre à ces institutions de déposer dans une banque, le montant de cette taxe, en attendant que les tribunaux se soient prononcés, sur la validité de la loi elle-même.

Le trésorier n'aurait consenti qu'à accepter le montant sous protêt, c'est-à-dire que, s'il arrive que les tribunaux décident que la loi qui impose la taxe nouvelle est *ultra vires*, le montant que l'on aura versé dans le Trésor Provincial sera immédiatement remboursé.

—00—

Le Crédit Foncier.

L'assemblée générale annuelle des administrateurs du Crédit-Foncier-Franco-Canadien a eu lieu hier à Montréal.

Les amendements que la Législature Provinciale a faits à la charte de cette institution ont été soumis aux administrateurs.

La Compagnie a depuis le commencement de ses opérations investi un capital de \$1,225,000, et elle eût prêté davantage s'il lui eût été possible de vendre ses bons à Paris.

Nous donnerons plus tard le résultat des délibérations de cette importante réunion.

—00—

Exposition Internationale de pêcheries.

Une grande exposition internationale de pêcheries doit avoir lieu à Londres en 1883.

Elle vient d'être officiellement annoncée. Elle aura lieu le 1er mai de l'année prochaine et ne durera pas moins de six mois.

Toutes les espèces de poissons qui existent y auront des représentants spécimens, et cette exposition aura pour effet de donner des renseignements précis sur cette partie importante du règne animal, sur le *modus agendi* de toutes les espèces de poissons possibles, sur leur utilité dans l'économie domestique. On en reviendra avec des idées exactes sur la valeur des pêcheries au point de

vue commerciale, historique, législatif, social et scientifique.

Les exposants recevront en prix des médailles et des diplômes.

Pour être admis à exposer, on doit en faire la demande avec des blancs imprimés, que l'on peut facilement se procurer en s'adressant au ministre de la marine et des pêcheries à Ottawa, par lettre inscrite : *Exposition des pêcheries*.

Le gouvernement de la puissance doit y prendre une part active. Tous les Canadiens sont invités à seconder les efforts des autorités fédérales.

Cette exposition comprend six classes d'objets différents. Voici quelle est cette classification :

1^{re} classe : Le poisson de mer et tout ce qui en concerne la pêche.

2^{me} classe : Tout ce qui regarde la condition économique des pêcheurs, savoir leur équipement, modèles et plans de bâtisses, leurs appareils, etc., leurs contrats de société, leurs assurances de vie, etc., etc.

La troisième classe comprend la préparation, la conservation du poisson et le moyen de l'utiliser sous les points de vue.

La quatrième classe regarde la pisciculture et de tout ce qui peut s'y rapporter.

La cinquième concerne l'histoire naturelle cette partie de la création.

Dans la sixième, il s'agit de l'histoire des pêcheries, et du bénéfice que l'on peut en retirer au point de vue commercial, etc.

Enfin la septième consiste dans des collections d'amateurs.

Congrès Forestier.

Les séances annuelles du congrès forestier américain doivent avoir lieu à Montréal, lundi et mardi prochain.

La presse du Canada et des Etats-Unis a été cordialement invitée à assister aux délibérations.

Le congrès forestier se compose de personnages importants et de savants distingués de la république voisine.

Un bon nombre de canadiens éminents en font partie, et doivent prendre une part active aux séances de cette importante réunion.

Voici quels sont les sujets qui vont être discutés :

1^o Moyens à prendre pour conserver nos forêts.

2^o Devoirs du gouvernement quant à ce qui concerne leur existence.

3^o Le meilleur moyen de faire croître dans les régions non boisées de l'ouest, les bois de commerce, et d'en augmenter la production dans les endroits où ils existent.

Le congrès doit aussi délibérer sur la protection de nos forêts contre les incendies désastreux qui les ravagent chaque année.

C'est sous le patronage du lieutenant-gouverneur que doivent avoir lieu les délibérations.

Une question réglée.

Les membres du Conseil de Ville ont adopté hier soir une résolution des plus importantes. Elle concerne le règlement de la balance de notre souscription pour la construction du chemin de fer de la rive Nord. Ainsi il a été résolu sur proposition de M. l'échevin Hearn, secondé par M. le conseiller Charleson :

Que Son Honneur le maire soit et il est, par les présentes, autorisé à

régler avec le gouvernement les réclamations qu'il peut avoir contre la corporation, surtout au sujet de la souscription de la cité au capital-actions du chemin de fer de la rive Nord, ainsi que les réclamations que peut avoir la corporation contre le gouvernement, le tout conformément aux conditions contenues dans le rapport du comité des finances que l'on a unanimement adopté.

Voici maintenant les conditions du gouvernement telles que contenues dans le rapport du comité des finances :

Le gouvernement abandonne les débentures à sept pour cent non rachetables de la cité de Québec, jusqu'à concurrence de \$275,000 pour recevoir en retour, pour un montant de \$205,000 des débentures à 5 pour cent et rachetables. Il acquitte la Corporation des \$600,000 qui lui restent encore à payer sur sa souscription au chemin de fer de la Rive Nord ; il donne de plus quittance à la corporation, sur réception de \$50,000, de tout ce qu'elle peut devoir au fonds d'emprunt municipal ; d'ici au 30 avril 1883, il s'engage à enlever le chemin de fer de la Rive Nord de la rue du Prince Edouard.

Il assume la responsabilité de tous les dommages qui résultent du passage du chemin de fer dans cette rue ; il transporte à la Corporation la propriété du parc à bois et des bâtisses qui y sont érigées ; il s'engage à payer à la Corporation en cinq versements annuels, \$75,000, sans intérêt, pour terminer la rue St-André d'ici au 30 novembre prochain, et pour faire prolonger la voie ferrée, par la rue Dalhousie jusqu'au quai de la Reine, de cette date au 30 avril 1886.

De son côté, la corporation cède tous les droits qu'elle peut avoir dans la propriété du chemin de fer de la rive Nord, elle abandonne au gouvernement la propriété du havre du Palais ; elle s'engage à payer sept pour cent d'intérêt sur des débentures non rachetables, au montant de \$143,000 qui se trouvent entre les mains du gouvernement et 5 pour cent sur \$257,000, et en fin de compte elle devra payer au gouvernement la somme de \$50,000.

A la demande de l'un des hommes les plus marquants de la Gaspésie, nous publions la correspondance suivante, mais sans nous tenir responsable des opinions qui y sont émises et des faits qui y sont énoncés, n'en ayant aucune connaissance personnelle. Comme M. Flynn est accusé d'une manière grave, s'il désire se défendre dans nos colonnes, la justice nous fera un devoir de les lui ouvrir.

Comté de Gaspé.

Monsieur le Rédacteur,

Un mot du comté de Gaspé où je respire actuellement à pleins poumons l'air frais et fertilisant des bords de la mer.

La pêche à la morue a été jusqu'ici bien peu productive, et c'est à peine si dans les meilleurs endroits de pêche on pourra compter sur une prise moyenne.

Par suite des mauvais temps continus du printemps dernier, les semences ont été tellement retardées qu'il est à craindre que le peu de grain semé alors ne parvienne pas à maturité.

La perspective est donc bien sombre. Aussi plusieurs familles désertent actuellement le comté et à l'automne un tiers au moins de la population de Gaspé, sera forcée, pour ne pas mourir de faim, de s'expatrier et d'aller demander de l'ouvrage aux chantiers de l'Ottawa ou des Etats-Unis.

Ne serait-ce pas le bon temps pour les pêcheurs de Gaspé de demander à M. Flynn, leur député à l'Assemblée Législative de Québec, la réalisation des promesses dont, m'a-t-on dit, il fut autrefois si prodigue, surtout en temps d'élection !

Où sont-elles donc allées, ces promesses magnifiques qui devaient

apporter l'aisance dans chaque famille ? Si vous posez cette question aux pêcheurs, ils vous disent qu'elles se sont envolées avec les convictions politiques de M. Flynn.

Ces gens se trompent cependant. Les promesses n'ont pas été tenues, mais malgré son célèbre saut M. Flynn est toujours resté libéral, et quoique faisant partie d'un gouvernement soi-disant conservateur, ses sympathies sont restées acquises à ses amis libéraux.

Depuis l'entrée peu triomphale du député de Gaspé dans le cabinet Chapleau, tout le patronage de ce gouvernement a été, dans le comté de Gaspé, donné aux libéraux, parait-il. Des conservateurs éprouvés, ayant pour le parti fait maints sacrifices, ont été mis de côté pour faire place à des libéraux incompetents et incapables.

Plusieurs m'ont détaillé toutes les tracasseries, toutes les injustices dont certains conservateurs ont été l'objet de la part du gouvernement Chapleau, et la chose serait incroyable si je n'avais été moi-même témoin de ce qui s'est passé ailleurs que dans Gaspé, et si je n'avais pas confiance aux hommes avec qui j'ai causé à ce sujet.

Les ministres, confrères de M. Flynn, connaissent-ils cette conduite de leur collègue ? Peut-être, mais alors ils laissent faire au nom de la conciliation ! Que c'est beau la conciliation !

Heureusement que M. Chapleau ne pouvant concilier sa position de premier-ministre avec les nombreuses promesses qu'il avait dû faire pendant la dernière session, est disparu de la scène politique dans la Province de Québec, et a été remplacé par un franc conservateur qui ne semble pas vouloir transiger avec les principes, puisque son premier acte a été de remplacer par des conservateurs éprouvés et capables deux états du cabinet Chapleau.

Voyageant depuis plusieurs années dans ce beau Comté de Gaspé, il a toutes mes sympathies et je regrette pour lui la disparition de son député du Conseil Exécutif : un membre du gouvernement a toujours plus d'influence qu'un simple député et le Comté qu'il représente en bénéficie ; mais au nom du parti conservateur, à qui, malgré sa répugnance, l'on avait imposé messieurs Flynn et Paquet, je félicite cordialement l'honorable Mousseau de la ligne de conduite qu'il a suivie, et certain que les conservateurs de Gaspé et de Lévis ne m'en voudront pas je dis à l'honorable Premier : Vous avez fait un acte de justice depuis longtemps désiré et impatiemment attendu.

Après tout, à quoi a servi à la population Gaspésienne l'influence de M. Flynn comme ministre ? A rien du tout, si les données que l'on me fournit sont exactes.

La famille de M. Flynn et quelques irlandais libéraux ont seuls profité de son passage au pouvoir : Un de ses beaux frères nommé garde-forestier ; un de ses oncles sous-agent des terres de la Couronne à Percé ou, me dit-on, cette sous-agence n'était nullement nécessaire ; un de ses frères à une sinécure (l'on n'a pas pu me dire laquelle) ; un libéral pur crin Grand-Corétable du Comté ; un autre libéral coroner ; quelques libéraux conducteurs de chemins, voilà à peu près tout ce que monsieur Flynn a à son avoir comme ministre.

Pardonnez-moi j'oubliais au mois d'avril dernier, comme vous le savez, la cour Suprême déclarait que les propriétaires de lots de terre sur les bords des rivières non navigables, avaient le droit de pêcher dans les eaux des dites rivières. Quelque temps après que ce jugement de la Cour suprême eut été rendu, l'on offrit à l'honorable Commissaire des Terres de la Couronne, M. Flynn, un prix très élevé pour l'achat de quelques lots le long de la rivière Cascapédia, dans le comté de Bonaventure. Cette offre fut refusée malgré que les colons fussent prêts à se rendre sur ces lots et à en commencer de suite le défrichement. Le gouvernement, répondit alors M. Flynn, réservait la possession des

lots non concédés le long des rivières à saumon et voulait se créer une source de revenu en louant lui-même ces rivières.

Comment se fait-il donc qu'il n'y a que quelques semaines, l'agent du Commissaire des Terres de la Couronne au Bassin de Gaspé, vendait à un autre des beaux frères de M. Flynn et à un frère de ce beau-frère, trois lots le long de la rivière Pabos dans le comté de Gaspé ; ce qui donne au beau-frère et au frère du beau-frère le droit exclusif de pêcher le saumon dans la dite rivière de Pabos ?

Est-ce que j'oublie encore quelque chose ?

Non ! cette fois c'est bien là tout ce que M. Flynn, comme ministre a fait pour le comté de Gaspé. Au moins c'est là tout s'il faut croire ce que les Gaspésiens disent, et je n'ai aucune raison pour douter de leur parole.

Aussi, si vous voulez faire fâcher un pêcheur, autrefois ami de M. Flynn, parlez lui de l'ex-Commissaire des Terres. Ce pêcheur aussitôt votre question posée, vous regarde dans les yeux pour voir si vous voulez rire de lui et pour toute réponse, vous n'avez bien souvent qu'un juron à l'adresse de M. Flynn ; juron expressif et qui à lui seul vaut bien des phrases. Puis ce pauvre pêcheur courbe la tête. La honte de s'être laissé prendre aux arguties de M. Flynn et de ses cabaleurs semble l'écraser et en laissant cet homme, vous êtes convaincu qu'une sourde colère se cache chez lui et qu'il n'attend qu'une occasion favorable pour se venger.

—000—

LA CULTURE DU TABAC.

Un correspondant nous écrit que le tabac est cultivé sur un très haut pied dans la paroisse de St-Alban par M. Ferdinand Leclerc, un jardinier de réputation. Il dit qu'il a mesuré lui-même certaines feuilles de tabac et qu'il en a trouvées qui mesuraient 31 pouces en longueur sur 15½ en largeur. Notre correspondant ajoute, qu'à ce point de vue là, St-Alban, loin d'être inférieur à Joliette, lui est de beaucoup supérieur.

Nos félicitations les plus cordiales à ce maître en horticulture.

—00—

De retour au pays.

Le chemin de fer de la rive Nord nous a ramené de Montréal, jeudi soir, M. l'abbé Alphonse Lemieux et M. l'abbé Gonin, que le Séminaire de Québec envoyait à Rome, il y a trois ans, pour étudier au Collège Romain.

M. l'abbé Gonin s'est arrêté en route à Batiscan pour passer quelques jours au milieu de sa famille.

M. l'abbé Lemieux a été nommé assistant-directeur au Grand Séminaire et professeur de philosophie à l'Université-Laval.

Il eût été difficile de donner au directeur du Grand-Séminaire, le Révérend M. Hamel, un meilleur auxiliaire.

M. l'abbé Gonin a été appelé à faire partie de la faculté de Théologie à l'Université-Laval, comme professeur.

Avant de revenir au pays natal, messieurs Gonin et Lemieux ont parcouru la Terre-Sainte et visité la plus grande partie de l'Europe.

—00—

Nous apprenons qu' aussitôt après son arrivée à Paris, l'hon. M. Fabre a ouvert les bureaux de l'agence canadienne au numéro 6, rue de Chabannais, près la place Louvois.

Nos compatriotes de passage à Paris pourront y obtenir tous les renseignements dont ils auront besoin.

—00—

M. Wm. Boyd, Hill de Cobourg, écrit à son tour : "Ayant fait usage de l'huile Electrique du Dr Thomas, pendant quelques années, je me fais un plaisir d'attester qu'il réagit avec une étonnante efficacité contre les douleurs que l'on peut ressentir dans les reins et les épaules. Je n'en suis servi dans des cas de crampes chez les enfants et j'ai trouvé qu'elle avait dans ces cas là comme dans les autres tout l'effet que l'on peut désirer."

On nous communique la correspondance suivante.

Comté des Deux-Montagnes

Nos deux candidats se sont rencontrés de nouveau, dimanche le 20 courant, après la messe, à St Colomban, et après les vêpres, à St Canut. Dans ces deux paroisses, comme dans toutes celles visitées jusqu'à présent, M. Beauchamp a remporté le succès le plus complet. Sous l'effet de sa parole éloquente et convaincue, les habitants de ces deux localités, ont proclamé bien haut, par leur applaudissements réitérés, que la vente du chemin de fer, l'emprunt des trois millions, l'imposition des taxes, et l'augmentation des salaires, votés par M. Champagne, étaient, dans les circonstances, autant de mesures ruineuses pour la province. M. Champagne ayant essayé de justifier sa conduite par celle de son chef, M. Chapleau, et par la majorité, qui, de concert avec lui avait sanctionné ces différentes mesures, surtout la vente du chemin de fer, dans la chambre basse, M. Beauchamp lui répondit, avec l'approbation unanime de tous les électeurs, qu'on ne pouvait pas attacher d'importance à cette majorité de la chambre d'assemblée, que si l'on voulait avoir une idée juste de cette honteuse transaction, il fallait regarder plus haut dans la législation, et voir ce qui s'est passé au conseil législatif. Que là le grand chef des conservateurs M. de Boncherville, suivi de tous les conseillers vraiment indépendants, auraient certainement fait échouer cette mesure inique, si l'on eut eu recours aux procédés les plus étranges pour la faire passer de vive force, grâce seulement à la voix prépondérante du président. M. Champagne est atterré, et il a raison de l'être, puisque dans St Colomban, son vrai château fort, il n'a pu soulever un seul mouvement d'approbation.

A St-Canut, c'est pis encore, tous les électeurs, ayant à leur tête MM. James Murphy, Prosper Lachapelle, John O'Connor, Paul Joly, Major Longpré, &c. &c., se sont prononcés franchement pour le candidat des cultivateurs; c'est à peine si M. Champagne pourra conserver, dans cette paroisse, une dizaine de votes. De fait, nous considérons le sort de la lutte comme fixé. Le candidat de l'agriculture sera certainement élu avec au-delà de 300 voix de majorité.

XX.

L'Assomption au Cap Pelé, N.B.

M. le Rédacteur,

L'an dernier à cette époque-ci un correspondant écrivait au *Moniteur Acadien* à l'occasion de la première célébration de l'Assomption de la Ste-Vierge, au Cap Pelé, comme Fête Nationale des Acadiens, et disait : « que vu l'enthousiasme du peuple dans la première célébration de leur fête nationale, il croyait que l'élan était donné, et que la popularité de l'Assomption, comme fête nationale, était assurée. » Eh bien, M. le Rédacteur, ce correspondant ne s'est pas trompé, puisque la célébration, de cette année en est une preuve irrécusable. Mardi dernier, comme un bon citoyen catholique, je me disposais à me rendre à l'Eglise, mais un peu tard, il est vrai, le temps était si défavorable. Cependant je tâchais d'encourager les autres en disant contre mes convictions que le temps allait redevenir beau. J'en étais là, quand une première détonation de canon vint frapper mon oreille, et réveiller mon patriotisme endormi, plus d'hésitation alors, allons célébrer notre fête nationale. Aussi voilà que tout à coup le temps redevenait beau. Une foule nombreuse accourut de tous côtés. Le canon continue à se faire entendre.

Des drapeaux flottent sur la tour de l'église. L'enthousiasme est redoublé, la joie est peinte sur toutes les figures. Un peu après les dix heures la cloche sonne le dernier coup. La foule empressée envahit l'enceinte du temple, qui présentait

un coup d'œil magnifique. Les autels étaient couverts de leurs plus belles fleurs et entourés de verdure. De magnifiques tapis en ornaient les degrés. Les colonnes de l'église, elles aussi, étaient ornées de verdure, en un mot la parure était splendide et digne de la fête qu'on célébrait. Le Révd Messire Hébert chanta la messe, et fit, après la communion, un sermon des plus onctueux sur l'Assomption de la Ste-Vierge, tâchant surtout d'inspirer par ses paroles, l'amour et la dévotion envers celle qui en ce jour glorieux fut enlevée au ciel, et couronnée reine des anges et des saints. La messe terminée, la foule se réunit devant la porte principale de l'église pour écouter messieurs les orateurs de la circonstance. Le révd M. Hébert prit la parole le premier, et parla de la fête nationale; que chaque peuple a sa fête nationale; de l'esprit qui doit y régner, de s'unir surtout; que « l'union fait la force »; devise que nos frères du Canada ont adoptée et si bien comprise. Nous sommes au début, ajouta-t-il, nous sommes faibles encore, mais si nous nous unissons nous deviendrons forts.

Pour cela supportons nos hommes publics, nos co-nationaux, ne considérons pas les défauts qu'ils pourraient avoir (et qui n'en a pas), mais considérons plutôt leurs bonnes qualités. Nos frères du Canada ont fait de même, imitons-les. Célébrons surtout chaque année et de tout cœur notre fête nationale. Nos frères des rives du St-Laurent nous encouragent de marcher en avant. Ils ont commencé comme nous, et la fête de l'Assomption deviendra pour l'Acadie ce que la St-Jean-Baptiste est pour le Canada, savoir : le trait d'union de tous les groupes d'Acadiens épars ici et là dans l'Acadie.

Son discours fut assez long. Il termina enfin en suggérant l'idée de former dans la paroisse une société de l'Assomption, sur le modèle des sociétés de la St-Jean-Baptiste établies partout dans le Canada et aux Etats-Unis où il y a des Canadiens. « J'aurais encore, dit-il, des choses à vous dire, surtout celle d'encourager de tous vos efforts l'éducation, mais ici je cède la place à monsieur Pacifique P. Leblanc, ancien élève du collège St-Joseph qui, j'en suis certain, fera son devoir là-dessus. »

M. Leblanc monta donc à la tribune au milieu d'un tonnerre d'applaudissements. Il s'excusa d'abord d'être peu habitué à parler en public, et puis aborda généreusement le sujet de l'éducation. Il montra dans des termes des plus convaincants que c'est l'éducation qui fait un peuple; que c'est l'éducation qui a fait le peuple canadien ce qu'il est aujourd'hui, c'est-à-dire le rival des autres peuples. « C'est l'éducation, dit-il, qui nous fera prospérer, et nous fera arriver avec le temps au niveau des autres peuples plus fortunés que nous jusqu'à présent sous ce rapport. Envoyons donc nos enfants à l'école, au moins à celle du village. Un bon nombre d'entre nous pourrait en envoyer au collège, car plusieurs ont assez de ressources pour cela. Nos enfants, qui certes ne sont pas dépourvus de talents, iraient plus tard grossir les rangs de nos hommes publics, et les aider à travailler à l'avancement spirituel et politique du peuple acadien. Nous avons un collège au milieu de nous, — le Collège St-Joseph — envoyez-y vos enfants. Là ils acquerront les connaissances nécessaires à leur état et à la patrie. »

Ici finit mon résumé de son discours que j'aurais désiré rapporter en entier, mais ma mémoire me fait défaut. En somme son discours était magnifique, et n'avait qu'un défaut, celui d'être trop court. En finissant M. Leblanc appela à lui succéder (et avec lui tout l'auditoire) M. Désiré Léger, lui aussi élève du Collège St-Joseph qui y a terminé son cours d'étude cette année. M. Léger monta donc à la tribune au milieu de l'approbation générale des assistants. « Mes dames et messieurs dit-il vous m'appellez à vous adresser la parole, et je n'y suis nullement préparé.

S'il s'agissait du catéchisme je pourrais peut-être vous le demander, car l'ayant enseigné dernièrement, il est encore tout frais dans ma mémoire. Eclats de rire général. Et bien puis-que ce n'est pas de catéchisme dont il s'agit, il y a surtout une chose que je vous ferai remarquer. L'an dernier lors de la première célébration de notre fête nationale, j'avais l'honneur de vous adresser la parole je vous disais en finissant que notre prochaine fête serait encore mieux célébrée que celle qu'on venait de célébrer. Bien mes amis, je suis heureux de constater que mes paroles se trouvent maintenant vraies, car malgré la pluie de ce matin, il y a un plus grand nombre de monde présent que l'an dernier, ce qui est un très bon augure pour l'avenir. »

M. Léger nous parla ensuite de nos ancêtres, de leur courage, de leurs fatigues et de leur patriotisme surtout en termes les plus séduisants. Il fit aussi un chaleureux appel à la jeunesse acadienne de s'emparer des terres neuves dans le comté de Kent et ailleurs, de ces terres qui offrent bien plus d'avantages, que celles qui ont été défrichées nos pères. M. Léger parla aussi de l'éducation, secondant ainsi ce qu'avait dit M. Leblanc, et ajouta encore plusieurs autres remarques fort appréciées. Il parla encore du patriotisme, en général, encouragea le peuple à s'unir et à supporter nos hommes publics, ceux en un mot qui s'occupent de nos intérêts et de notre avenir. M. Léger nous a entre-tenu assez longtemps, et à en juger par les applaudissements de l'auditoire, son discours a grandement intéressé. En effet son discours était bien approprié aux circonstances et propre à être compris de tout le monde.

M. François Comeau fut ensuite appelé à prendre la parole, et suggéra une pensée qui, il faut l'espérer, se réalisera avant longtemps. C'est la formation d'une société d'agriculture, qui certes ne manquerait pas de donner les plus heureux résultats.

Chacun connaît le bien immense que peut produire une telle société, et c'est ce que M. Comeau nous prouva en peu de mots. Enfin les discours étant terminés, tout le monde rentra de nouveau dans l'église pour la bénédiction du Très-Sacrement qui fut donnée par M. le célébrant de la grand-messe du jour. En résumé, eu égard aux circonstances plus haut énoncées, la célébration de notre fête nationale a eu ici un succès complet. Tout le monde était enthousiasmé, et se promet bien de la célébrer encore l'an prochain avec plus d'éclat et de solennité. Voilà, M. le rédacteur, ce que je désirais vous communiquer touchant notre fête nationale ici. Je vous remercie d'avance de votre obligeance en insérant ces lignes dans votre intéressant et aimable *Cultivateur*.

Agréez Monsieur les civilités d'un de vos abonnés Acadiens
Cap Pelé, N. B. 17 août 1882.

Une fête religieuse à Sandy-Bay.

Il y a un mois, Sa Grandeur Monseigneur Langevin, en visite pastorale dans une partie de son diocèse arrivait à Sandy-Bay.

L'entrée de Sa Grandeur dans cette paroisse importante, se faisait avec toute une solennité digne du haut dignitaire ecclésiastique que l'on avait à recevoir.

Une cavalerie improvisée était allée au devant de Sa Grandeur pour lui servir d'escorte. Les chemins avaient été décorés avec goût. Monseigneur Langevin était suivi de tous les paroissiens de l'endroit et des alentours. On remarquait ici et là des inscriptions de circonstances eut-être, à l'entrée du jardin du presbytère, celle-ci : *Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur et cette autre au-dessus du portique du presbytère : Soyez le bienvenus. Enfin à l'entrée de l'Eglise : Honneur au pontife de notre Sainte-Eglise.*

Sa Grandeur bénissait pendant le parcours ses ouailles agenouillées le long du chemin.

Le spectacle de cette entrée triom-

phale avait quelque chose d'imposant. Malgré le long trajet que le digne prélat venait de parcourir dans les montagnes, il était encore souriant et paraissait oublier la fatigue en présence d'une aussi belle démonstration.

Monseigneur Langevin était accompagné du révérend Père Beaudévin, S. J., de M. Winter, curé de l'Île Verte, et de M. Bossé.

La cérémonie de la confirmation avait lieu le lendemain, avec solennité. Le révérend Père Beaudévin faisait l'instruction, avec toute l'éloquence qu'on lui connaît. On remarquait au chœur, MM. Rouleau, curé de Matane, Drapeau, curé de la Rivière Blanche, M. Moreau, curé de Métis, et Dion, curé de la Rivière Ouelle.

Jeudi, une cérémonie religieuse d'un caractère tout nouveau pour la population de cette localité avait lieu avec tout l'éclat et la grandeur dont on l'entoure d'ordinaire.

A trois heures, dans le cours de l'après-midi, Monseigneur Langevin était appelé à bénir une cloche achetée par les paroissiens de Sandy Bay. Cette cérémonie expliquée d'abord avec clarté et avec éloquence par M. le curé de l'Île Verte, M. Winter, a été des plus intéressantes.

Les personnes qui avaient l'honneur de servir de parrains et de marraines, étaient le Révérend M. Dion, curé de la Rivière-Ouelle qui accompagnait sa sœur, madame Des Rosiers; M. A. Carrier, et madame Ratté; M. La Saucier, et madame Guay, le Dr LaRue et Mde S. Le page.

Sa Grandeur est allée en dernier lieu visiter dans les bois, une paroisse de création récente, et qui doit le jour à l'énergie et au zèle infatigable de M. le curé de Sandy Bay, le Rév. M. Morissette. Cette paroisse nouvelle porte le prénom de son fondateur, St-Damase, et se compose d'une centaine de colons. Ces braves gens ont demandé un curé à Sa Grandeur. Leurs vœux vont être exaucés. L'automne prochain ils auront un prêtre au milieu d'eux.

Elections contestées.

Voici la liste des élections contestées :

LIBÉRAUX.

West Middlesex, O. Ross.
South Perth, O. Trow.
West Huron, O. Cameron.
North York, O. Muloch.
North Westworth, O. Bain.
Monck, O. J. A. McCallum.
Brome, Q. Fisher.
Portneuf, Q. St-Georges.
Prince Edward, O. Platt.
South Norfolk, O. Jackson.
Annapolis, N. E. Roy.
East Bruce, O. Wells.
Westmoreland, N. B. Sir A. Smith.
Albert, N. B. Rogers.

CONSERVATEURS.

Monck, O. J. A. McCallum.
East Hastings, O. White.
West Hastings, O. Robertson.
Lennox, O. Sir J. Macdonald.
Kent, O. Smyth.
Russell, O. Dickinson.
York North, O. Anderson.
South Simcoe, O. Tyrwhitt.
Berthier, Q. Cuthbert.
Québec Centre, Q. Bossé.
Gloucester, N. B. Baras.
Westmoreland, N. B. Wood.
Kings, N. E. Woodworth.
Kings, N. B. Foster.
Albert, N. B. Wallace.

Guerres de l'Angleterre.

Il est vraiment étonnant de constater le nombre de guerres, grandes et petites, que l'Angleterre a eu à soutenir depuis un demi-siècle. Depuis 1838, on compte seize guerres que l'empire britannique a engagées pour défendre ses droits et venger l'honneur de son drapeau. Voici le nom de chacune de ces

guerres, l'année et le nom du premier ministre sous lequel les Anglais ont eu à combattre. Comme on le verra, les libéraux ont guérrroyé treize fois et les conservateurs, trois. Après cela, que l'on vienne nous dire que le parti libéral n'aime pas le tapage et le désordre !

Pays	Date	Premier-Ministre.
Afghanistan	Oct. 1, 1838.	Lord Melbourne
Chine	Jan. 26, 1840.	Lord Melbourne
Syrie	Nov. 4, 1840.	Lord Melbourne
Rafid	Dec. 31, 1840.	Lord John Russell
Russie	Mar. 27, 1841.	Lord Aberdeen
Chine	Oct. 25, 1846.	Lord Palmerston
N.-Zélande	Jan. 30, 1849.	Lord Palmerston
Abyssinie	Nov. 26, 1847.	M. Disraeli
Chine	Nov. 1, 1856.	Lord Palmerston
Chine	Avril 13, 1859.	Lord Palmerston
N.-Zélande	Nov. 6, 1857.	M. Disraeli
Ashantee	Sept. 24, 1817.	M. Gladstone
Afghanistan	Nov. 21, 1878.	Comte de Beaconsfield
Zululand	Jan. 21, 1879.	" Beaconsfield
Transvaal	Dec. 26, 1880.	M. Gladstone
Egypte	Jul. 1, 1882.	M. Gladstone

CORRESPONDANCE PARISIENNE

Paris, le 2 août 1882.

Au commencement de la séance du 24 juillet, le ministère avait eu un succès, quoique plusieurs députés, entr'autres M. Gambetta, eussent critiqué la politique égyptienne de M. de Freycinet. Les chambres avaient voté un crédit de 7,835,000 francs demandé « pour parer aux éventualités que peuvent nous créer les événements d'Egypte. »

Les ministres jouissaient de leur succès, lorsque, tout à coup, ils ont été assaillis par une bourrasque.

Un naturel de la Cochinchine de Saigon fraîchement débarqué, le citoyen Blancsubé, a demandé à interpellier le gouvernement au sujet de la mairie centrale de Paris. M. Goblet, ministre de l'intérieur, a accepté l'interpellation.

On croyait que la question de la mairie centrale avait été renvoyée aux calendes de l'an 40 de la troisième République, depuis que M. Grévy avait mis pour condition de sa présence aux banquettes de l'Hôtel-de-Ville, que le citoyen Songeon président du conseil municipal, ne dirait mot de la mairie. Le citoyen Songeon s'était exécuté; il le fallait bien.

Quel intérêt un député cochinchinois et la Cochinchine, qu'il représente carrément, peuvent-ils avoir à ce que Paris soit ou ne soit pas doté d'une mairie centrale? C'est difficile à comprendre. Mais il est facile de comprendre que les députés puissent vouloir pour plaire au conseil municipal, ne pas laisser dormir la question, toutefois ne se souciant pas d'attacher le grelot, se sont servi du citoyen Blancsubé pour cette opération délicate. Le Cochinchinois y est allé de tout cœur, comme s'il se fût agi de la mairie centrale de Saigon. Il a pressé le gouvernement de donner une solution immédiate et de tenir ses engagements.

M. René Goblet a nié qu'il y ait eu des engagements envers le conseil municipal. Cependant il a déclaré être toujours favorable à l'accomplissement des franchises municipales, même pour Paris. Ce langage est culé pour plaire à tout le monde, n'a satisfait ni les partisans ni les adversaires de la mairie.

Le citoyen Devès, jadis pécheur des ministères qu'il jette à l'eau aujourd'hui, et M. Jean Casimir Périer, serre-file du centre gauche, ont déposé un ordre du jour repoussant tout net la création de la mairie centrale. Le citoyen Devès, en développant cet ordre du jour, a insisté pour démontrer que « la mairie centrale constituerait pour la République le plus sérieux danger. »

M. Goblet, jugeant que s'il ne se maintenait entre deux eaux, le ministère tout entier ferait le plongeon avec lui, déclara que le gouvernement n'acceptait que l'ordre du jour pur et simple. C'était de la bravoure en pure perte. L'ordre du jour Devès et Périer a été voté par 80 voix de majorité.

À la suite de ce vote atteignant non-seulement le ministre de l'intérieur mais encore le ministère, celui-ci a donné collectivement sa

démision. M. Grévy a refusé d'accepter cette démission et représenté combien serait grave une crise ministérielle dans la situation actuelle. M. Freycinet qui, s'il doit tomber, aimerait mieux être renversé par un coup indirect que par un coup direct, a maintenu, « jusqu'à nouvel ordre », sa démission, que M. Grévy a persisté à ne pas accepter.

Le « nouvel ordre » s'est produit, le lendemain, à la chambre, au moyen d'une interpellation du citoyen Sadi-Carnot « sur la situation ministérielle ». Ni M. de Freycinet ni M. René Goblet n'étaient au banc des ministres, où l'on ne voyait, comme personnage important, que l'illustre Ferry « prêt à répondre au nom du gouvernement ».

Entre compères l'entente est facile puisqu'elle est faite d'avance. « Si la chambre votait un ordre du jour disant que le vote d'hier « sur une question intérieure » n'implique pas un manque de confiance dans la politique extérieure du gouvernement, que ferait le ministère ? » a demandé le citoyen Sadi-Carnot.

« Le ministère, satisfait de savoir que la chambre a confiance en lui, resterait à son poste », a répondu l'illustre Ferry.

Les choses paraissent arrangées moyennant certain ordre du jour, à la vérité passablement amphigouri, présenté par le citoyen Labure, lorsque le citoyen Jules Roche est intervenu. Le président du conseil, a-t-il dit, ne peut s'abstenir de faire connaître quelle sera son attitude quand la discussion sur la mairie centrale viendra devant la chambre ; le gouvernement, par l'organe du préfet de la Seine, subordonné du ministre de l'intérieur, a fait des promesses que le vote d'hier n'a pas annulées. Si le président du conseil ne s'explique pas sur la manière dont il envisage ce vote, la chambre ne peut adopter, aujourd'hui, que l'ordre du jour pur et simple.

Le citoyen Devès a bien jeté le ministère à l'eau, mais ne veut pas qu'il se noie. Aussi a-t-il expliqué que l'ordre du jour de la veille exprimait le sentiment de la chambre à l'égard de la mairie centrale, mais ne tranchait ni en faveur du gouvernement ni contre lui, la question de confiance indiquée dans l'interpellation.

L'ordre du jour pur et simple présenté par le citoyen Jules Roche, ayant été mis aux voix, par priorité, l'illustre Ferry a déclaré que le gouvernement ne pouvait admettre qu'une expression formelle de la confiance de la chambre.

La chose de confiance, à laquelle s'était rallié le citoyen Labure, avait été rédigée discrètement par le citoyen Gatineau, et la chambre par 288 voix contre 105, a déclaré que « confiante dans le gouvernement », elle passait à l'ordre du jour.

« Décliné » la veille, « recliné » le lendemain, le ministère Freycinet. Est-ce pour longtemps ? Le ministère n'en sait rien, et la chambre n'en sait pas davantage.

Le citoyen Floquet, préfet de la Seine, s'est trouvé pris entre la chambre, qui avait repoussé la mairie centrale, et le conseil municipal, à qui il avait promis la création de la mairie, dont, bien entendu, il devait être le premier titulaire. Pour se tirer de cette impasse le citoyen Floquet avait envoyé sa démission à M. Goblet, qui ne l'avait pas acceptée.

Sur ces entrefaites le citoyen Songeon fit voter, au conseil municipal, un ordre du jour portant que « M. Floquet, préfet de la Seine, s'étant associé au projet de restauration de la mairie de Paris, son maintien à la préfecture était une affirmation des revendications municipales de Paris ».

À la suite de ce vote le bureau et des délégués du conseil se rendirent auprès du citoyen Floquet pour le prier de retirer sa démission. Celui-ci répondit, le lendemain, par une lettre où il remerciait le conseil de ses démarches, mais déclarait que la délibération, qui lui avait été communiquée, « engageait une question de légalité dans un sens contraire à ses convictions de citoyen

et à son devoir de fonctionnaire et ne l'autorisait pas à retirer sa démission, qu'il avait donnée dans l'unique pensée d'affirmer sa fidélité aux principes de la liberté communale qu'il avait défendus toute sa vie.

Du l'intervalle M. Goblet avait fait annuler cette délibération, par un décret présidentiel, auquel le conseil a répondu, 49 voix sur 49 votants—par un nouvel ordre du jour « invitant M. le préfet de la Seine à retirer sa démission ». Cet ordre du jour, tout aussi illégal que le premier, prouve le respect de la majorité du conseil pour la majorité de la chambre et pour les décrets présidentiels.

« Un ami » de M. Goblet a failli soulever une nouvelle bourrasque en interpellant le ministre au sujet de cette seconde algarade du conseil. La chambre heureusement pour le ministère, était engagée dans la discussion du budget. M. Goblet a donc pu répondre qu'il avait déjà proposé l'annulation à la signature de président et qu'il saurait, d'ailleurs, faire respecter la loi par tout le monde. L'incident n'a pas eu de suite.

Qui aura le dernier mot ? Jusqu'à présent, le conseil triomphe malgré l'annulation de ses ordres du jour, car le citoyen Floquet les a fait revivre en restant préfet de la Seine ; préfet de la Seine en apparence, maire de Paris, en réalité, et élu par le conseil municipal en dépit de la chambre et des décrets de M. le président de la République française.

On dit pour colorer la « restauration » du citoyen Floquet, qu'il a cédé aux instances de M. Goblet, autorisé par M. Grévy. Ce serait bien étrange si cette rumeur était vraie. M. Grévy serait donc, malgré le silence exigé du citoyen Songeon, partisan de la mairie centrale et, sur ce point, en opposition avec la chambre. A quoi bon ? car cette opposition resterait à l'état platonique. M. Grévy n'est pas un président à se créer des embarras avec la chambre, en sus de ceux qu'elle lui crée.

À l'issue de la séance où le citoyen Sadi-Carnot a rapporté au ministère la confiance de la chambre perdue la veille, on a discuté un projet de loi élevant de six millions à huit l'indemnité votée, l'an dernier, au profit des pensionnaires « victimes du 2 décembre ».

M. Jolibois, ancien procureur général sous l'empire, a demandé, par un amendement, que la liste des personnes pensionnées soit publiée dans le *Journal Officiel*, conformément à la loi générale. Il y a, paraît-il, dans le nombre des privilégiés, « des hommes qui ont reçu des faveurs, des secours et même des pensions sur la liste civile de Napoléon III. Si cela est vrai, M. Jolibois sera satisfait de voir que cette assemblée républicaine aura continué, au moins dans une certaine portion, l'œuvre de l'empereur ».

Le citoyen Clémenceau, dans un état d'exaspération extrême, s'est élancé à la tribune. Il appuie l'amendement, mais il proteste de la manière la plus énergique « contre l'injure odieuse qui vient d'être adressée à des hommes qui ont lutté, qui ont souffert pour la République et pour la patrie (sic). L'injure, a-t-il dit à M. Jolibois, est pour vous et la honte pour votre parti ».

M. Jolibois a répliqué avec le plus grand calme, qu'il n'avait eu l'intention d'injurier personne, et qu'il n'avait rien à retrancher de ce qu'il avait dit. « Mais continuait-il, on reproche au coup d'Etat du 2 décembre... Je ne permettrai, s'écrie le président, le farouche Brisson, je ne permettrai pas de produire à la tribune une apologie du 2 décembre, qui était qualifié crime par la constitution et les lois d'alors ».

La gauche a crié bravo à cette sortie brutale du citoyen Brisson, tandis que la droite, toute entière lui criait qu'il manquait à son devoir. Mais le citoyen Brisson se montait de plus en plus, « a signifié qu'il ne laissera jamais faire l'apologie du 2 décembre même par voie d'insinuation et en se référant à des votes dus à la violence et à la fraude ».

M. Jolibois s'est étonné de l'incident soulevé d'une façon préventive par M. le président « qui ne connaissait pas sa pensée ». Après quelques mots pour rappeler que son amendement n'avait d'autre but que de demander l'exécution de la loi, il a dit que le coup d'Etat avait été ratifié par 8,000,000 de suffrages et que personne n'avait osé s'y opposer.

Le citoyen Benjamin Raspail, en entendant ces mots, s'est hissé à la tribune et écrié tout d'une haleine : « Les hommes du 2 décembre ont mitraillé des femmes et des enfants sur le boulevard des Italiens, obtenu des votes par les baïonnettes, gaspillé le trésor, mené la France à Sedan et vendu la France à la Prusse, comme Bazaine. » La gauche ne se sentant plus de joie, a applaudi, avec renforts de trépignements, l'héritier du campfire et de l'eau sédative.

M. Léon Cherreau, qui était ministre de l'intérieur au 4 septembre est monté à la tribune pour dire deux mots que voici :

M. Benjamin Raspail vient de dire que l'empire avait vendu la France à la Prusse. « Eh bien ! je dis que les républicains sont venus au pouvoir avec les Prussiens pour alliés ».

La gauche a été un instant comme ahurie ; mais revenant de sa stupéfaction, elle a poussé des vociférations et des hurlements effroyables, que le citoyen Brisson a couronnés par le rappel à l'ordre de M. Cherreau.

Le crédit pour parer aux éventualités « égyptiennes » a passé moins facilement au sénat qu'à la chambre. M. de Freycinet, répondant aux critiques dont sa politique a été l'objet, n'a trouvé que froideur, même parmi ses collègues qui d'ordinaire avaient des applaudissements tout prêts pour lui. Le doux ministre des affaires étrangères avait l'air mélancolique en retournant à son banc.

On est mal à l'aise sur ce banc, selon M. Tirard, parce qu'il y a des sénateurs qui s'efforcent de rendre la tâche des ministres dure et pénible, tandis qu'ils devraient la leur rendre douce et agréable. On aurait pu répondre à cette élogie du ministre du commerce : « Si vous vous trouvez mal à l'aise, que ne retournez-vous à vos boîtes de montres ? » On s'est contenté de rire, ce qui a paru scandaliser Son Excellence bijoutière.

Le citoyen major Labordère n'a pas été heureux pour son début au Sénat. Il s'agissait de sa proposition d'insérer, dans le code de justice militaire, « qu'il n'y a ni crime ni délit lorsque le refus d'obéissance s'applique à un ordre dont l'exécution serait un acte qualifié crime par la loi, et s'il se produit en temps de paix avec l'étranger ».

La commission concluait contre la prise en considération. Le piètre major a défendu sa proposition en citant une foule de « parlementaires » dont l'opinion n'a jamais fait loi, et plusieurs « criminalistes », qu'il a mal lus et encore plus mal compris.

Le général Billot, ministre de la guerre, a demandé, au nom du gouvernement et de l'armée, de repousser cette proposition, « inutile, dangereuse, inopportune ».

Le général Chanzy a donné une verte leçon au major citoyen, ou citoyen major Labordère, en lui disant : « Je ne dissimule pas mon indignation quand je vois que l'auteur de la proposition est un officier en activité de service » Attrape major ! La proposition a été enterrée par 212 voix contre 39.

Dans le cours de la séance du 24, M. le ministre de la marine a demandé la parole pour communication du gouvernement. Il s'agissait de demander à la chambre des députés un crédit extraordinaire de 9,410,000 francs pour parer, non plus aux éventualités que peuvent nous créer, mais « aux éventualités que viennent de nous créer les nouveaux événements d'Egypte ». La chambre a écouté avec une froideur marquée la lecture des motifs donnés par le ministre. Cette demande a été renvoyée à la commission qui a examiné le premier crédit.

La discussion, sur le rapport de cette commission concluant contrairement à la demande, a eu lieu dans la séance du 29.

Le silence sur cette discussion est ce qui convient le mieux, car elle n'a été qu'affligeante.

Le projet du gouvernement mis aux voix, après un appel direct de M. de Freycinet à la confiance de la chambre, a été repoussé par 450 contre 76. Voilà la réponse à l'appel direct de M. de Freycinet, voilà tombé de la façon la plus pitoyable le ministère des plus grands hommes d'Etat de la République !

Les ministres ont remis leur démission collective à M. Grévy, qui ne l'a pas acceptée. Espérait-il que la nuit porterait conseil de part et d'autre, et qu'on répéterait le petit scénario joué l'autre jour avec succès, par le citoyen Sadi-Carnot et l'illustre Ferry ? Mais, paraît-il, la nuit n'a rien changé : le ministère persiste à se retirer.

On parle d'une combinaison Léon Say, ou Brisson, ou Ferry ; on parle même d'une nouvelle combinaison Freycinet, qui « fléchirait » devant les instances de M. Grévy.

Jérôme Paturot était à la recherche d'une position sociale ; M. Grévy est à la recherche d'un ministère.

A de pauvres roses fanées
Ainsi que mes jeunes années.

Souvenir.

Ah ! Roses, comme moi, vieilles
C'est sa main qui vous a cueillies
Il disait : « L'amour nous unit
Comme ces fleurs que Dieu bénit ! »
Ah ! Dites-moi, mes pauvres roses,
Vous en souvient-il de ces choses ?...

Puis il disait : « Vivons pour nous aimer,
Plus lentement heures rapides,
Goutez comme ces eaux limpides,
Dont le rêveur accent sait nous charmer. »
Mes pauvres fleurs, l'eau lue au doux mur
[mure].

Vous souvient-il de cette ivresse pure ?...
Aujourd'hui coulez fugitif,
O temps ! car rien ne me console,
Passez comme l'oiseau qui vole,
Emportez mon rêve plaintif...

Puis il disait : « Recevez belles roses,
De mon amour le plus tendre baiser,
Il est pour vous, acceptez-le, Marie,
Ah ! je veux voir votre lèvres chérie,
Sur ces fleurs vite et longtemps se poser,
Vous souvient-il, fleurs de toutes ces
[choses] ?...

Ah ! depuis lors que de douleurs !...
Pourquoi passer comme ces fleurs,
Et nous laisser la peine amère,
Pourquoi, Bonheur, être éphémère ?...

De son cœur les anges jaloux,
Me l'ont pris, l'ont voulu pour trêve,
M'ont laissé en deuil sur la terre,
Pauvres fleurs, plus tristes que vous !...

WILFRID.

Si vous saviez.

Si vous saviez comme je pleure,
De vivre seule et sans demeure,
Sans plaisir et sans amitié,
Ah ! de moi vous auriez pitié !

Si vous saviez quelle tristesse
De vivre à vingt ans sans jeunesse,
Sans plaisir et sans amitié,
Ah ! de moi vous auriez pitié !

Si vous saviez que d'être aimée,
Je serais heureuse et charmée
Ah ! de moi vous auriez pitié
Me donnant un peu d'amitié !

Si vous saviez que je vous aime,
Surtout si vous saviez comment,
Vous me donneriez plus, et même
Vous m'aimeriez tout simplement.

WILFRID.

AGREABLE AU GOUT et calmant assuré dans les maladies de rognons : voilà l'opinion de tous ceux qui ont fait usage jusqu'à présent du REMÈDE DU DR. VAN BUREN POUR LES REINS. Quelques doses suffisent pour soulager, quelques bouteilles déterminent une cure complète, et vous êtes sauvé. Tous les pharmaciens en ont.

Nouvelles Générales

UN DÉBITEUR HONNÊTE.

Il y a quelques jours, un ancien élève d'une institution à nous bien connue, le Canada, visitait son Alma Mater qu'il n'avait pas vue depuis vingt ans. Il rappela à monsieur le Supérieur que les circonstances fâcheuses l'avaient empêché de payer, à sa sortie du collège, une balance restée sur son compte de pension ; et lui laissant son adresse, il pria de vouloir bien lui envoyer le compte en y ajoutant les intérêts de vingt ans, qu'il paierait immédiatement. Ce monsieur est actuellement attaché à une grande maison de commerce de New-York.

TRISTE FIN.

Le corne a tenu une enquête vendredi matin, à Montréal, à la prison des femmes, sur le corps d'une détenue qui était morte subitement la veille.

Cette malheureuse n'était arrivée à l'institution que depuis quelques jours. Elle venait subir une condamnation que le record lui avait infligé pour avoir été trouvée coupable de tenir une maison de prostitution.

Son nom est Fannie Reeves, femme de William French. Elle était connue sous celui de Fannie Hardy. La défunte lui avait habituellement un usage immodéré de liqueurs fortes.

Le jury a rendu un verdict de « mort » d'une congestion cérébrale causée par l'abus des liqueurs spiritueuses.

ACCIDENT.

Encore une explosion d'arme à feu. A St-Jérôme, cette fois, où la famille Lavers, de la rue St-Hyppolite de Montréal, passe la belle saison.

On était à causer entre amis, mercredi soir, lorsqu'un coup de feu est parti du revolver que tenait un jeune Scott. La balle est allée se loger dans le corps de la jeune Miss Sarah Lavers.

La victime du coup de feu est dans un état désespéré. Les résultats peu efficaces des soins médicaux sont peut-être dus au fait que la balle est entrée dans la chair plus avant qu'on ne l'avait cru d'abord.

UNE EXCELLENTE ASSOCIATION.

—A une assemblée générale des commis Canadiens de Lewiston, Me., tenue dans la salle du club National, dimanche dernier, 6 août. Il a été fondé une société sous le nom de « Société des commis Canadiens de Lewiston, Me. », sous le patronage de St-Dominique. Cette société aura pour but : l'union, l'intérêt, et le progrès général des commis canadiens résidant en cette ville. Les membres ont les noms suivants : F. L'Heureux, président ; Cyrille Pontin, vice-président ; Omer Paradis, secrétaire ; Ed. J. Bourbeau, assist.-sec. ; J. E. Gagné, trésorier ; Napoléon Gagnon, assist.-trés. ; Augustin Guay, commissaire-donneur ; Florian Desjardins, commiss.-ordonnateur.

Le Rév. Père Mothon ainsi que M. J. D. Montmarquet du *Messenger*, ont bien voulu honorer l'assemblée de leur présence.

Cette société promet succès pour l'avenir, car pas un commis n'a manqué à l'appel qui lui a été fait, et nous avons enregistré les noms de 53 membres.

LA RECOLTE DE L'ORGE.

Un connaisseur de réputation, M. McFee croit devoir faire part aux cultivateurs, qui devront récolter de l'orge cette année, de quelques conseils qui suivent, et qu'il croit devoir leur donner dans leur intérêt et le sien.

M. McFee dit que pour avoir de l'orge claire et blanche, le cultivateur ne doit jamais faucher ce grain après dix heures de l'après-midi et doit le battre en tas pour la nuit. Il prétend que le soleil fait jaunir l'orge, pas tout à fait autant que la pluie, mais suffit à enlever pour lui enlever de la valeur.

Si le lendemain matin, l'orge n'est pas assez sèche pour être engrangée, le cultivateur pourra l'étendre en bien pendant quelques jours. Les cultivateurs du Haut Canada, dit-il, se font une règle de ne jamais laisser leur orge étendue sur le champ durant la nuit, et leur grain est bien plus beau et ils obtiennent par conséquent un prix plus élevé que celui généralement payé aux cultivateurs de ce district.

—Un monsieur et une dame, l'un et l'autre pourvus de Diplômes et de Brevet d'aptitudes exceptionnelles, cherchent tous deux une situation de professeurs à Québec ou à Montréal. Aux annonces, ou trouvera des détails sur ces deux demandes, très dignes d'être considérées et que nous recommandons à l'attention de nos lecteurs.

LES FRANÇAIS EN EGYPTÉ.

1798

Au moment où les Anglais viennent de débarquer en Egypte, on lira avec intérêt l'extrait suivant, emprunté au journal de marche, encore inédit, d'un officier de l'armée d'Egypte. C'est le récit des premières étapes d'Alexandrie au Caire, parcourues en 1798 par les troupes françaises.

L'auteur de ces notes, M. Véray, était parti comme volontaire au bataillon du Nord, en 1792. Il fit les campagnes de Belgique, du Rhin, d'Italie, enfin d'Egypte et Syrie. Blessé grièvement à l'assaut de Saint-Jean-d'Acre, il fut nommé capitaine et retraité.

Nous étions arrivés en vue d'Alexandrie, près de la Tour des Arabes. Je croyais inévitable le siège de la ville ; mais, grâce à la rapidité du débarquement, qui s'opéra dans la soirée et pendant toute la nuit, elle fut prise, sans grande résistance, comme on va le voir.

Quant à moi, j'avais un immense désir de débarquer, je souffrais du mal de mer. Les combats sur terre me sont rien en comparaison des tortures que la navigation fait éprouver à ceux qui ne s'accoutument pas au gros temps, surtout sur de petits navires, comme ceux sur lesquels on nous avait embarqués.

J'étais heureux de voir la terre ferme et j'appelais de tous mes vœux le moment où je pourrais récupérer cet appétit que j'avais laissé à Gozzo. Mes camarades étaient comme moi, pendant la traversée, sous l'empire d'une irrésistible mélancolie.

Enfin le 14 messidor, nos désirs furent accomplis. L'armée débarqua à la Tour des Arabes à trois lieues environ de distance d'Alexandrie.

La mer était très agitée, les flots couvraient tous nos chaloupes et semblaient vouloir empêcher notre débarquement. Cependant, comme le temps pressait, on commença l'opération et les canots mirent à terre assez de troupes pour maintenir l'ennemi s'il se présentait.

Je croyais d'abord que nous aurions été vivement inquiétés, car on nous avait dit que nous serions attaqués par des troupes considérables, turques et arabes, et par l'armée des Mamelucks que l'on disait très aguerrie.

Je m'attendais donc à un combat sérieux, mais nous n'eûmes à repousser que les Mamelucks, qui se replièrent après un court engagement.

Le jour même, on prit de vive force Alexandrie qui n'était gardée que par quelques troupes turques et arabes. Nous perdîmes fort peu de monde et nous nous trouvâmes tout à coup possesseurs d'un des points principaux de l'Egypte.

Nous étions contents d'être débarqués, après deux mois de roulis, de souffrances et de misères.

Mon régiment s'établit près de la Tour des Arabes, afin d'y passer la nuit. Je commençais à m'endormir, lorsqu'une fausse alerte, occasionnée par quelques soldats ivres, réveilla tout le camp. On se remit bien vite, mais je ne parvins pas, quant à moi, à trouver du repos ; il me semblait que j'étais encore capoté par les soubresauts du navire, et si je me levais pour me promener dans le camp, je marchais en vacillant ; tous mes compagnons d'armes éprouvaient la même sensation.

Le 16, à cinq heures du matin, nous nous mîmes en route pour Alexandrie, afin de nous joindre à ceux qui s'y trouvaient depuis la veille. La chaleur était intolérable. Beaucoup de soldats sont tombés pendant la marche pour ne plus se

relever. Nous manquions d'eau, car, depuis la Tour des Arabes jusqu'à Alexandrie, on ne trouve aucune citerne. Très fatigué moi-même, souffrant horriblement de la soif, je tombai, en arrivant sous les murs de la ville. Un volontaire de la demi-brigade puisa de l'eau fraîche à une citerne et m'en fit boire quelques gorgées, ce qui me sauva. Presque honteux de cette faiblesse, je rejoignis, le plus vite possible, mes anciens compagnons des armées de Sambre-et-Meuse et d'Italie.

Il n'est d'ailleurs pas étonnant que beaucoup d'hommes, même rompus aux fatigues de la guerre, aient succombé dans cette marche. Ils sortaient en effet presque tous malades, des vaisseaux sur lesquels on les avait entassés et s'étaient mis en marche, sans vivres, sans eau et sans avoir pris de repos, dans un désert de sable échauffé par un soleil torride.

On fit camper l'armée dans les jardins d'Alexandrie : les ordres furent donnés de se pourvoir de vivres et d'eau pour trois jours.

J'appris alors que le brave général Kléber avait été blessé, en escaladant les murailles de la place, à la tête de sa troupe.

L'ordre de départ surprit l'armée, qui pensait se reposer quelques jours ; étant prévenu, chacun s'empressa de rechercher ce qui lui paraissait indispensable ; une bonteille pour emporter de l'eau. Il nous manquait en effet les choses les plus nécessaires. Ainsi nous n'étions pas même pourvus de bidons.

Quoique très fatigué, excité par la curiosité, bien naturelle, je ne puis résister au désir de visiter Alexandrie.

La peste sévissait alors dans un des quartiers de cette malheureuse ville. On y assista à un spectacle abominable. Une femme pestiférée, tenant dans ses bras un enfant également atteint de l'épouvantable maladie, fut portée au cimetière et enterrée vivante, aux yeux de plus de quarante spectateurs français.

Les habitants ne se montraient guère ; la terreur que leur inspirait l'armée française était grande. Les indigènes riches s'enfermaient dans leurs maisons, je ne rencontrais guère que des fellahs déguenillés qui demandaient l'aumône.

Je visitai aussi, hors la ville, la colonne de Pompée, érigée par César ; elle est haute de quatorze pieds et sert aujourd'hui à signaler les vaisseaux en mer.

Sur les cinq heures du soir, je rentrai au camp de la division Reynier, à laquelle j'appartenais et je me reposai à l'ombre d'un palmier.

La nuit fut tranquille.

Le 17 messidor, à quatre heures du matin, la division Reynier se mit en route pour le Caire. Jusqu'à huit heures, nous marchâmes assez bien, le sable du désert n'était pas encore échauffé, mais, à partir de cette heure, le soleil devint ardent, insupportable, et, sur les dix heures, la chaleur était si terrible que nous ne pouvions plus marcher. Ceux qui avaient fait provision d'eau buvaient sans cesse ; cette provision fut vite épuisée.

Pour moi, j'endurais la soif avec résignation, j'étais moins altéré que les malheureux soldats, qui, pendant deux mois de traversée, avaient vécu de salaisons, tandis que les officiers avaient eu de la nourriture fraîche ; de plus, nos hommes étaient pesamment chargés. Cependant, il faut admirer leur ténacité, leur courage ; car, s'ils se laissaient tomber, c'était à bout de forces.

Je fus surpris dans cette marche d'un phénomène de mirage. Comme le soleil était ardent, un lac d'eau salée s'était desséché ; le sel déposé brillait comme de l'eau. Bon nombre de soldats coururent en avant avec des marmites pour y puiser, mais, quelle fut leur déception, lorsqu'ils virent que, plus ils avançaient, plus le lac se desséchait. On se trouva plus fatigué que jamais. Le sable brûlait nos pieds ; n'étant plus brisés à la marche, nous souffrions le martyre.

Les Arabes, qui voltigeaient toujours autour de nous, inquiétaient beaucoup nos traîneurs. On était donc obligé d'arrêter à chaque instant la division pour leur donner le temps de rejoindre.

Nous arrivâmes, vers deux heures de l'après-midi à la position de Beda que nous devions occuper jusqu'au lendemain et nous installâmes notre bivouac.

Aussitôt que chaque corps eut pris son rang de bataille, avant même que l'on fût formé complètement, chacun courut chercher de l'eau.

Sur la droite de notre camp se trouvait une vieille citerne, dans laquelle on put trouver à peine de quoi rafraîchir le quart de la division. Les troupes du général Desaix venaient de séjourner la veille dans cet endroit et avaient épuisé la citerne. Lorsqu'on eut tiré quelques bidons, il ne resta plus que de la vase.

Cette citerne était alimentée, par une faible source ; il fallait donc attendre que l'eau se fût renouvelée.

C'était pitié de voir autour de ce tron fétide des hommes couchés à droite et à gauche, mourant de soif, haletants et ne pouvant se désaltérer. O jour fatal ! j'ai vu de mes yeux des hommes mourants supplier, implorant la pitié de leurs camarades qui se disputaient une pauvre saumâtre ; j'en ai vu mourir quelques uns, au milieu de tortures atroces. La plupart des officiers donnaient un admirable exemple et, par un prodige de volonté, souffraient sans se plaindre.

Le général Reynier fit battre la générale et la division se mit en route pour camper près d'une autre citerne. On ne s'arrêta qu'au soir, presque en désordre, après avoir perdu en route des traîneurs, enlevés par des Arabes. Le bivouac fut établi à Alkrie. Là nos soldats ne tardèrent pas à trouver quelques vieux puits abandonnés presque entièrement comblés et à fleur du sol, où croupissait une eau noire comme de l'encre. Son goût était insupportable, et encore fallait-il pour arriver à ces puits infects se hasarder assez loin du camp. J'ai vu payer douze francs deux bouteilles de cette eau.

Dans la nuit, quelques coups de feu reveillèrent le camp. Nous sautâmes sur nos armes ; de proche en proche, la confusion se mit dans tous les corps. Le soldat, presque endormi, se levait, saisissait son arme la déchargeait devant lui au hasard. Les officiers réussirent enfin à rétablir le calme en criant : ce n'est rien ne tirez plus !

Mais quel devait être l'état de cerveaux échauffés par un soleil torride depuis deux jours, souffrant la soif et la faim. L'imagination surexcitée donnait aux moindres mouvements des proportions énormes. Fort heureusement, les soldats à moitié endormis, n'avaient pas dirigé leur feu, ils avaient tiré trop haut. Les pertes de cette nuit furent peu importantes. La neuvième demi-brigade n'eut qu'un tué et un blessé.

Le 18 enfin, après bien des souffrances et quelques escarmouches, nous arrivâmes à Kariou, où nous trouvâmes une belle citerne, remplie d'une eau délicieuse. La distribution se fit régulièrement. Après avoir conduit les hommes de ma demi-brigade, je rentrai au camp, lors que je vis des soldats courir vers un endroit écarté d'où partaient des cris ; je m'y dirigeai et j'arrivai au moment où des grenadiers venaient d'arrêter trois Arabes, qui, ayant surpris un de nos soldats, l'avaient terrassé et s'étaient mis en devoir de lui couper la tête. L'infortuné fut secouru trop tard, on fusilla le même jour ses assassins sur le front de bandière.

Dans la soirée, les avant-portes ayant pris un espion, le conduisirent au général de cavalerie Leclerc, homme d'une gaîté brusque, communicative et martiale, plaisantant dans les circonstances les plus graves. Il examina l'Arabe.

— Mes amis, dit-il aux soldats, cet homme est donc un espion.

— Nous le croyons, répondit un sous-officier.

— Ah ! le pauvre homme, c'est dommage, il est si bien portant. Après un intervalle de quelques minutes pendant lesquelles l'espion fut interrogé, le chef du détachement demanda ce qu'il fallait faire de l'indigène arrêté.

— Ah ! le pauvre homme, répondit le général, il faut, mes amis... il faut le fusiller.

L'ordre fut immédiatement exécuté. Le 19, la division reposée arriva à Damahour.

Quelques jours plus tard eurent lieu les batailles de Chebreis et des Pyramides. Bonaparte entra au Caire le 22 juillet 1798. (4 thermidor).

CAPITAINE VÉRAY.

LE BOURREAU RUSSE

Sous le titre, *la Russie et les Russes*, a paru à la Librairie Dentu, un nouveau volume de Victor Tissot.

Depuis le *Voyage au Pays des Millions*, M. Tissot n'a rien écrit de plus attachant et de plus intéressant. Dans une série de petits tableaux à la plume, d'une touche fine et sobre, le jeune voyageur nous donne une Russie copiée d'après nature, et vue sous son véritable jour, c'est-à-dire son jour actuel.

Voici le récit d'une entrevue et d'une conversation qu'il eut à Moscou avec Frolof, le bourreau russe.

Frolof, le bourreau de toutes les Russies, n'est pas un monsieur, comme le bourreau de Paris. C'est un ancien assassin, un meurtrier retiré des affaires, condamné à mort par les tribunaux, mais dont la peine a été commuée en détention à perpétuité à condition qu'il continuât pour le compte de l'Etat le petit commerce entrepris jadis pour son compte particulier.

Frolof est enfermé depuis une quinzaine d'années dans la prison centrale de Moscou. Le besoin se fait-il sentir de pendre quelqu'un à Kiev, à Odessa ou à Saint-Petersbourg, Frolof y est envoyé sous bonne escorte. Il adore, dit-on, ces petits déplacements qui sont pour lui de véritables voyages de plaisir. Sa présence dans les buffets des gares fait toujours monter la recette, tout ce qu'il boit, il le boit « à l'œil ».

On m'avait promis une entrevue avec Frolof. On m'avait même proposé de me l'envoyer à mon hôtel accompagné de ses gendarmes ! Mais je tenais trop, dans la maison où j'étais descendu, à ma réputation d'homme aux relations avouables, pour accepter une semblable proposition, si remplie d'attention délicate qu'elle fût pour moi. Du reste c'eût été sortir Frolof de son cadre ; un bourreau qui est prisonnier doit être vu en prison.

Un soir, en rentrant chez moi, je trouvai la dépêche ci-après, que je conserve précieusement dans mes archives de voyage :

7 novembre

Le bourreau est arrivé. Suis venu pour vous prendre et vous emmener à la prison. Vous n'avez pas trouvé. Faites-moi savoir quand j'aurai passé demain pour vous chercher.

Je répondis que j'étais libre à partir de midi.

A trois heures, M. X. revint me prendre avec sa voiture. La neige tombait à gros flocons. Il faisait un temps funèbre, bien en harmonie avec les pensées qui peuvent rouler dans la cervelle de quelqu'un qui s'en va chez le bourreau.

Les mains de Frolof devaient être encore chaudes de sa dernière exécution ; il revenait de Saint-Petersbourg, où il avait pendu deux nihilistes ; Pressniatoff et Kiviakowski.

La prison centrale, la maison du bourreau, est située dans les faubourgs. Son aspect extérieur n'a rien de bien romantique. Représentez-vous un vaste enclos entouré d'une palissade haute de douze pieds, et gardée par des sentinelles

en capote grise, la baïonnette au fusil. On dirait un blockhaus. A l'entrée, dans la première cour, une mesure : c'est là qu'habite Frolof, au sous-sol, dans une espèce de cave.

Nous descendons un escalier boueux, gluant, et nous pénétrons dans une pièce toute noire, qui ressemble à une caverne, à un repaire de fauves. Une femme vient au devant de nous, traînant un enfant en chemise accroché à sa jupe.

— Où est Frolof ? lui demanda mon introducteur.

— Il est sorti... Il est allé faire quelques emplettes... Mais dans cinq minutes, il sera de retour... Vous venez peut-être pour acheter de la corde ?...

— Non.

— Ah !... c'est que jamais on n'en a tant demandé... Asseyez-vous, mon mari va rentrer...

C'était la femme du bourreau. Elle avait la voix douce, les yeux bleus, le teint mat. Elle portait le costume des paysannes : la chemise à manches bouffantes, la rouge sarafane et le tablier attaché au dessus des seins.

Sur une table crasseuse chantait un samovar au ventre de cuivre luisant. Aux murs pendaient des vêtements fripés, de vieilles touloupes : on eût dit des éponilles d'exécutés. Et dans un coin, la petite lampe en verre rouge, qui brûlait devant une image de la Vierge, mettait dans la pénombre comme une grosse tache de sang.

Un bruit de pas résonna dans la cour, au dessus de nous.

— Voici Frolof, nous dit la femme. Les gendarmes qui l'ont accompagné viennent de rentrer.

Quelques instants après il parut, tenant tout le cadre de la porte avec ses larges épaules, sa forte carrure et sa grosse tête à crinière noire. Son costume ne différait pas de celui de l'homme du peuple : Il portait un petit chapeau, une chemise rouge sous sa touloupe ; ses pantalons de drap sombre étaient rentrés dans ses bottes. Cet infatigable tueur d'hommes n'a pas l'aspect terrible que les sentimentalistes pourraient s'imaginer. Il ne diffère des autres moujiks que par la force bestiale ramassée dans sa nuque épaisse et dans ses gros bras musculeux et courts. Frolof vaut à lui seul vingt gendarmes. Quand, dans la prison les détenus menacent de sortir de leur tranquillité de bêtes enragées, la porte de Frolof s'ouvre, il se montre armé d'un fouet ou d'un gourdin, et aussitôt tout rentre dans l'ordre et le silence. Il a assommé un jour d'un simple coup de poing, deux ou trois prisonniers révoltés. La légende de la prison a conservé le souvenir de cet exploit.

Frolof nous invita à nous asseoir ; puis, sur notre demande, il nous raconta l'exécution qu'il venait de faire à Saint-Petersbourg... Les choses se passent promptement. On dresse de bon matin l'échafaud à 240 mètres de la prison. Les condamnés, revêtus d'une longue chemise blanche, les mains liées derrière le dos, portant sur la poitrine un écriteau avec ces mots : « condamné pour crime politique », sont conduits en voiture, entre une double haie de gendarmes à pied et à cheval. On leur fait gravir un petit escalier de quatre marches ; en un tour de main on passe le nœud coulant autour du cou, et l'on retire brusquement l'escalier. Le corps tombe dans le vide... Il se balance et gigotte cinq minutes, puis tout est fini.

— Quand Pressniakoff, du haut de sa voiture, aperçut les deux potences, nous dit Frolof, un sourire plissa ses lèvres, et il promena un regard plein de fierté et de défi sur son escorte ; Kiwiakowski se montrait, au contraire, très abattu ; il était plus pâle qu'un mort et sa tête retombait, ballotée et comme vide, sur sa poitrine... Quand je les pris pour les conduire à l'échafaud, j'entendis Pressniakoff dire à son compagnon : « Courage, frère, n'aie pas peur ! » — Avant de mourir, tous deux ont fait le signe de la croix et embrassé le crucifix. Kiwiakowski avait trente ans ; Pressniakoff vingt-cinq.

Frolof nous donnait tous ces dé

tails avec la simplicité et la bonhomie d'un moujik qui raconterait un conte de fée à la veillée. Il était évident que, pour lui, pendre c'était maintenant comme pour un violoncelliste jouer du violoncelle. Il nous dit qu'il en était à sa vingt-cinquième exécution, et qu'il espérait des temps encore meilleurs...

Il nous offrit à chacun un bout de corde "authentique"; car s'il ne substituait pas de temps en temps une fausse corde à la vraie, il nous avoua ingénument qu'il ne pourrait pas la faire durer. Les cordes de pendus, c'est son petit bénéfice. Les joueurs—et quel Russe ne l'est pas?—se disputent à coup de roubles la possession de ce lugubre porte-veine. Frolov nous accompagna jusqu'au bout de l'escalier de sa cave, et quand il redescendit, un gendarme vint fermer la grosse porte rouge qui fait de la maison du bourreau une véritable prison.

VICTOR TISSOT.

L'EGYPTE.

Londres, 15.—Il a été décidé d'envoyer un corps d'aérostats à Alexandrie.

Berlin, 15.—On craint que le Cabinet russe ait l'intention de profiter des troubles actuels en Egypte, pour faire revivre ses anciennes prétentions que le Congrès de Berlin avait mise de côté.

Alexandrie, 15.—Les troupes régulières et les Bédouins sont dans les environs du fort Mecks.

Le général Alison a reçu du renfort par l'arrivée d'un détachement de montagnards écossais et de l'artillerie de marine.

L'infanterie montée sous les ordres du col. Gérard a fait une reconnaissance au point du jour et s'est avancée jusqu'à un demi mille de la seconde ligne des ennemis. Les anglais furent poursuivis par des cavaliers, dont plusieurs furent tués, Gérard dit qu'il a atteint le but de sa reconnaissance.

Déposition du sultan

Alexandrie, 25.—Des indigènes de Kafr El-Dwar rapportent qu'Arabi a convoqué une assemblée des Ulemas, dimanche, et a obtenu d'eux un *fatwa* (décret) déposant le sultan et proclamant le chef de la Mecque comme calife. Arabi disent-ils aussi, organise des corps de Bédouins, et leur a donné des commandants à Charkis et Garbieh, dans la Haute Egypte.

Alexandrie, 15.—Le Khédive a promulgué deux décrets aujourd'hui. L'un autorise l'amiral anglais et le commandant des forces à occuper les points qu'ils jugeront à propos sur l'Isthme de Suez pour les opérations militaires contre les rebelles, et invite les autorités égyptiennes de faire connaître aux habitants et particulièrement aux employés du canal, la teneur du décret. L'autre décret autorise les autorités anglaises à prohiber l'importation du charbon et des munitions le long de la côte entre Alexandrie et Port Saïd, et en cas de contravention d'ordonner la confiscation des articles prohibés.

Constantinople, 15.—Les ambassadeurs sur l'initiative de la France, ont fait de pressantes représentations à la Porte, au sujet de l'agitation contre les chrétiens en Syrie et autres parties de l'empire turc. La France a accepté, sous certaines réserves, la proposition pour la protection collective du canal de Suez.

Rumeur de la soumission d'Arabi.

Londres, 15.—Le correspondant du *News* à Paris télégraphie que les dépêches transmises d'Egypte aux Banquiers confirment la nouvelle annonçant qu'Arabi se soumettra au Sultan.

Arrivée de transports.

Malte, 15.—Les transports *Nevada*, *Egyptian Monarch*, *Viking*, *Marathon* et *Capella* sont arrivés ici avec des troupes pour l'Egypte.

Woolwich, 15.—Les transports *Jylian Monarch* et *Levis* ont pris à leur bord hier le reste des troupes destinées pour l'Egypte, y compris les corps d'armée.

Alexandrie, 15.—Le général Wolseley est arrivé.

Le Sultan a ordonné aujourd'hui formellement à Arabi de déposer les armes, s'il refuse, le Sultan le laissera se débattre avec l'Angleterre. Deux régiments de Montagnards, le régiment Derbyshire et les gardes du corps sont sur le point de marcher vers la ville.

Un steamer, ayant à son bord le régiment de Kent Ouest, est arrivé.

Constantinople, 16.—Le Khédive a fait appeler Nuba pacha à Alexandrie.

Paris, 15.—De Beaulieu dit, dans le *Journal des Débats*, qu'il est de l'intérêt de l'Angleterre d'agir avec modération à l'égard du canal de Suez afin d'éviter un précédent qui justifierait les prétentions de l'Amérique relativement à la protection du canal de Panama.

Constantinople, 15.—L'un des deux Egyptiens arrêtés hier sous le soupçon d'être des agents secrets du Khédive, est, dit-on, l'aide-de-camp du Khédive.

Alexandrie, 15.—De Lesseps empêche l'établissement d'une ligne télégraphique entre Port Saïd et Suez. Les opérations ont été en conséquence suspendues.

Londres, 15.—On affirme dans les cercles semi-officiels qu'il règne une certaine excitation au bureau de la guerre. On prétend que le général Wolseley a trouvé les pertes anglaises en Egypte plus sérieuses qu'on l'avait supposé. Le bureau de la guerre a ordonné, dit-on, à 3,000 hommes de troupes de plus de se tenir prêts à partir pour l'Egypte, pour remplacer les malades et les blessés.

Alexandrie, 15.—Les lieutenants Smith Dorion de l'*Invincible* et Hamilton de l'*Alexandra* ont traversé lundi soir le canal Mahmoudieh et le lac Mariout, l'eau ne dépassait pas la hauteur du genou. Ils se sont avancés à 600 verges des lignes de l'ennemi et se sont ensuite retirés pour faire rapport de leur excursion.

On rapporte qu'un espion, ayant sur lui des documents importants, a été envoyé hier aux quartiers généraux.

Le duc de Connaught a visité le Khédive aujourd'hui.

Berlin, 15.—On rapporte que l'ambassadeur allemand en Angleterre qui est maintenant à Badelsberg, a eu aujourd'hui une longue entrevue avec l'empereur Guillaume au sujet des affaires étrangères. L'ambassadeur a exprimé l'opinion que l'Angleterre ne pouvait pas agir autrement qu'elle a fait. L'empereur a parlé de cette question avec chaleur et a endorse entièrement les idées de l'ambassadeur.

Un rapport

Alexandrie, 15.—Le lieutenant Smith Dorion a fait le rapport suivant sur son expédition nocturne: Le lieutenant Hamilton et moi, après avoir avancé avec précaution à 17 milles sans escorte, nous sommes arrivés mardi matin à 2.30 à 300 verges du camp de la cavalerie de l'ennemi.

La nuit était très noire et il nous était impossible de reconnaître la position de l'ennemi; en conséquence nous avons résolu de trouver un endroit où nous pourrions voir le camp au lever de l'aurore. Nous n'avions pas parcouru 30 verges que nous fûmes aperçus par un piquet de l'armée ennemie; le piquet fit aussitôt un signal au moyen d'une lumière auquel on répondit le long de la ligne. Nous courûmes environ un mille et nous nous avançâmes à une centaine de verges dans le lac. L'ennemi nous poursuivit et se répandit autour du lac, nous coupant ainsi entièrement la retraite. Les chevaux des rebelles ne voulurent pas se lancer dans l'eau pendant les ténèbres. Le système de faire des signaux au moyen de lumière est excellent. Je présume que l'ennemi n'a pas osé faire feu dans la crainte de donner l'éveil à nos troupes qu'il croyait proche. Nous attachâmes un mouchoir blanc au bout d'une perche dans l'attente d'être capturés. Ensuite nous décidâmes de faire une autre tentative pour nous sauver.

A quatre heures du matin nous nous avançâmes à une centaine de verges de plus dans le lac et nous nous couchâmes dans deux pieds d'eau. L'ennemi nous ayant perdu de vue se retira. A 4.46 heures nous nous levâmes, et après un long détour nous arrivâmes au camp Anglais.

Alexandrie, 15.—Le colonel Gerard a fait ce matin une reconnaissance et a réussi à faire un plan de la position de l'ennemi.

Le transport *Humbert* est arrivé.

Le temps devient plus froid. Des centaines d'habitants arrivent tous les jours complètement dépourvus de tous les moyens de subsistance. Les provisions sont très chères; et les loyers ont doublé de prix.

Alexandrie, 15.—Le correspondant de la *Lanterne* sera remis en liberté, mais le consul français lui a dit d'être plus prudent à l'avenir.

Les troubles de la Syrie

Constantinople, 16.—La Porte a fait savoir au gouverneur de la Syrie qu'il serait tenu responsable du maintien de l'ordre dans cette province, et elle a autorisé le chef de la gendarmerie à porter le nombre des troupes au chiffre qu'il jugera nécessaire.

La conduite de la Porte.

Un petit corps de cavalerie qui s'était embarqué à Constantinople pour l'Egypte, a débarqué à la Baie de Suda au lieu de se rendre à Alexandrie. Les bataillons d'infanterie albanaise qui avaient reçu l'ordre de s'embarquer pour Scutari, ont reçu des ordres contraires. Tout cela est très-significatif, si l'on considère en même temps que la Porte n'a pas encore fixé de jour pour la discussion de la convention militaire.

Le *Times* dit au sujet de l'intervention turque: "Nous ne pouvons regretter que le Sultan épargne lui-même à nos troupes l'humiliation de se battre côte à côte avec des alliés aussi mal venus."

Une dépêche de Constantinople au *Standard* dit: "Les délégués ottomans

ont demandé que la conférence continue de siéger.

Londres, 16 août.—Les craintes au sujet de la sûreté du canal de Suez étant disparues, le gouvernement ne prend plus de mesures d'assurance sur ces vaisseaux de guerre.

Un engagement.

Alexandrie, 16.—Il y eut un engagement ce matin entre une patrouille anglaise et un détachement de cinq cents Bédouins près de Ramleh. Cinq Bédouins ont été tués.

Le général Wolseley, de par l'autorité du Khédive, a lancé une proclamation adressée au peuple égyptien, dans laquelle il déclare que le seul objet de l'Angleterre est de rétablir l'autorité du Khédive. Il ajoute que tous les habitants paisibles seront traités avec bonté; les mosquées seront respectées et toutes les provisions fournies par les habitants seront payées.

Le général ajoute qu'il accueillera avec plaisir tous les chefs qui seront disposés à lui aider à supprimer la rébellion.

Convention.

Constantinople, 16.—Le projet de convention militaire proposé par la Porte à l'Angleterre était rédigé comme suit: L'armée turque entreprend de pacifier l'Egypte sans l'intervention étrangère. Les Anglais se maintiendront dans leurs positions actuelles mais ne prendront pas part aux opérations.

Les Turcs se serviront d'Alexandrie comme base de leurs opérations. Les Turcs et les Anglais évacueront l'Egypte après la pacification du pays.

Les officiers Anglais seront attachés aux quartiers généraux turcs, et la question de l'évacuation devra faire le sujet d'une convention spéciale. Il n'est pas probable que la Turquie accepte les conditions de Lord Dufferin.

Lord Dufferin a rejeté ce projet et en a soumis un autre, stipulant que les Turcs devront pas entreprendre d'opérations sans avoir au préalable obtenu le consentement du commandant anglais.

Alexandrie, 16.—Le général Wolseley, a tenu une conférence hier avec l'amiral Seymour, et tous les généraux. Subsequently Wolseley fit une visite au Khédive. Cette après-midi le général en chef inspecta les positions de Ramleh. Le commandant anglais à Mecks a reçu une offre de reddition de la part de tout un bataillon d'infanterie, moyennant des conditions favorables.

Berlin, 16.—On croit que le Sultan désire attendre le résultat des pourparlers avec Arabi avant de consentir à une convention militaire avec l'Angleterre.

Rome, 16.—Menotti Garibaldi nie qu'il recrute des volontaires pour aller en Egypte.

Alexandrie, 16.—Le Khédive a envoyé hier un télégramme à Nice requérant la présence de Raouf pacha au palais. Riaz pacha s'embarque demain à Marseille pour l'Egypte. On espère former un cabinet avec l'aide de Cheif pacha et de Riaz pacha, sous la présidence du Khédive.

Le correspondant de la *Lanterne* a été remis en liberté.

Paris, 16.—Des officiers de la compagnie du canal de Suez annoncent que, après les troupes anglaises se fussent emparé de l'aqueduc de Suez, de Lesseps s'est rendu à Suez et a effectué une entente satisfaisante avec l'amiral Hewitt au sujet des droits imposés par les lois affirmant la neutralité du canal; ensuite il s'est rendu à Port Saïd pour faire des arrangements semblables avec l'amiral Hoskins.

Constantinople, 16.—La nouvelle annonçant que les Ulemas avaient déposé le Sultan est contredite.

On rapporte dans les cercles turcs que l'hésitation à lancer une proclamation contre Arabi est due au fait qu'on a reçu un télégramme de lui il y a cinq jours, dans lequel Arabi dit qu'il est prêt à se soumettre au Calife, mais qu'il ne peut pas laisser ses soldats sans chef jusqu'à l'arrivée des troupes turques en Egypte, alors il remettra le commandement au général turc. C'est pour la même raison que la convention militaire n'est pas encore signée.

Alexandrie, 16.—Le général Wolseley a présidé aujourd'hui un conseil de guerre à bord du *Salamis*. Le transport *Calabria* a failli faire naufrage dans le port.

L'approvisionnement de l'eau peut suffire pour plusieurs heures.

Un parti d'Arabes a détruit hier soir les pompes à la station Ramleh.

Les soldats du 49ème régiment ont éteint aujourd'hui un incendie en arrière des ruines du palais Zeizure. La police indigène se trouvait sur les lieux, mais elle n'a rendu aucun service.

Paris, 16.—Le *Gaulois* annonce que le prince Ibrahim pacha, quatrième fils de l'ex-Khédive, a obtenu la permission de sa mère de se rendre à Londres pour solliciter la faveur du duc de Connaught de servir comme soldat dans l'armée anglaise en Egypte. Il ne promet pas de demeurer en Egypte après que la campagne sera terminée.

Alexandrie, 16.—On a entamé des négociations avec la compagnie du canal pour la pose d'un câble de Suez à Port

Saïd. Si ces travaux sont exécutés, il y aura ensuite communication télégraphique directe entre Suez et l'Angleterre.

Débarquement des troupes

Alexandrie, 17.—Le général Wolseley a décidé que l'avant-garde anglaise partirait d'Aboukir samedi, et débarquerait au Fort d'Aboukir dimanche, où elle attaquera l'ennemi.

Suez, 12.—L'ordre suspendant le déchargement des transports ici porte le public à croire que les troupes débarqueront à Ismailia.

Désordres.

Paris, 17.—Il y a des désordres alarmants aux mines de Mont Sedule. La populace a brisé les portes de l'église avec de la dynamite, mais la police l'a empêchée d'attaquer la maison des prêtres.

Constantinople, 27.—Lord Dufferin a reçu des instructions à l'effet de ne pas presser la Porte de répondre à la note relative à la convention militaire.

La Porte

Constantinople, 17.—La Porte a défendu l'exportation des approvisionnements pour Alexandrie. Ce décret affecte les approvisionnements de grain de l'armée anglaise et l'empêche de se procurer des chevaux et des mules.

Alexandrie, 17.—Des négociations sont entamées aujourd'hui pour la capitulation à 3.000 Bédouins qui sont actuellement avec Arabi.

On croit que le général Wolseley s'opposera à la marche de l'ennemi avec des colonnes, sur la route du lac Aboukir, afin de surprendre Arabi à l'endroit où son flanc droit repose sur le canal Mahmoudieh.

On croit que le jeune officier de marine italienne que l'on disait disparu, le 15 courant, s'est enfui avec l'intention de donner des informations à Arabi.

De Lesseps.

De Lesseps télégraphie à Ismailia: "Le gouverneur m'a demandé aujourd'hui si les Egyptiens pourraient légalement couper le canal d'eau douce du Caïre à Ismailia. J'ai répondu négativement. J'ai communiqué hier mon opinion, qui a reçu la sanction de décisions légales, à Arabi, qui a toujours respecté scrupuleusement les droits de la compagnie du canal de Suez."

Alexandrie, 17.—Les 28ème, 46ème et 60ème régiments, levèrent le camp à Ramleh et se préparèrent à s'embarquer.

Les transports *Egyptian Monarch* et *Nevada* sont arrivés.

Bombardement d'Aboukir

Le bruit court toujours qu'Aboukir sera attaqué bientôt par mer et par terre. D'après les dernières nouvelles, l'attaque se fera dimanche matin.

Mécontentement.

Berlin 17.—Le retard apporté par la Porte à accepter la proposition d'une convention militaire a irrité considérablement le gouvernement allemand. Hirschfeld, représentant de l'Allemagne à Constantinople, a reçu instruction de faire des représentations à la Porte à ce sujet. La *Gazette de la Croix* dit: "La Porte ne peut pas intervenir militairement en Egypte, d'après la même raison qui l'a empêchée d'intervenir au mois de juillet. On doit blâmer la Turquie pour la position désavantageuse dans laquelle elle s'est placée. L'Angleterre ne demande pas plus quant à la direction des opérations militaires en Egypte qu'elle a fait au temps de la guerre de la Crimée, alors que la Turquie s'est rendue à ses demandes sans préjudice à l'autorité du Sultan."

Projet d'attaque.

Alexandrie, 17.—La première division et un régiment de la seconde débarqueront demain. Après le bombardement des forts d'Aboukir, pendant lequel tous les navires de guerre à l'exception de deux se retireront des eaux d'Alexandrie, on a l'intention de faire débarquer la première division sous le commandement du général Wolseley tandis que la seconde division commandée par le général Hamley et les brigades dirigées par les généraux Wood et Alison opéreront du côté de Ramleh.

Constantinople, 16.—La Porte a réitéré ses instructions aux gouvernements provinciaux de prendre des mesures pour empêcher des désordres dans leurs territoires respectifs.

Le Scheik Arabe Abaidallah, chef de la tribu Kurde, est distrait et le gouvernement s'efforce de s'assurer où il est allé.

Alexandrie, 17.—Le second bataillon des grenadiers, le premier bataillon des gardes écossaises et le second bataillon des gardes Colistram ont reçu ordre de s'embarquer à bord des transports de bonne heure vendredi matin. Un conseil de guerre a été tenu jeudi à bord de l'*Illicon*. On dit qu'Arabi a une centaine de canons en position à Kafr-El-Dwar. L'Angleterre pourra lui répondre avec 80 de plus au moins.

Démision.

Constantinople, 17.—Saïd pacha, premier ministre turc, ministre des affaires étrangères et principal représentant de la Porte à la Conférence, a donné mercredi sa démission comme premier ministre.

Londres, 17.—Une dépêche de Reuter, datée de Constantinople à 11 heures du soir, contredit la nouvelle de la démission de Saïd pacha.

La Russie.

Londres, 17.—Un correspondant de la *Gazette de Cologne* exprime l'opinion que la Russie se prépare à faire la guerre contre la Turquie comme moyen de compensation de l'occupation de l'Egypte par l'Angleterre.

Le camp d'Arabi.

Alexandrie, 17.—Un déserteur de l'armée d'Arabi, qui est arrivé aujourd'hui, donne une description graphique de la misère qui règne dans le camp des rebelles où les blessés tourmentés; leurs souffrances sont horribles; le tableau est des plus sombres. On dit que quelques malheureux ont été fusillés par leurs camarades pour mettre fin à leur agonie.

Plusieurs Egyptiens ont été accusés de combattre contre leur volonté. Le général Hamley a pris aujourd'hui le commandement des troupes à Ramleh. Les généraux Wood et Alison se sont mis à la tête de leurs brigades.

Paris, 18.—On dit que M. de Freycinet a exprimé l'opinion que la question égyptienne sera promptement réglée par l'Angleterre grâce au secours qu'elle recevra du Soudan et du puissant Cheik El Sanousi.

Arrivée de transports.

Malte, 18.—Les transports *Duke of Argyll* avec pontons, télégraphie et des compagnies d'ingénieurs de chemin de fer et le *Grecoan* avec une batterie d'artillerie sont arrivés ici en route pour l'Egypte.

Le transport *Grecoan* avec des troupes est arrivé en route pour l'Egypte.

Paris, 18.—Ce n'est plus un secret pour personne que la Russie mène une formidable armée dans le Caucase. Elle s'élève actuellement à 75,000 hommes.

Ezroum, 18.—On croit que la Russie est sur le point d'occuper toute l'Asie Mineure. Cette partie de la Turquie est si mal défendue que ce projet d'occupation pourrait s'effectuer sans verser beaucoup de sang.

Alexandrie, 18, 11.20 a.m.—La division des gardes et le 6ème régiment s'embarquent actuellement. Les montagnards Gordon et Cameron partent pour Ramleh où ils formeront le noyau des montagnards sous le commandement du général Alison.

Plus tard.—La flotte est sous vapeur, elle lèvera l'ancre avec des instructions cachetées.

New-York, 18.—Une dépêche de Constantinople dit qu'il est décidé que la Porte n'enverra pas de troupes en Egypte. Des ordres ont été émanés pour faire suspendre tous les préparatifs dans cette direction. Le sultan est à faire préparer un prêt formel qui sera présenté à Lord Dufferin et à la conférence et dans lequel le Sultan s'oppose énergiquement à l'occupation de l'Egypte par les Anglais.

La proclamation déclarant Arabi rebelle n'a pas été lancée et il est probable qu'elle ne le sera pas.

Ce projet contre l'occupation anglaise cause une profonde sensation.

Alexandrie, 18.—Tout le corps expéditionnaire est à bord des navires et prêt à partir. On ne connaît pas le lieu de sa destination.

On suppose que la flotte se dirigera vers Aboukir et que les troupes marcheront vers le canal de Suez.

Port Saïd, 18.—Le gouverneur d'Arabi est parti hier soir pour Ismailia. Le commandant des troupes rebelles ici qui est un fanatique enragé, agit comme gouverneur.

Berlin, 18.—Les Allemands qui ont éprouvé des pertes lors du bombardement d'Alexandrie ont demandé des compensations au gouvernement allemand pour les dommages subis de la part de l'Angleterre.

St-Petersbourg, 18.—On contredit officiellement la nouvelle que la Russie concentrait des troupes dans le Caucase.

Constantinople, 18.—On rapporte que la Porte refusera non seulement de proclamer Arabi rebelle et d'envoyer des troupes pour agir de concert avec l'Angleterre, mais qu'elle enverra une nombreuse armée en Egypte pour agir indépendamment de la Grande Bretagne, et si c'est nécessaire de s'opposer à l'occupation anglaise.

Le bruit court que la Porte en est arrivée à une entente satisfaisante avec la Russie et que lord Dufferin a informé le gouvernement anglais que la Porte comptera à l'avenir sur l'appui de la Russie pour son attitude indépendante en Egypte.

Constantinople, 18.—La Porte craint que, si le chef Obaidallah, de la tribu Kurde, parvient à rejoindre sa tribu, il en résultera des hostilités entre la Turquie et la Perse. La Russie a été priée de veiller sur la frontière afin de signaler la présence du Scheik.

Les troupes ont reçu l'ordre de pour-

suivre le chef Obeidallah qui, dit-on, s'est enfui dans le Kurdistan.

Alexandrie, 18.—Le camp d'Arabi est dans une très mauvaise condition sanitaire, faute de chirurgien. Les blessés font pitié.

Des communications télégraphiques ont été établies entre Port Saïd et Suez. Suez, 18.—Raïf pacha, le nouveau gouverneur nommé par le khédive est arrivé hier et a été salué par les troupes anglaises et la marine. On a vu des patrouilles d'Arabi à 10 milles de Suez. Ses avant-postes qui se trouvent près de cette ville comprennent 2,000 hommes.

Forces des rebelles.

Londres, 18.—Le correspondant du *News* à Alexandrie écrit que les rebelles portent l'effectif de leurs troupes à 35,000 réguliers, 35,000 volontaires et 50,000 hommes armés. Ils prétendent avoir 41,000 à Kafir-el-Dwar. Ces chiffres sont grandement exagérés.

Alexandrie, 18.—Les transports *Orient*, *Capilla*, *Palmyra* et *Iberia* ont quitté le port aujourd'hui.

Les marins de l'*Inconstant* ont monté aujourd'hui un canon Armstrong à Ramleh. Demain ils continueront les opérations et formeront une batterie de quatre canons.

La division d'Aboukir se composera d'environ six mille hommes. Dans le cas de nécessité, elle sera appuyée par 2,000 hommes de la brigade navale.

La division du général Hamley est forte de sept mille hommes.

Le temps est excessivement chaud.

Alexandrie, 19.—Les transports et la flotte se dirigent vers l'est; ils sont prêts à faire feu.

4.40 h. p. m.—On entend une vive canonnade du côté d'Aboukir. On a reçu information aux quartiers généraux qu'un personnage marquant a été constamment en communication avec les rebelles et qu'il a été renfermé à bord d'un navire de guerre égyptien. On rapporte que cette personne est Hassan pacha, ministre des travaux publics.

Les généraux Wolseley et Aïdy ont accompagné les transports dans le *Salamis*. L'amiral Seymour hissera son drapeau sur le cuirassé *Alexandra*.

L'arrestation de la personne qui a été, dit-on, en communication constante avec les rebelles a eu lieu ce matin.

Alexandrie, 6 p. m. 19.—La bataille a commencé cette après-midi sur le canal Mahmoudieh. Les Anglais font usage de gros canons qui ont été placés hier à la jonction Mellaha. Le combat continue encore.

M. Long, consul américain, a été attaqué hier en dedans de la porte Gabarri par quarante indigènes environ.

Quelques soldats sont arrivés et ont dispersé la foule. Le chef des assaillants a été arrêté. Il paraît que les indigènes avaient essayé d'arrêter M. Long au moment où il passait en voiture; craignant pour sa vie, le consul fouetta son cheval infligeant des blessures à quelques-uns de ses agresseurs.

Washington, 19.—L'amiral Nicholson, dans une lettre adressée à un officier supérieur du département de la marine, contredit la nouvelle que, lorsque le bombardement d'Alexandrie a commencé, il a notifié les Egyptiens que s'ils faisaient feu sur son navire, il riposterait.

Constantinople, 19.—On affirme que le Sultan montre plus de répuance que jamais à proclamer Arabi rebelle et à accepter la proposition d'une convention militaire. Les fanatiques l'emportent pour le moment. Le peuple se montre toujours de plus en plus sympathique pour Arabi et l'anxiété augmente de jour en jour.

Plusieurs arrestations ont eu lieu; ce sont des personnes qui parlaient trop ouvertement en faveur d'Arabi.

Il y a eu aujourd'hui une réunion du cabinet; Assym pacha était présent.

On croit que la Porte désire modifier la rédaction de la convention militaire en y ajoutant les trois clauses suivantes: 1o Un général anglais sera attaché au camp turc pour faciliter les communications entre les commandants turc et anglais. 2o Les manœuvres des armées anglaises et turques seront dirigées de manière à éviter tout conflit entre les deux. 3o Une date sera fixée pour l'évacuation de l'Egypte par les troupes anglaises.

On croit que l'Angleterre a consenti à certaines modifications à la convention et qu'une entente entre les deux gouvernements est en conséquence regardée comme probable.

On rapporte que Saïd Pacha, premier ministre turc, a l'intention de réunir la conférence prochainement.

On a reçu un télégramme du chef arabe Obeidallah annonçant son arrivée dans le Kurdistan.

Alexandrie, 19, 7.30 h. p. m.—La fusillade que l'on a entendue cette après-midi dans la direction d'Aboukir n'était autre chose que le feu des canons anglais le long du canal Mahmoudieh.

Les transports *Arab* et *British Prince*, ayant des troupes à bord, sont arrivés. Les transports *City of Paris*, *Ascalon* et

Caspian sont arrivés à Malte avec des troupes pour l'Egypte.

Aden, 19.—Les transports *Armenia* et *Galatra*, partis de Bombay avec des troupes pour l'Egypte, sont passés ici le 17 du courant en route pour Suez.

Port Saïd, 19.—Peu de temps après le coucher du soleil, la canonnière *Falcon* est sortie apparemment dans le but de faire une reconnaissance au fort Ghimel; elle est ancrée maintenant en face du fort.

Deux frégates françaises sont entrées aujourd'hui dans le canal de Suez. Elles se rendent à Ismaïlia.

On dit que quelques troupes anglaises partiront ce soir pour Ismaïlia. La *Tourmaline* reste à Ismaïlia.

Alexandrie, 19.—Des indigènes ont saisi et pillé ce soir la maison de Sir Wilfred Hunt. On a trouvé dans la maison sept caisses de pistolets et une certaine quantité de munition.

Le Khédive et quelques-uns de ses amis ont, du toit du Palais, assisté avec intérêt au départ de la flotte anglaise pour sa destination mystérieuse.

Le général Wood et son état-major ont fait aujourd'hui une reconnaissance au front des avant-postes de Ramleh, n'ayant pas l'intention d'engager de combat sérieux. Lorsqu'ils sont arrivés près des avant-postes d'Arabi, l'ennemi a fait feu sur les Anglais qui étaient abrités par des arbres. Le train cuirassé s'est rendu à la jonction Mellaha et a ouvert le feu avec un canon de quarante, lançant quatre obus dans le camp ennemi. On rapporte que quatre soldats Anglais ont été blessés pendant l'après-midi.

Le bruit court que les Anglais attaqueront les positions d'Arabi lundi à six heures du matin.

Londres, 20.—On annonce que Port Saïd a été occupé ce matin à trois heures par les troupes anglaises. A 2.30 heures cette après-midi, des travaux en terre ont été évités entre les quartiers européens et arabe de cette ville.

Il y a 17 transports et 5 frégates à Port Saïd. L'amiral Seymour et le général Wolseley sont tous deux en cette ville. Ce matin les troupes anglaises ont occupé Ismaïlia et les troupes rebelles ont été chassées de Nefeh.

Les Anglais ont pris possession de la ligne télégraphique entre Port Saïd et Suez.

Les marins débarquent et désarment les indigènes, qui ne font aucune résistance.

Les canonnières *Dee* et *Don* sont entrées dans le canal.

On dit que l'amiral Hewitt a interrompu le trafic par le canal.

Port Saïd, 20.—Les troupes d'occupation sont au nombre de 600. Deux cent cinquante-deux soldats égyptiens ont été désarmés sans aucune résistance.

Le gouvernement du Khédive a été rétabli.

Les commandants des troupes égyptiennes sont prisonniers dans les bureaux de la compagnie du canal. Leur bureau de télégraphie est occupé par les Anglais.

Le canal est fermé aux navires marchands.

Le bombardement des fortifications de Ghimel aura lieu probablement aujourd'hui.

L'avis *Aspic* est parti hier pour remplacer le *Forbin* à Suez.

Le *Forbin* est allé à Massouah pour protéger les sujets français.

Alexandrie 20.—Les troupes qui sont débarquées des transports arrivés aujourd'hui, ont été envoyées immédiatement de l'avant. Les 38me, 49me, 75me et 79me régiments ont fait à quatre heures cette après-midi une reconnaissance le long du canal Mahmoudieh. L'ennemi est resté dans ses retranchements, se contentant de lancer quelques obus sur les troupes anglaises qui n'ont éprouvé aucune perte.

La flotte et les transports sont allés à Aboukir samedi après-midi, mais à 10.30 heures ce soir, ils ont fait voile vers l'est, laissant l'*Achilles* et deux autres navires dans la baie d'Aboukir. Ces frégates sont encore à l'ancre dans la baie, au sud de l'île Nelson, de ce point elles peuvent contrôler le chemin de fer de Rosette. Sur la côte qui s'étend d'Aboukir à Rosette, aucune troupe n'a été débarquée. Le drapeau blanc est encore hissé sur les forts Aboukir.

La convention militaire.

Constantinople, 21.—On dit que Lord Dufferin, dans une entrevue hier avec Saïd Pacha et Assym Pacha, a déclaré qu'il était impossible d'accepter les propositions de la Turquie au sujet de la convention militaire. On ajoute que Saïd et Assym sont fortement en faveur d'une entente avec l'Angleterre.

La flotte anglaise

Alexandrie, 21.—Le secret de la destination de la première division et des vaisseaux cuirassés a été bien gardé. Jusqu'à hier l'opinion générale était qu'Aboukir serait bombardé. Il est maintenant certain que tous les vaisseaux de guerre sont allés à Port Saïd.

Le canal de Suez.

Paris, 21.—A une assemblée de la compagnie de Suez, on passa des résolutions que c'était le devoir de la compagnie de maintenir ses réclamations au sujet de la neutralité du canal, et de s'opposer à l'Angleterre en tant qu'elle agira au nom du khédive.

Alexandrie, 21.—Le khédive a observé l'escarmouche samedi du haut d'une colline située à portée des canons d'Arabi. La reconnaissance a démontré l'excellence des travaux en terre d'Arabi, et la précision de son artillerie, qui est presque égale à celle des Anglais. On rapporte que toute la population travaille sur les travaux en terre, et que Kafir-El-Dwar sera un nouveau Plevna.

Les retranchements d'Arabi.

Certains officiers anglais pensent avoir remarqué des Européens dirigeant les opérations de l'armée ennemie. La distance entre nos avant-postes et les retranchements égyptiens est d'environ 2,000 verges.

L'escarmouche de samedi.

Pendant l'escarmouche de samedi, les Egyptiens tirent des bombes *Shrapnell* mais sans effet, contre les avant-postes du 46me régiment, qui occupait des retranchements temporaires. L'infanterie égyptienne s'avance à une distance de 200 verges, venant de Kafir-El-Dwar. Quelques régiments de cavalerie firent aussi leur apparition dans la direction d'Aboukir. La ligne de bataille des Egyptiens était très irrégulière. Quelques soldats paraissaient désarmés. La cavalerie était rangée confusément, et les chevaux impatients. Vers 5 hrs le train cuirassé anglais détacha un char armé d'un canon de 40, lequel une fois arrivé à une distance de 400 verges des Egyptiens, lança deux bombes contre eux; ces derniers essayèrent alors d'écarter un mouvement de flanc. Après avoir empêché ce mouvement, le canon de 40 fit feu dans la direction de Kafir-El-Dwar. Les Egyptiens ripostèrent avec une bombe, qui éclata entre le train et la locomotive. Le train se retira alors, en tirant une autre bombe dans sa retraite. Le train n'a pas subi d'avaries. Cependant l'infanterie anglaise tira un feu bien nourri des retranchements, infligeant de lourdes pertes aux Egyptiens. On estime que 300 cavaliers égyptiens ont été tués. Le combat cessa au coucher du soleil.

Le khédive prend en mains l'autorité suprême.

Alexandrie, 21.—Arabi construit des travaux en terre considérables dans la direction d'Aboukir. Le khédive dans le décret annonçant la nomination de Cherif Pacha comme premier ministre dit:

"Dans un temps de trouble comme le présent une action directe provenant de l'autorité souveraine devient plus sensible et plus manifeste.

J'usurai donc de mon droit, et j'assemblerai le conseil des ministres sous ma propre présidence, en ma qualité de chef suprême des forces égyptiennes. C'est aussi mon intention de rendre mon commandement efficace, sans toutefois restreindre le pouvoir que le ministre de la guerre tient de moi.

Un engagement.

Londres, 21.—L'amiral Hewitt télégraphie de Suez à 4 hrs ce matin:

"Hier le capitaine Hastings à la tête de l'infanterie de marine et des marins des canonnières *Seagull* et *Musquillo*, ainsi que de 200 montagnards écossais, sous le commandement du major Kelsey, s'est rendu à Chaloup par la route du canal maritime, et découvrit une troupe de 600 ennemis fortement retranchés en arrière de la station.

Les soldats anglais débarquèrent et leur infligèrent une défaite entière, faisant 45 prisonniers, et s'emparant d'un petit canon et d'une grande quantité de munitions et de provisions.

Deux montagnards ont été tués, et deux marins blessés.

Londres, 21.—Seymour télégraphie d'Ismaïlia que les Anglais se sont emparés de Noulla sans résistance, l'ennemi ayant pris la fuite.

L'attitude de la Turquie.

Constantinople, 21.—La Porte refuse de permettre l'exportation de la Turquie des mules destinées à l'armée anglaise.

Lord Dufferin dit que ce refus est en contradiction des droits découlant des traités.

Il a protesté fortement contre cette action, déclarant que la Turquie sera tenue responsable pour des dommages considérables.

Une autre proclamation.

Port Saïd, 21.—La flotte et les transports ont entrés dans le Canal, hier soir. Avant leur départ, le général Wolseley a fait afficher une proclamation en langue arabe, déclarant que ceux qui respecteraient l'autorité du khédive ne seraient pas molestés, mais que ceux qui résisteraient seraient traités en rebelles.

Les Anglais ont évacué les bureaux de la compagnie du canal.

Le trafic dans le canal ne sera que temporairement suspendu, de manière à permettre aux vaisseaux anglais de le traverser.

La compagnie a refusé d'envoyer des pilotes à bord des vaisseaux de guerre.

Les Anglais se sont emparés de Noulla. Les Arabes ont abandonné Gemileh et se sont retirés à Damiette.

Alexandrie, 20.—Un autre sergent de ville égyptien a été reconnu aujourd'hui comme étant l'un des assassins du 11 juin.

Des nouvelles du Caire annoncent que tout était tranquille jusqu'au 16 du courant.

Lettre de Lesseps.

Ismaïlia, 20.—De Lesseps écrit à l'amiral Hewitt: On dit que les troupes anglaises débarqueront sur les bords du canal de Suez. J'en appelle à votre honneur d'amiral anglais pour que les navires, auxquels suivant les règlements de la compagnie on ne peut pas refuser de pilotes, ne servent pas dans un but évident de violer la neutralité du canal, laquelle a été garantie par le firman du sultan et par la dernière déclaration des puissances maritimes.

De Lesseps dit dans une autre lettre: L'amiral anglais a informé le principal agent de la compagnie du canal que, par suite des instructions qu'il avait reçues du gouvernement anglais, il défendra l'entrée du canal pour tous les vaisseaux jusqu'à nouvel ordre, même aux navires de la compagnie, et s'il est nécessaire, il aura recours à la force pour défendre cette entrée. L'amiral a de plus placé un vaisseau armé à l'entrée du canal. Je proteste contre cet acte de violence et cette spoliation.

Manœuvres secrètes.

Alexandrie, 20.—Il paraît que les généraux commandant les brigades n'ont pas été informés du mouvement sur Port Saïd. Le général Hamley, ayant reçu l'ordre d'appuyer le bombardement des forts d'Aboukir, par un mouvement de flanc du côté de Ramleh, ignore les plans d'attaque jusqu'à ce qu'il eut ouvert le matin les ordres cachetés.

Les Egyptiens ont tiré avec le canon Krupp sur la reconnaissance d'hier après-midi, mais le pointage était mauvais. Les Anglais ont riposté avec le quarante placé sur le train et ont fait taire le feu ennemi.

Les ouvriers d'Arabi travaillent aux fortifications de Ramleh.

L'occupation.

Londres 21.—L'amiral Hoskins fait le rapport suivant: Nous avons pris hier tous nos arrangements pour une marche de l'avant. Le commandant Edwards a occupé le canal pendant la nuit et s'est emparé des dragueurs, des barges, etc. Il a aussi occupé Kantara avant le lever du jour; le capitaine Fairfax a occupé Port Saïd; le capitaine Fitzroy, de l'*Invincible*, se tient à Ismaïlia. Fitzroy a chassé l'ennemi de Noulla. Le commandant Kane a été légèrement blessé.

Les communications télégraphiques entre Kantara et Ismaïlia ont été rétablies.

340 marins à bord de la canonnière *Dee* se tiennent prêts à appuyer Fitzroy. Un navire est échoué dans le canal, mais la navigation n'est pas interrompue.

Les navires qui portent l'amiral Seymour et le général Wolseley sont en vue.

D'après ce qui précède, il apparaît que l'occupation a été effectuée par les forces de la marine avant l'arrivée des transports.

Un télégramme plus récent de Port Saïd annonce que le transport *Saraphis* et quelques canonnières sont entrés dans le canal avec des troupes.

Canonnade.

Alexandrie, 20, 7 h. p. m.—On entend une vive fusillade dans la direction de Ramleh. On entend distinctement chaque volée. Il y a eu dernièrement plusieurs cas d'insolation parmi les troupes.

Tous les vaisseaux de guerre sont partis pour Port Saïd. Le second bataillon de l'infanterie légère des montagnards et le premier bataillon des fusiliers irlandais sont débarqués et sont allés rejoindre la division du général Alisson à Ramleh.

Port Saïd, 20, 8 h. p. m.—Les cuirassés *Inflexible*, *Téméraire*, deux canonnières et douze transports sont encore à l'ancre dans le port. Les marins et les matelots occupent la ville. La flotte est sur le point d'entrer dans le canal.

Port Saïd.

Londres, 21.—Le *News* publie la dépêche suivante de Port Saïd: Les soldats égyptiens sont en devoir avec la police dans la ville, qui est très tranquille.

Le gouverneur du khédive a adressé la parole aux troupes égyptiennes et leur a dit que les soldats qui étaient en faveur du khédive pourraient rester et qu'ils ne seraient pas molestés, mais que ceux qui lui étaient contraires, pouvaient aller rejoindre Arabi.

Deux officiers, partisans bien connus

d'Arabi, ont été arrêtés et envoyés à bord d'un navire qui est dans le port. Le commandant des troupes égyptiennes, un fanatique de première classe, et qui a agi comme vice-gouverneur, s'est enfui avec 120 soldats au fort Semileh. Le gouverneur d'Arabi est parti pour Ismaïlia depuis 3 jours.

Une ruse

Alexandrie 20.—Dans le cours de la semaine dernière un des officiers d'Arabi a visité le fort Meks et a proposé de se rendre avec un corps nombreux de troupes. Il a promis de revenir lundi et de faire connaître la décision de ses hommes savoir, s'ils acceptaient ou non les conditions proposées. On croit que cette proposition n'est qu'une ruse.

Quelques officiers anglais disent avoir remarqué que des Européens conduisaient l'ennemi pendant l'escarmouche d'hier.

La distance entre nos avant-postes et les retranchements de l'ennemi est de 2,000 verges.

On a découvert qu'Arabi avait pratiqué des fossés profonds en avant de ses retranchements.

On a arrêté et envoyé à bord d'un navire un personnage remarquable d'Alexandrie et que l'on suppose être un Français, pour avoir été en communication avec Arabi.

On annonce officiellement que la flotte se rend à Ismaïlia.

On a fait une reconnaissance cette après-midi; il paraît que l'artillerie et l'infanterie de l'ennemi ont été affaiblies depuis hier; mais les canons sont encore en position.

Port Saïd, 21.—On dit que l'entrée du canal est défendue aux deux extrémités par les anglais.

La Porte.

Constantinople, 21.—Le ministère des affaires étrangères a envoyé aux ambassadeurs anglais à l'étranger une note très énergique pour contredire le rapport allant à dire que des troubles anti-chrétiens avaient éclaté en Syrie.

Saïd pacha a abandonné le projet de réunir la conférence. Il a promis à Lord Dufferin qu'il presserait fortement le Sultan d'accepter les conditions de la convention anglaise que le gouvernement anglais déclare indispensable, le principal article de cette convention porte que la Turquie ne fera aucune opération en Egypte sans l'assentiment du commandant anglais.

Différents détails.

St-Petersbourg 21.—La corvette *Skobeloff* est partie hier de Cronstadt, dit-on, pour Alexandrie.

Paris 21.—Le gouvernement français a envoyé à De Lesseps une communication officielle le priant d'agir avec prudence et circonspection.

Port Saïd, 21.—Le transport *Catalonia* est échoué dans le canal, mais le trafic n'est pas interrompu.

Suez, 21.—Le général McPherson, commandant des troupes indiennes et son état-major sont arrivés ce matin.

Les Montagnards ont enlevé les retranchements à Chaloup à la pointe de la banquette.

Port Saïd, 21.—Le dernier transport est entré dans le canal. Les navires se dirigent vers Ismaïlia.

Le transport *Merton Hall* est arrivé à Suez, ayant à son bord le 7me d'infanterie du Bengale.

Le navire de guerre français *Shamrock* est entré ce matin dans le canal.

Alexandrie, 21.—Le général Wolseley télégraphie qu'il y a eu une bataille à Ismaïlia.

On annonce de Ramleh que l'ennemi se porte en masse vers Kafir-El-Dwar.

La personne arrêtée, comme ayant eu des rapports avec Arabi, est Hassan Effendi, directeur-général des chemins de fer; on s'attend à d'autres arrestations importantes.

Un bataillon du régiment Shropshire est débarqué aujourd'hui et s'est rendu à Ramleh.

Arabi.

On rapporte qu'Arabi concentrera ses forces à Demanhour et qu'il a un camp retranché à Tintah, dans laquelle il transportera ses quartiers généraux.

Cette information a été donnée par des amis d'Arabi.

Port Saïd 21.—Cinquante soldats égyptiens faits prisonniers seront conduits à Alexandrie.

Le quartier indigène de cette ville est presque désert.

Le capitaine Fairfax a été nommé commandant de la ville.

Des avis français, russe et hollandais arrivent dans le port.

Le transport *Catalonia* a été renfloué. Le bruit court que De Lesseps est dangereusement malade.

La rumeur circule que Mahmond Flemmy a été arrêté dans le quartier indigène d'Ismaïlia.

Quelques troupes indiennes sont arrivées à Timsah.

Bataille.

Alexandrie, 21.—Les avant-postes de Ramleh ont fait une démonstration cette

après-midi et quelques boulets ont été échangés. Les Anglais n'ont éprouvé aucune perte.

Il est définitivement décidé que le général Alison et son état-major marcheront demain vers Ramleh.

Madrid, 21.—A une réunion du conseil des ministres tenue aujourd'hui, il a été résolu d'informer le commandant des navires espagnols dans les eaux égyptiennes de suivre l'exemple des vaisseaux des autres nations.

Récit d'un combat.

Londres, 21.—Le correspondant du *Daily News* à Suez dit : J'arrive de Chaloup où j'ai assisté à la fin d'une bataille dans laquelle 250 de nos hommes, des montagnards, et des marins ont dé fait un ennemi deux fois plus nombreux. Le combat a duré depuis onze heures dimanche matin jusqu'à cinq heures de l'après-midi. Les montagnards se sont fait remarquer par la justesse de leur tir et leur grand calme.

Les canons Gatlin placés sur les canonniers ont fonctionné avec une précision admirable et ont causé des pertes considérables à l'ennemi, qui s'était avancé à une centaine de verges des bords du canal. Le succès a été des plus brillants vu la position difficile dans laquelle se trouvaient nos soldats. Le lieutenant Lang, des Montagnards, a traversé le canal d'eau douce sous le feu de l'ennemi et a ramené une chaloupe dans laquelle les Montagnards et les marins ont pu traverser le canal à leur tour et prendre l'ennemi en flanc. L'ennemi a combattu avec bravoure, le commandant des rebelles a été tué.

Ismailia, 21.—Les amiraux Hobbs et Seymour sont arrivés hier. Le général Wolsley est arrivé aujourd'hui. Un nombre considérable de troupes est déjà débarqué.

On rapporte que Mahmoud Femy a été arrêté dans le quartier indigène d'Ismailia ; il est venu hier aux avant-postes accompagné de deux officiers et s'est constitué prisonnier. Le général Wolsley fait une reconnaissance à Noufa.

Port Said, 21.—Toutes les boutiques sont ouvertes. Les Arabes fraternisent avec les Européens ; le palais présente un aspect tranquille. La force d'occupation est évaluée à 7,000 hommes.

Suez, 21.—Le principal corps de l'armée d'Arabi, forte de 2,500 hommes, est allé à Geneflé.

Une dépêche du Port Said annonce que la compagnie du canal recommencé ses travaux.

Londres 21.—L'amiral Hewitt rapporte que les pertes de l'ennemi au combat de Chaloup s'élevaient à 168 morts et 52 prisonniers ; parmi ceux-ci en compte 27 blessés.

Le fils de Lesseps.

Suez, 21.—Victor de Lesseps a informé un reporter aujourd'hui que son père n'avait actuellement aucune communication avec Arabi, à l'exception des dépêches qui ont été envoyées à la demande du consul grec au sujet de la sûreté des Européens demeurant sur le territoire occupé par les troupes d'Arabi. Son père est parfaitement convaincu qu'Arabi ne touchera pas au canal, si les Anglais n'en font pas une base d'opération.

Alexandrie, 21.—La seconde division de l'armée a reçu l'ordre de se tenir prête à poursuivre l'ennemi dans le cas d'une retraite.

TELEGRAPHIE EUROPE

Londres, 17 août.—Les dépêches privées disent qu'une insurrection en règle vient d'éclater dans la Corée. Le roi et la reine ont été assassinés.

L'ambassade Japonaise a été attaquée par les indigènes qui appartiennent au parti hostile aux étrangers. Les frégates Japonaises sont parties pour la rivière Séoul.

Paris, 17.—Le général Auguste Alexandre Drouot, est mort.

Londres, 18.—A l'ajournement de la Chambre des Lords et de la Chambre des Communes jusqu'au 24 octobre, il n'y a eu aucune formalité d'observée. Il n'y avait même pas de quorum.

LA SITUATION EN IRLANDE.

Sentence sévère contre M. E. Dwyer Gray. —£5,000 d'amende et trois mois de prison.—Emcutes à Portadown.—Ponctionnement de la nouvelle loi.—Meurtre d'un fermier à Crusheen.

Dublin, 17.—E. Dwyer Gray, membre du parlement et propriétaire du *Free-man's Journal*, a été hier condamné à £5,000 d'amende et trois mois d'emprisonnement pour mépris de cour, en publiant une lettre d'O'Brien, rédacteur de l'*United Ireland*. Cette lettre accusait les jures qui ont rendu un verdict de coupable contre Hayes pour le meurtre

de Dolonghty de s'être enivré la veille du verdict. Elle était accompagnée de commentaires.

O'Brien et Davitt furent expulsés de la Cour, Gray, après avoir reçu sa sentence, fut remis sous la garde du coroner de la ville. Ce dernier manifesta de la répugnance à se charger du prisonnier mais le juge Lawson lui enjoignit de faire son devoir. Le coroner dont l'intervention était nécessaire parce que Gray est grand shérif de la ville a conduit le prisonnier à la prison de Richmond.

A l'expiration de son terme d'emprisonnement Gray devra fournir un cautionnement personnel de £5,000, et deux cautionnements collatéraux de £2,000 chaque. La décision de la cour a créé la plus grande excitation dans la ville. Gray était Lord Maire de Dublin en 1880 ; il fut réélu en 1881, mais il refusa la charge.

Le prisonnier fut conduit à la prison hier dans un carrosse fermé et entouré de hussards le sabre au poing.

Dublin, 17.—Le juge Lawson hier refusa d'ajourner la cause afin de permettre à Gray, de se faire représenter par un avocat.

Dublin, 17.—Le maire a décidé de convoquer une assemblée spéciale du conseil de ville lundi dans le but de prendre des mesures pour faire relever Gray. Une foule immense s'est assemblée hier soir autour de la statue d'O'Connell, et des discours pleins d'indignation furent prononcés.

Londres, 16.—A la Chambre des communes hier soir, Nolan voulut soulever la question de l'emprisonnement de Gray, mais il fut déclaré hors d'ordre.

Londres, 17.—A la chambre des Communes hier Cullen donna avis, qu'aujourd'hui, il appellerait l'attention de la chambre, sur la sentence prononcée contre M. Gray. On a télégraphié aux députés irlandais actuellement en Irlande de revenir prendre leur siège afin de prendre part aux débats.

Dublin, 17.—L'hôtel de ville était en combé hier à l'occasion de la présentation du droit de cité à Parnell et Dillon. Tous les maires d'Irlande, sauf celui de Belfast, étaient présents. Les députés radicaux et *Home Rulers* étaient présents. Lorsque le rôle de la corporation fut appelé, presque tous les membres répondirent à leurs noms.

A la mention du nom de Gray l'auditoire se leva comme électrisé et poussa pendant plusieurs minutes des acclamations enthousiastes. Le Lord Maire déclara que la sentence contre Gray équivalait à six mois de prison. Il conseilla à la population d'être prudente et de retenir leur langue, car l'Irlande traversait une crise terrible.

Parnell, en remerciant la ville de lui avoir offert le droit de cité, dit que les derniers événements prouvaient qu'il n'était plus permis à un Irlandais d'ouvrir la bouche. Il déclara qu'aidé par ses collègues, il amènerait cette question sur le tapis à la Chambre des Communes. En attendant, les députés irlandais continueront paisiblement à instruire le peuple pour le préparer à se gouverner lui-même.

Il conseilla aux hautes classes pendant qu'il en était encore temps, d'aider au peuple à améliorer l'état des affaires.

Le peuple ne pouvait plus longtemps tolérer sa dégradation présente.

Dillon parla après Parnell. Il cita des statistiques montrant que l'Irlande, et en particulier Dublin avait souffert terriblement depuis son union avec l'Angleterre.

Toast à la Reine Victoria.

Au banquet donné hier en l'honneur de Parnell et de Dillon, les convives ont accueilli avec des sifflets le toast porté à la santé de la Reine.

Proclamation.

Dublin, 17.—La proclamation suivante vient d'être lancée ; elle est signée par le maire Dawson, Parnell, Dillon et Davitt :

"Citoyens de Dublin. Sans vouloir commenter la sentence prononcée contre M. Gray nous croyons qu'il est de notre devoir de supplier le peuple de demeurer calme et de se conduire dignement. Nous nous faisons l'écho de M. Gray en conseillant à nos compatriotes d'éviter les rassemblements dans les rues, rassemblements qui pourraient dégénérer en émeutes.

Tout ce que nous demandons, c'est le calme et la modération dans cette nouvelle phase de la crise. Des centaines de mille de victimes ont gardé la paix à Dublin hier. Que les citoyens fassent preuve d'une prudence égale dans cette occasion." Biggar, S. Seilds, T. P. O'Connor, O'Kelly et Sexton sont partis pour Londres pour appuyer la motion du gouvernement Cullen, au sujet de la sentence contre Gray. Cette motion sera discutée aujourd'hui.

Suspects relâchés.

Lord Spencer a ordonné la mise en liberté de cinquante suspects qui avaient été arrêtés dans le district de Drogheda après le meurtre de Blake.

ETATS-UNIS.

Meurtre horrible.

Boston, 18.—On a trouvé hier le cadavre d'un homme ayant la tête tranchée et suspendu par un genou à l'un des piliers du pont du chemin de fer *New England*. La tête avait été séparée du tronc au moyen d'un instrument tranchant. Le cadavre portait cinq blessures infligées par un couteau dans le dos et la poitrine. Ce crime est entouré de mystères.

Cruauté inhumaine.

Syracuse, 18.—En vertu d'un contrat passé avec les autorités du comté, Mad. Freedland tient un asile où elle reçoit les bêtes et les enfants en bas âge. On a découvert que l'un de ces enfants qui vient de mourir avait été laissé toute une nuit dans un hangar à bois, alors qu'il était à la dernière extrémité. On a aussi découvert que plusieurs autres enfants étaient morts de faim dans cette maison. Elle prétend que ses services n'étaient pas assez bien rémunérés.

CANADA.

Montréal, 21.—MM. Chapleau et Nantel sont élus par acclamation.

NOUVELLES DU NORTH-OUEST.

NOYADE D'UN PRÊTRE.—Un prêtre missionnaire, le H. Chapellière, s'est noyé au lac des Maskes, la semaine dernière. Il était parti en canot avec quelques sauvages pour une excursion de chasse. L'embarcation a chavirée avec ceux qu'elle portait et ils se sont noyés, au nombre de cinq.

C'est une grande perte pour la mission du lac des Maskes, que le P. Chapellière avait lui-même fondée, mais aussi pour tout le diocèse de St-Albert, qu'il visitait assiduellement ; car le R. V. Père était dans toute la force de l'âge, il n'avait pas encore quarante ans et son activité était inépuisable.

Le Lac des Maskes est une mission exclusivement sauvage, à 25 milles à l'ouest de Carleton. Elle fut fondée 1849. Les sauvages s'y livrent à l'agriculture, et mais par les conseils et l'exemple de leur zélé pasteur, ils rivalisent entre eux d'activité.

NOUVELLES DE MONTRÉAL.

MORT SUBITE.—Circonstances suspectes.—Rumeurs d'homicide.—M. Patrick Gunn, voyageur de commerce bien connu, de cette ville, est décédé subitement à sa résidence, No 513 rue Ste-Marie, de bonne heure, hier au matin.

Il avait été amené vers sept heures, la veille, en état d'ivresse, par un cocher de place.

Pendant la nuit, il s'éveilla tout à coup et se plaignit d'un violent mal de tête. Il avait une contusion sérieuse à la tempe gauche. Comme son état paraissait s'aggraver on envoya chercher un médecin et un prêtre, mais tous deux arrivèrent trop tard, car le malade avait perdu connaissance et il ne recouvra pas ses sens avant sa mort qui eut lieu vers six heures du matin.

La famille ayant appris que le défunt avait reçu un coup à la tête, samedi, dans l'hôtel Albion, en a donné avis au coroner.

Quelques personnes disent que le défunt était à causer avec un nommé John White dans la buvette de l'hôtel Albion, rue McGill, samedi après-midi, lorsqu'il s'éleva une discussion politique entre eux et que White frappa Gunn à la tête avec une canne. Tous deux étaient ivres.

D'autres affirment que White et Gunn étaient bons amis et que pendant une conversation paisible, White aurait fait imprudemment tourner sa canne dans l'air pour s'amuser, et aurait accidentellement frappé son ami à la tempe. On s'accorde à dire qu'ils étaient ivres tous deux.

Peu de temps après avoir reçu le coup, Gunn dut être porté dans une pièce voisine, puis ses amis le firent conduire à la demeure de sa mère par un cocher de place.

Le défunt, âgé de 42 ans, n'était pas marié.

L'enquête du coroner, commencée cette après-midi, se continue au moment où nous mettons sous presse.

MARIS PERDUS... Dans la nuit de samedi à dimanche une femme, arrivée de l'Irlande, *old country*, s'est rendue à la gare Bonaventure, pour y chercher son mari, qu'elle croyait à Montréal. N'ayant pu recevoir aucune information concernant son mari envolé, elle s'est rendue à Lachine dans l'espoir de l'y retrouver.

Azalie Mercier, une des servantes de l'hôtel du Canada il y a une couple de mois est tombée en amour avec un des garçons de salle employé dans le même établissement et nommé John Cossan.

Les deux amoureux ont allumé le flambeau de l'hyménée le 31 juillet dernier.

Le nouveau ménage resta au service de l'hôtel où ils semblaient couler des jours heureux. En pleine lune de miel Cossan a levé le pied et a disparu de la ville après avoir volé \$40, les économies

de sa femme et tout son trousseau de noce.

La malheureuse est venue vendredi déposer sa plainte au poste central de la police, mais l'époux infidèle n'a pu être retrouvé.

NOUVELLES D'ARTHABASKA

Voici le journal qui remonte vers sa source. Une vingtaine de personnes sont revenues des États-Unis à Arthabaska, mercredi dernier.

On nous assure que les canadiens reviennent au pays en grand nombre depuis quelques semaines. Qu'ils soient les bienvenus.

On entretient de graves appréhensions au sujet de la récolte, à cause des pluies incessantes.

La température est vraiment hostile à toute opération agricole, et si ça continue, nos cultivateurs auront bien eu raison de craindre.

NOUVELLES DE JOLIETTE

ÉGAREE.—La saison des fruits en invitant les gens à la cueillette des bleuets, framboises, mûres, etc., a ses inconvénients comme autre chose ? Ainsi la semaine dernière deux femmes se sont perdues dans le bois de Joliette. Après s'être éloignées peu à peu d'un chemin qu'elles avaient d'abord suivi, elles se trouveront bientôt au milieu de la forêt ne sachant plus quelle direction prendre pour revenir sur leurs pas. A mesure qu'elles avançaient dans l'espérance de retrouver leur route, elle s'en écartaient d'avantage. Fatiguées de marcher ainsi elles se reposaient pendant une demi-heure et se mirent ensuite de nouveau sur pieds mais encore sans succès. Alors elles résolurent d'attendre patiemment que le hasard leur envoiât quelqu'un à leur secours. Déjà le soir arrivait, le temps se couvrait, et ces pauvres personnes étaient menacées de passer la nuit là. Mais tout à coup elles entendent des cris ça et là les appelant tour à tour par leurs noms. Elles répondirent aussitôt et à la force de cris elles parvinrent à se retrouver avec ceux qui étaient à leur recherche. Parties depuis midi environ de leurs maisons ces deux femmes n'en revirent que le soir vers 8½ hrs, sans rien rapporter de leur pénible excursion, si ce n'est, la ferme propos de ne plus retourner au bois.

RARETE DE FRUITS.—Les fruits n'étant pas abondants cette année sont d'un prix assez élevé, surtout pour les framboises qui ne se donnent pas à moins de 25 c. la terrinée.

DANGEREUSE MANIE.—Un nommé Frank Curry est actuellement en prison, à purger une sentence de quelques mois de solitude forcée, pour avoir eu des envies singulières qui denotent chez lui, un commencement d'idiotisme pas mal avancé. Il fut arrêté il y a trois semaines près de la station de Lanoraie, où il se plaisait à mettre en travers et sur les rails du chemin de fer, des perches, des bâtons et des pierres, afin d'éprouver le contentement, comme il le disait, de voir si les chars sauteraient bien haut une fois arrivés sur ces obstacles. Heureusement que sa curieuse manie de se payer le luxe de semblables expériences, ne lui a pas réussi avant qu'il se fit capturer par notre grand comtable.

NOUVELLES DES ETATS-UNIS.

LOWELL, MASS.

ACCIDENT FATAL.—Hier après-midi, un canadien du nom de Joseph Pomerleau, employé dans la cour du Merrimack Mills, a été victime d'un pénible accident. Il était occupé à son travail, lorsqu'une brique se détachant tout à coup du troisième étage de la nouvelle bâtisse en construction l'atteignit à la tête et lui défonça le crâne. On l'a transporté de suite à son domicile, rue Coolidge où le Dr. Ricker a été appelé à lui donner des soins. Depuis l'instant de l'accident le malade n'a pas recouvré sa connaissance. Il est mort ce matin à deux heures. Le défunt laisse une femme et quatre enfants.

BAR HARBOR, ME.

—Comme MM. John et Isaac W. Howe, de Boston, descendaient la *Green Mountain*, avec plusieurs dames, ils furent arrêtés par un voleur de grand chemin, armé jusqu'aux dents, et furent forcés de se laisser dépouiller de tout l'argent et des bijoux qu'ils possédaient. On dit que le voleur a dû réaliser un profit net de \$13 à \$1400 par cette transaction hardie.

Une récompense de \$1,000 est offerte à celui qui pourra remettre le hardi coquin aux autorités.

On est à la recherche de ce chevalier de grands chemins.

BURLINGTON, VT.

DIGNE D'ELOGE.—Les cinq enfants de M. Gustave Austin, riche américain qui vient de mourir à Burlington, Vt., ont prélevé

sur l'héritage paternel une somme de \$27,000 destinée à la fondation d'un orphelinat catholique sur les bords pittoresques du lac Champlain.

Cette institution sera placée sous la direction de la communauté des Sœurs de la Providence, dont la maison mère est à Montréal. A la demande de Mgr. de Goessbrant, évêque de Burlington, M. l'abbé Michaud s'est chargé de la surveillance des travaux de construction du nouvel orphelinat.

La famille de M. Austin, qui professait autrefois la religion protestante, s'est convertie depuis quelques années au catholicisme.—*Abéille*.

DES ANNÉES de souffrances continues peuvent être évitées en prenant le REMÈDE DU Dr VAN BUREN POUR LES REINS. Il n'a jamais fait défaut, n'a jamais manqué de soulager d'une manière instantanée et de guérir d'une manière complète et radicale les maladies des reins.

—00—

Brillant triomphe de la science

En France et en Angleterre.

Il est maintenant reconnu par les premiers médecins que le spiromètre du Dr Souville et l'invention la plus merveilleuse du siècle pour la guérison du catarrhe, de l'asthme, de la bronchite et de toutes les maladies des poumons. Après avoir été en usage dans les principaux hôpitaux, il a été prouvé que 75 pour cent de ces maladies appelées incurables par plusieurs, peuvent être guéries par le spiromètre, instrument qui conduit directement les propriétés médicinales aux parties affectées. Cette découverte est devenue une bénédiction pour l'humanité et a donné un crédit à son nom. Plusieurs personnes de la ville de Montréal et de tout le Canada, ont été guéries des maladies les plus graves. Nous en citons quelques uns sur des centaines d'autres.

M. C. Hill, Montréal, catarrhe et bronchite. M. DeBoucherville, du département des sauvages, Ottawa, catarrhe de plusieurs années ; maintenant guéri.

M. Geo. Auger, Ottawa, catarrhe et maladies des poumons, guéri.

Mme Smith, London, épouse du détective médical, guérie d'une catarrhe.

Geo. Maguire, Toronto, 482, rue Adelaide ouest, sa fille guérie de l'asthme.

Robert Gault, de Gault & Frères, Montréal, peut vous dire tout ce que peut faire les spiromètres pour la bronchite.

Geo. Willis, Exeter, Ont, catarrhe et bronchite.

John Dunn, Sr et Robert, Toronto, bronchite. J. D. Armstrong, 186, rue Yonge, Toronto, catarrhe et surdité résultant du catarrhe.

Thomas Teffer, 12, rue Melinda, Toronto, asthme guéri.

M. Bond, A. Drake, rue St-Urbain, Montréal, souffrant depuis nombre d'années de la bronchite et de l'asthme, est maintenant guéri.

M. Hunter, étudiant au collège McGill qui souffrait d'une affection de poitrine, est maintenant guéri. Aussi la guérison non moins surprenante de Madame Benoît, 114, rue Cathédrale, fille de M. David Perrault, qui souffrait de l'asthme et de la bronchite, depuis au-delà de 8 ans, et qui est maintenant complètement guérie.

Nous pourrions en nommer des milliers d'autres, mais ce qui précède suffira pour convaincre le public des mérites du spiromètre. Venez ou écrivez, en envoyant un timbre à M. Souville, ex-aido-chirurgien de l'armée française, 13, Carré Phillips, Montréal, où les médecins et les malades peuvent en faire l'essai gratis.

Détails complets envoyés gratis, et instruments transmis à n'importe quelle adresse.

—00—

Meres! Meres!! Meres!!!

Êtes-vous troublés la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents ? S'il en est ainsi, allez chercher tout de suite une bouteille du SIROP CALMANT DE M^{rs} WINSLOW. Il soulagera immédiatement le pauvre petit malade—cela est certain et ne saurait faire le moindre doute. Il n'y a pas une mère au monde qui, ayant usé de ce sirop, ne vous dira pas aussitôt qu'il met en ordre les intestins, donne le repos à la mère, soulage l'enfant et lui rend la santé. Ses efforts tiennent de la magie. Il est parfaitement inoffensif dans tous les cas et agréable à prendre. Il est ordonné par un des plus anciens et des meilleurs médecins du sexe féminin aux États-Unis.

En vente chez tous les pharmaciens. 25 cents la bouteille. 15 avril 1882.—Jan 18

—00—

L'UN DES FLÉAUX les plus désastreux pour l'humanité, c'est la maladie des rognons dite maladie de Bright.

Commencant par une légère douleur dans les reins, elle finit par conduire prématurément à la tombe celui qui en souffre.

LE REMÈDE DU Dr VAN BUREN POUR LES ROGNONS est le seul remède qui puisse empêcher ces conséquences fatales. Prenez-en à temps.

—00—

Une belle chevelure.—Rien de plus agréable comme une belle chevelure chez l'homme ou la femme, et on peut tous avoir une belle chevelure en se servant du Restaurateur Cingalese, connu déjà depuis si longtemps et si bien apprécié.

En vente à raison de 50 centins la bouteille chez tous les pharmaciens.

PERLES.—Nettoyez-vous la bouche avec le *Teaberry*, nouvelle merveille en fait de poudre pour les dents, et comme parfum pour la bouche. Avec cette poudre, brossez-vous les dents fortement. Échantillons : cinq centins chacun.

Un autre incendie.

Les fabriques de savon et de boîtes d'emballage de messieurs Roy et Richard détruites de fond en comble.

QUARANTE MILLE PIASTRES.
D'ANEANTIES.

St Roch l'a encore échappé belle, cette nuit. Véritablement, c'est à ne pouvoir plus dormir en paix. On ne sait trop si l'on n'est pas pour s'éveiller à quelques pieds d'un brasier. Décidément, il paraît y avoir quelque chose de vrai dans le dicton populaire : que *Quebec est destiné à périr par le feu*.

A minuit une double alarme appelait sur la rue Arago toute la brigade de feu. Une incendie venait de se déclarer dans l'une des fabriques des M. W. N. Roy, rue Arago, près de la rue Jérôme.

M. Roy qui fait partie du Conseil de Ville, comme échevin pour le quartier St-Roch, arrivait de l'Hôtel de Ville, lorsqu'il a aperçu son établissement en feu.

C'était justement dans la partie de l'établissement où l'on mettait en boîtes les produits de la fabrique, que le feu venait de se déclarer. Les flammes à cet endroit ne pouvaient manquer d'augmenter. Il y avait quantité de bois de toute espèce et de boîtes qui ne tardèrent pas à devenir la proie des flammes. L'incendie ainsi alimenté finit par prendre en peu de temps des proportions considérables et par se propager au troisième étage de la bâtisse; tout fut détruit et rasé, produits, matériaux de toute espèce et machines.

Il s'en est peu fallu que la résidence de M. Roy et son magasin d'épicerie, qui se trouvent dans le voisinage de sa fabrique, ne fussent détruits de fond en comble, on n'a réussi à en éloigner les flammes qu'avec d'énormes difficultés. La couverture seule n'a été que légèrement endommagée par le feu et l'eau. Les machines seules valaient \$10,000. Les pertes de M. Roy s'élèvent à \$30,000.

Il n'est assuré que pour un montant de six à sept mille piastres à la "Quebec" et dans quelque autre compagnie.

Après avoir détruit la fabrique de M. Roy, les flammes se sont attaquées à la fabrique de boîtes d'emballage de M. Richard et l'ont détruite complètement ainsi que les résidences de Messieurs Charles Chevreton, couvreur, M. Côté et Théophile Drolet, cordonniers.

Il est étonnant que les flammes n'aient pas gagné les résidences situées sur l'autre côté de la rue. On peut dire que la pompe à vapeur Shand & Mason a fait merveille. C'est dû à elle, si l'incendie n'a pas réussi à entamer ces résidences et à poursuivre plus loin ses ravages. Sans elle et sans les énergiques efforts des hommes de notre brigade, une bonne partie de St-Roch se voyait menacée d'une destruction presque complète.

La seule résidence qui ait été notamment endommagée par le feu et l'eau en face de la fabrique de M. Roy est celle de Vital La-Rose.

La foule était énorme au foyer de l'incendie. On y remarquait Son Honneur le maire, M. l'échevin Hearn, le conseiller Charleson, le colonel Vohl, commissaire des incendies et chef de la police municipale et le vaillant chef de la police riveraine, le capitaine Trudel.

M. Roy a les sympathies de toute la population Québécoise.

Une scène à bord du "Quebec."

COLLISION.

A minuit et demi, cette nuit, sur le lac St-Pierre, en face de Louiseville, le *Quebec* de la compagnie de navigation Richelieu et Ontario est venu donner de l'avant, pendant qu'il marchait à toute vitesse, contre un des vapeurs d'une autre ligne qui était à l'ancre à cet endroit.

Le choc a été d'une violence telle que le bateau a reviré bout pour bout et est venu se heurter de l'arrière aux parois du vapeur.

Le *Quebec* contenait sept à huit cents personnes. Qu'on s'imagine l'effroi des passagers. Il y a eu pendant un quart d'heure une scène impossible à décrire.

La plupart des passagers sommeillaient au moment où a eu lieu la collision. Un certain nombre étaient trop endormis pour pouvoir réaliser la situation. Il y avait des appels au secours, des pleurs, et des cris de désespoir. On s'est empressé d'aller constater s'il y avait pas eu quelque trouée. Heureusement le bordage du vapeur n'avait été que légèrement entamé.

Un quart d'heure après l'accident, tout rentra dans le calme, mais on n'est pas resté sans de vives inquiétudes à bord.

On ne songe pas sans épouvante aux conséquences affreuses que cet accident aurait pu avoir s'il y avait eu voie d'eau. Que de nombreuses pertes de vie! Quelle noyade! Maintenant à qui attribuer la faute de cet abordage.

On prétend qu'il n'y avait pas de lumières suffisantes, à bord du steamer.

Nous es érons que la commission du hâvre saura instituer sur les causes de cette collision une enquête sérieuse, afin que celui qui en est responsable soit connu et châtié comme il le mérite.

Morte à bord.

Suites fatales de la collision.

Nous regrettons d'apprendre la mort de dame Elizabeth Walker, femme du capitaine Robert Nelson, du vapeur *Quebec*. La défunte depuis quelque temps était sujette à une maladie de cœur.

Mardi soir elle s'était embarquée avec Mlle Nelson, sa fille, pour faire un voyage à Québec. En remontant dans le *Quebec* vers une heure hier matin, elle s'est sentie malade et elle a rendu le dernier soupir quinze minutes plus tard. Le cadavre a été débarqué à Sorel où l'inhumation aura lieu après demain.

Madame Nelson était âgée de 60 ans. Elle possédait l'estime de tous ceux qui la connaissent.

Il n'y a pas de doute que cette mort pres que subite de madame Nelson est le résultat de la peur qu'elle avait éprouvée la veille, pendant la collision.

L'enquête dans le cas de M. Gunn.

LE VERDICT.

L'enquête sur la mort de feu M. Patrick Gunn à Montréal, à la morgue a eu lieu mardi dernier. On connaît les circonstances qui ont précédé cette mort prématurée. Nous les avons publiées avant-hier, dans nos nouvelles de Montréal.

M. Charles M. Murray, propriétaire de l'hôtel Albion a donné sa déposition qui en substance est comme suit :

Vers quatre heures, samedi après-midi, j'ai vu le défunt entrer dans la salle de lecture de l'hôtel Albion. Il s'est assis sur le seuil d'une des fenêtres. Il paraissait être sous l'influence de la boisson. Il se frottait le côté de la tête, disant qu'il y sentait du mal.

Je le fis conduire dans la chambre aux bagages.

J'ai été le voir dans cette chambre quelques minutes après et je l'ai trouvé déshabillé.

Je le fis habiller et asseoir sur une chaise.

J'allai le voir plusieurs fois pendant environ une heure et demie qu'il resta dans la chambre aux bagages.

Lorsque j'entrai dans la chambre pour la deuxième fois, le défunt se promenait il me demanda de le faire conduire chez lui. Il me dit qu'il souffrait à la tête. Je le fis transporter à sa résidence dans une voiture de place. Je n'ai pas été témoin de ce qui s'est passé dans la buvette entre le défunt et le prisonnier.

Le docteur P. E. Mount, dit :

Conjointement avec Dr. G. O. Beaudry j'ai fait l'autopsie du cadavre du défunt. J'ai constaté qu'il n'y avait pas de blessures sur le côté droit de la tête; en arrière de l'oreille, il y avait une légère bosse, la peau n'avait pas été brisée. Il y avait une petite ecchymose. Le crâne avait été fracturé en deux endroits. Nous sommes d'avis que la mort a été causée par la compression du cerveau occasionnée par la rupture de deux artères. La blessure a dû être faite par un instrument contondant.

Le jury délibéra ensuite pendant environ deux heures et déclara au coroner qu'il ne s'accordait pas sur un verdict. Dix jurés voulaient rapporter un verdict de meurtre prémédité et les deux autres un verdict d'homicide.

Le coroner congédia le jury et fit écrouer le prisonnier White en attendant l'action du procureur-général.

Le prisonnier a dit aux représentants de la presse que l'affaire a été purement accidentelle.

Le défunt Gunn était sous l'influence de la boisson.

Il avait une canne lui-même avec laquelle il voulait décoiffer le prisonnier. Celui-ci ramassa sa canne qui était sur le seuil de la fenêtre et essaya de se défendre. En voulant se garantir contre les attaques du défunt, il aurait donné accidentellement le coup fatal.

Gunn et White avaient toujours été amis et ne s'en voulaient aucunement.

Jean Louis Légaré.

Le pacificateur des Sioux.

Ce nom appartient depuis plus d'un an à l'histoire.

M. Légaré est depuis quelques jours à Ottawa.

Nous croyons savoir que l'objet de son passage dans la capitale est de faire valoir auprès du gouvernement une réclamation des plus légitimes.

Personne n'ignore les embarras causés au gouvernement canadien par Sitting Bull, de 1877 à 1878. Transfuge du pays voisin, toujours à bout de ressources et pour cela toujours renuant, le fameux chef sauvage menaçait de troubler la paix du Nord-Ouest canadien.

Un instant on put croire même qu'il allait faire naître un *casus belli* entre les Etats-Unis et le Canada.

Ce que n'avaient pu faire ni le gouvernement américain ni le gouvernement canadien, Jean Louis Légaré le fit, comme on pourrait dire, en un tour de main. Il recueillit chez lui, à la montagne des Bois, Sitting Bull et toute sa bande, les nourrit gratuitement pendant des mois et finalement les ramena parfaitement pacifiés sur leurs anciennes réserves de l'autre côté des lignes.

C'est le 19 juillet 1881 que M. Légaré a remis Sitting Bull au major américain Brotherton. Au lendemain de cette prouesse, bien simple en apparence mais pleine de difficultés, au point de vue diplomatique et pleine de conséquences au point de vue national, la presse tant aux Etats-Unis qu'au Canada a porté très haut le nom de Jean Louis Légaré.

Celui qui a ainsi désarmé le grand chef Sioux, dit-on dans tous les journaux, mérite plus d'honneurs que les généraux d'armée qui ont échoué à la tâche.

On l'a tant sollicité ce brave M. Légaré qu'on a cru l'avoir indemnisé suffisamment de l'activité, du temps et des sommes considérables qu'il a dépensés pour mener à bonne fin l'œuvre qu'il s'était mise en tête.

Libre aux *Yankees* de perdre en quelques mois le souvenir des services, rendus, (Sitting Bull était leur cauchemar). Nous ne saurions faire de même.

M. Légaré, espérons-le, sera indemnisé par le gouvernement canadien, comme il le mérite de l'être.

Le vol à la jarrettière.

Les coquins, les grippe-bourses, les chevaliers d'industrie de tous les calibres n'ont pas encore dit leur dernier mot. On les a vus exercer leur métier de toute espèce de manières différentes, ils trouvent moyen de nous surprendre presque tous les jours par la nouveauté de leurs prouesses, il est dit qu'on ne les trouvera jamais à bout d'expédients. Le vol de grand chemin, le vol avec effraction, le vol sous de faux prétextes, ça se commet encore mais par des débutants dans la carrière. Les habiles, les experts, les escamoteurs qui se targuent d'adresse et d'agilité, ceux là s'étudient à entourer leur délit, qui reste toujours le même, de circonstances qui lui donnent une allure nouvelle. A la nomenclature indéfinie d'exploits de toute espèce commises par des coquins maîtres de leur art, est venue s'ajouter hier un vol qu'on nous permettrait de qualifier de *vol à la jarrettière*. Ce sont les circonstances dans lesquelles il a eu lieu qui nous en imposent le titre :

Notre ami, M. Gagnon, le propriétaire de la Maison Jacques-Cartier, rue de la Couronne, à St-Roch, qui a réussi à se faire une réputation si enviable comme marchand de nouveautés, a en main un assortiment de coupons d'indienne très populaire. Les patrons en sont choisis, et le prix en est exceptionnellement bas. Inutile d'ajouter après cela qu'il y a affluence d'acheteurs.

Mardi après midi, vers trois heures, quatre personnes, l'homme et la femme, une petite fille de 8 ans qui paraissait être leur progéniture et un jeune homme, de leur connaissance, entraient dans le magasin pour faire emplette d'indienne.

L'homme et la femme paraissaient être un peu sous l'influence des liqueurs alcooliques. Le commis s'empressa de se rendre à leur désir et de leur exhiber des coupons et de l'indienne en pièce de toute espèce.

Pendant que le mari était à discuter avec le commis le prix de la marchandise, on vit la femme faire disparaître adroitement du comptoir une petite pièce d'indienne de trente neuf verges, et chercher à l'esquiver sous ses jupons, en prétextant à plusieurs reprises, qu'elle avait à la jambe une jarrettière qui ne tenait pas.

La malheureuse avait compté sans l'œil vigilant du commis.

Elle s'empressa de solder ensuite un compte de quelques centins qu'elle venait de faire, mais elle venait à peine de franchir le seuil du magasin qu'elle était empoignée par le propriétaire de l'établissement.

Protestations énergiques de la part de la délinquante. Elle réclame sa liberté en protestant qu'on l'accuse à tort et en menaçant de dommages le maître de céans.

Le mari, un fier à bras redoutable, veut jouer du coude. Il provoque tous les employés de la maison, menace de tout détruire et accompagne même ses menaces de voies de fait assez inquiétantes. Il essaie de remettre sa moitié en liberté. Le propriétaire du lieu tient bon jusqu'à l'arrivée de la gendarmerie.

Un homme de police arrive. La partie lui paraît assez dangereuse pour réclamer un auxiliaire. On vient lui prêter main-forte et en définitive, l'homme, pour assaut et la femme, pour vol, sont conduits à la station de police de la rue St-Joseph suivis de près par une foule de badauds.

Rendu à la station, l'homme continue de faire un tapage infernal. On le jette au cachot avec sa moitié. Quelques instants après la petite fille en pleurs, forcément abandonnée par ses indignes parents retourne à son point de départ à la Basse-Ville, en compagnie du jeune homme dont il a déjà été question.

Le spectacle était navrant. L'homme et la femme sont de Saint-Nicolas et se nomment Dumais. L'individu est batelier de profession. La femme est née Dorval.

Ils ont comparu, ce matin, en Cour de police.

Contrastes au point de vue religieux.

Coincidence assez étrange : Le Révérend Père Bertram Wilberforce, cousin-germain de l'évêque anglican qui vient d'être appelé au siège épiscopal de Newcastle, vient d'être nommé Prieur du Monastère Dominicain qui existe à Newcastle, ce qui lui donne le droit de devenir plus tard évêque catholique romain de Hexam et Newcastle, lorsque le titulaire actuel qui est sur le point de prendre sa retraite, aura abandonné le siège.

Alors les deux cousins-germans auront à diriger les âmes de leurs ouailles vers leur destinée éternelle par deux voies complètement contraires. L'un leur prêchera le libre-arbitre, et l'autre une soumission pleine et entière à l'autorité papale au point de vue du dogme et de la morale.

Cette coïncidence quelque étrange qu'elle puisse paraître, n'est pas unique dans l'histoire ecclésiastique.

Ainsi à la fin du siècle dernier, deux frères du nom d'O'Beurne, ont occupé, dans le même temps, et au même endroit, à Meath, en Irlande, les sièges épiscopaux, l'un comme protestant et l'autre comme catholique.

A l'honneur du catholicisme, les arguments du catholique O'Beurne ont fini par ramener à la vraie foi le protestant O'Beurne.

Autre cas : un éminent ministre méthodiste qui a résidé pendant plusieurs années en Espagne et qui est l'auteur d'un certain nombre d'ouvrages d'histoire et de controverse, à un fils qui est prêtre catholique et qui autrefois appartenait comme ministre à l'église d'Angleterre. Il a commencé par devenir alors un ritualiste très avancé, et en fin de compte, il est passé dans nos rangs, et par entrer dans le sacerdoce.

Dans Ontario, il existe deux frères qui se trouvent aux antipodes au point de vue religieux. L'un d'eux est le révérend Père McCann, vicaire à la Cathédrale St-Michel, à Toronto, l'autre est le révérend M. Alfred McCann, ministre méthodiste de North Grower.

Un enfant étranglé.

La nouvelle d'une mort aussi atroce qu'étrange nous arrive de la rivière Beaudette.

Deux petits enfants, le frère et la sœur, jouaient avec une charette à foin. La petite fille voitrait son petit frère. Celui-ci tenait dans les mains des guides dont il avait attelé sa petite sœur.

Tout-à-coup le petit garçon est tombé à la renverse, hors de la voiture, et nous ne savons trop comment, il est resté le cou pris dans les rênes. Sa petite sœur essaya de l'en débarrasser, mais impossible, et le petit malheureux était mort étranglé, lorsqu'on est venu à son secours.

Que l'on juge du désespoir de la famille !

La mère a failli devenir folle de douleur, lorsqu'on lui a ramené le cadavre de son enfant.

SAUVÉ DE L'ÉCHAFAUD.

On se rappelle encore le meurtre que commettait il y a quelques semaines dans un hôtel de Montréal, un émigré Suédois du nom de Jacobson, sur la personne d'un compagnon de route du nom d'Olofsson.

Après avoir subi son procès au criminel, au dernier terme, Jacobson était trouvé coupable de meurtre volontaire, avec préméditation, et il aurait certaine-

ment expié son crime sur l'échafaud, si une mort prématurée n'était venue l'enlever hier au bourreau.

Le meurtrier est mort subitement hier matin à 11.30 heures, dans son cachot. On le croit mort de maladie de cœur.

—00—

71 jours de léthargie.

Nous avons donné des renseignements détaillés sur la femme qui avait été recueillie à l'hôpital Beaujon, et qui présentait un cas de léthargie des plus singuliers.

Ce sommeil, chose unique dans les annales, a duré soixante et quatorze jours ! La malade ne s'est réveillée que le 25 juillet.

On ignorait qui était cette femme. A la suite de la publicité donnée à son cas, sa mère s'est présentée à l'hôpital.

La mère se nomme Olympe Liévin, épouse Véron. Elle a dit que sa fille, Marie-Victoire-Flore, bien que paraissant âgée de plus de trente ans, n'a que vingt-trois ans. Son enfant l'a abandonnée, il y a déjà sept ans, en 1875. Depuis, elle ne l'avait plus revue. Elle ignore comment elle a vécu.

Toujours est-il que la malade se trouvait dans un état intéressant; et, le 8 juillet, elle est accouchée d'un enfant mort-né, de cinq mois et demi. Cet accouchement s'est fait sans que la malheureuse ait manifesté la moindre sensibilité.

Après avoir employé vainement tous les moyens, le docteur Charcot recommanda les douches froides, et c'est à la deuxième douche que la malade s'est réveillée. Elle a donné les signes d'une parfaite possession d'elle-même; elle a reconnu sa mère, mais elle n'a pas encore recouvré l'usage de la parole.

Les causes de ce cas extraordinaire pourrout être établies, maintenant qu'on arrivera à connaître les événements qui ont amené cette malheureuse à aller choir sur la voie publique. Comme premier renseignement, la mère a dit qu'elle avait été sujette à des crises de léthargie, à l'âge de onze à treize ans.

Mais à cette époque, et quelques longues qu'ait été les crises, il y avait toujours eu des moments de réveil.

Soixante quatorze jours de sommeil, c'est un cas unique dans les annales médicales.

—00—

TERRIBLE ACCIDENT.

Il y a une quinzaine de jours, M. Louis Bergevin, son jeune fils âgé de neuf ans son beau-frère, M. François Lefebvre, laissent Ste-Martine, où ils demeurent, pour aller visiter des amis à Plattsburg, N. Y. Ils arrivèrent à Moor's Junction sur les neuf heures. Comme ils allaient traverser la voie ferrée, un convoi partait de la station. En entendant le bruit de l'engin, le cheval eut peur, mais celui qui le conduisait, au lieu de rebrousser chemin, entreprit de fouetter son cheval, procéda qu'il effraya le cheval encore davantage, si bien qu'il s'élança avec une grande vitesse et l'essieu de la voiture se brisant par le contre-comp, les voyageurs furent précipités sur la voie. M. Bergevin fut lancé en dehors de la voiture, tête la première, sur la lisse du chemin de fer et fut tué instantanément. M. Lefebvre fut blessé et l'enfant en fut quitte pour la peur.

—00—

POURSUITE CONTESTÉE CONTRE UN PRETRE.

Nous espérons que la célébration de la fête nationale aurait ramené l'entente et l'harmonie parmi les citoyens de Roxton Falls, dit un confrère, mais loin de là si l'on en juge par ce qui vient d'arriver. Jeudi dernier, M. le Dr. de Grosbois a intenté contre le Révérend M. Santeau, curé de la paroisse, une action en montant de \$10,000.00 pour diffamation de caractère. C'est triste.

—00—

—Madame A. Nelson, de Brantford, écrit : Je souffrais de Dyspepsie Chronique depuis onze ans. Après avoir mangé, je ressentais toujours des brûlements d'estomac, et parfois ces brûlements d'estomac, me causaient des douleurs atroces; je me sentais languissante, et cette langueur et ces souffrances duraient généralement plusieurs heures après avoir mangé. Un pharmacien de cette ville, M. Popplewell me recommanda d'essayer la Découverte Végétale et le Remède de Northrop et Lyman contre la dyspepsie et je puis dire maintenant, que je n'ai jamais été aussi bien que je le suis; ces brûlements et cette sensation de langueur ont disparu, et la nourriture que je prends ne me cause pas de pesanteur sur l'estomac. D'autres membres de ma famille en ont fait usage et en ont été très satisfaits.

FAITS DIVERS.

EXPÉRIENCE UTILE.—Suivant des expériences faites sur 300 animaux gras, il a été établi que la carcasse d'un bœuf pèse 59,3 pour cent de son poids vivant ; la carcasse d'un mouton 59,2 pour cent du poids vivant et celle d'un porc 82,6 pour cent du poids vivant. En somme on peut estimer d'une manière approximative qu'un bœuf engrais convenablement, donnera trois-septièmes de son poids vivant en issues et quatre-septièmes en viande. Par exemple un bœuf de 1,400 livres donnera environ 800 livres de viande. Tous les bouchers considèrent cette règle comme étant invariable, si toute fois les animaux sont gras. Nous devons dire cependant que la règle n'est pas absolue et que chaque acheteur s'en est creusé une basée sur son expérience même.

ACCIDENTEL.—Samedi dernier, trois jeunes gens de cette ville étaient allés faire la chasse aux écrevisses, dans le bois qui avoisine les chutes Montmorency, en face de l'hôtel Bureau, lorsque l'un d'eux qui possédait un petit pistolet de poche, voulant constater de trop près comment il se faisait que le pistolet ratait, fit jouer la gachette d'une manière inconsidérée, le coup malheureusement partit et une balle vint lui transpercer un doigt de part en part, à sa première phalange. La blessure n'est pas grave, heureusement pour l'imprudent.

AUDACIEUSE ESCROQUERIE.—Dimanche dernier la gare du Grand-Tronc a servi de théâtre à une nouvelle scène d'escroquerie. Les auteurs du vol audacieux que nous allons raconter étaient au nombre de deux pour s'en partager le bénéfice.

Vers une heure dimanche dernier, au moment où le convoi allait partir pour l'ouest avec un certain nombre d'immigrants, un individu entra dans l'une des voitures du convoi et va s'asseoir auprès d'un immigrant d'origine anglaise.

Il entre en communication avec lui et en quelques minutes notre individu savait où son voisin se rendait et d'où il venait. Evidemment, il avait découvert que son compagnon de route se rendait tout justement au même endroit que lui, à Woodville, Ontario. Il se proposait de lui procurer là une place lucrative. Son frère était riche marchand de grain à cet endroit et il aurait se faire un plaisir de les recevoir tous les deux.

Un troisième personnage arrive sur les entrefaits auprès de nos deux interlocuteurs. Sans plus de cérémonie, il aborde son compère en lui disant qu'il venait justement de faire à Lévis un achat de grain considérable, qu'il était sûr de réaliser des bénéfices considérables, mais qu'il lui fallait donner en garantie, une centaine de piastres.

L'autre paraît embarrassé. Il n'a que des billets sur lui et il lui est impossible de se procurer de l'argent dans un jour comme celui-là, un dimanche.

Tout-à-coup après s'être recueilli un instant une idée excellente lui vient à l'esprit et cet idée paraît avoir tranché le noeud gordien de la situation. Il demande à son nouvel ami, l'immigrant, s'il ne pourrait pas lui procurer cet argent pour un instant. Ce dernier ne se le laisse pas dire deux fois. Il n'avait pas flairé le gibier. Il s'empresse de remettre à notre homme l'argent qu'il désirait, vingt souverains. Celui-ci les rendit à son compère pour qu'il allât les changer en monnaie courante.

Notre escroc ne retarda pas à suivre son compère pour un prétexte ou pour un autre. Et le tour se trouvait joué.

Un quart d'heure après, l'immigrant ne voyant plus revenir son compagnon de route commença à avoir des craintes. Il était un peu tard.

L'agent du Grand-Tronc fut immédiatement informé du fait, mais recherches inutiles. L'agent Donley se rendit immédiatement à Québec accompagné de l'immigrant dupé qui est venu faire sa déposition au Bureau de police.

Ju-qu'à présent les recherches ont été infructueuses.

NOYADE AU CAP ROUGE.—Vers quatre heures, hier matin, un nommé Zéphirin Lambert, de Ste-Croix, qui faisait partie de l'équipage du *Ranger*, s'est noyé dans les circonstances suivantes :

Le *Ranger* trainait à sa remorque le *Stathay*, qui se rendait à Montréal, lorsque tout-à-coup il s'est arrêté, un accident venait d'avoir lieu dans la machine.

La barque est venue alors donner contre le remorqueur. Panique à bord, on eut peur que le remorqueur sombrât, et on se jeta sur les embarcations de sauvetage.

Le défunt, en voulant sauter à bord d'une de ces embarcations, est tombé à l'eau et n'a pas reparu.

NOUVEL ORGANISTE.—Le nouvel organiste de l'église de St-Basile est M. Gaudiose Paradis. Une fanfare est en voie d'organisation dans cette localité sous sa direction.

UN BAL DESAGREABLEMENT INTERROMPU.—Samedi soir, au moment même où les violons allaient résonner pour un bal à l'hôtel Warren à la Malbaie : danseurs et danseuses apprenaient tout-à-coup qu'un incendie venait d'éclater à côté d'eux, au Riverside. Et de suite, la foule de se précipiter au dehors pour porter secours.

Une lampe, venant de tomber parmi les branches résineuses des sapins entourant la véranda du Riverside, avait causé tout ce tumulte. Le tout flambait déjà comme une allumette. Les flammes dévoraient la galerie, léchant le toit de l'hôtel qu'elles ne tarderaient sans doute pas à embraser. Heureusement qu'on put circonscire et arrêter l'incendie à temps avant qu'il eût causé plus de dommages, et cela grâce aux efforts de plusieurs personnes qui s'étaient élancées hardiment de l'avant. Nous devons, en particulier, mentionner les noms du capt. Kane, du capt. Coursolles et de M. Stuart, celui-ci de Montréal, aux efforts énergiques desquels est dû en grande partie le salut de l'hôtel.

LES RENCONTRES DANGEREUSES.—Dans la soirée de samedi, un nommé P... avait rencontré, près de la gare du chemin de fer du Nord, une jeune femme qu'il amenait souper dans un restaurant voisin.

A la fin du repas, P... qui avait bu plus que de raison, se laissa conduire par sa conquête, qui, quelques minutes après rencontra sa mère, et tous trois entrèrent alors dans une espèce de bouis-bouis pour s'y rafraîchir.

Pendant que P... sommeillait, les deux femmes disparurent emportant son porte-monnaie, lequel contenait environ \$150.

Ces deux femmes devaient partir pour Montréal, P... en fit part à la police qui télégrapha aussitôt, et lundi matin, elles ont été arrêtées.

La jeune femme prétend se nommer Louise Duverger ; quand à l'autre, elle se contente de répondre : Je suis sa mère !

ACCIDENT REGRETTABLE.—Nous regrettons d'apprendre que la supérieure du couvent du Bon-Pasteur, Sœur Ste-Croix, a fait une chute dans la cour du couvent, il y a quelques temps qu'elle a eu un bras de fracturé.

—Leurs Excellences le Marquis de Lorne et la Princesse Louise doivent partir le 31, pour la Colombie anglaise.

Le lieutenant col. de Winton, secrétaire militaire du gouverneur général est parti pour Chicago.

LA VISITE D'UNE ESCADRE.—Un certain nombre de frégates anglaises qui forment partie de l'escadre de l'Amérique du Nord doivent arriver à Québec vers la fin du mois.

UNE RIVIÈRE FUNESTE.—M. Misael Morin, maire de St-Raphaël, dans le comté de Bellechasse, était à travailler à une écluse au-dessus des chutes de la rivière du Sud, hauteur d'environ quarante pieds, lorsqu'il a été tout-à-coup frappé par des billots et entraîné à la dérive.

On n'a pas encore retrouvé son cadavre. Il y a une couple de semaines, une petite fille de 11 ans se noyait à peu près au même endroit, ainsi qu'un nommé J-Bte Latulippe, père de sept enfants.

VOI DE GRAND CHEMIN.—Un nommé Burke, l'un des gendarmes de la prison, a été brutalement assailli sur la rue Petit Champlain, avant-hier dans la soirée et dépouillé d'un montant de \$50.

Les agresseurs sont restés inconnus.

CONDAMNATION.—Le célèbre voleur de cheval, Vaillancourt alias Bédard a été condamné le 4 à Québec par le juge Chauveau, après un procès sommaire, à cinq ans de réclusion au pénitencier de St-Vincent de Paul.

OBITUAIRE.—Un ancien maire de Québec, le Colonel Knight, père de M. A. T. A. Knight, de Québec, vient de mourir à l'âge de 89 ans.

Le défunt résidait à Québec depuis plus d'un demi-siècle.

TENTATIVE DE DÉRAILLEMENT.—Une nouvelle tentative de déraillement a eu lieu mercredi dernier dans la nuit, sur la ligne du Nord.

Une traverse de bois avait été placée sur la voie, à deux milles environ de Lorette. La machine du train a coupé cette traverse, et une forte secousse a été imprimée à tous les wagons ; personne n'a heureusement été blessé.

Une instruction est commencée pour rechercher l'auteur de cette tentative criminelle que l'on attribue à des enfants.

—M. R. A. Harrison, chimiste et pharmacien, de Dunville, Ont. écrit : "Je puis avec confiance recommander la Découverte Végétale et le remède contre la Dyspepsie de Northrop et Lyman, pour les impuretés du sang, les boutons sur la figure, et la constipation bilieuse, d'après mon expérience et mes observations personnelles."

VAISSEAUX DANS LE PORT.—Depuis l'ouverture de la navigation, 335 navires océaniques sont entrés dans le port.

Trois cents neuf ont repris la mer. Vingt-six sont encore dans le port. On en compte 22 dans le port de Montréal.

Pendant le même temps 90 navires ont pris licence pour faire le commerce local dans la Province de Québec.

Mille quatre cent quarante-quatre vapeurs des marchés et goélettes ont fréquenté le havre.

ORDINATIONS.—M. Ferdinand Bédard, Secrétaire du Diocèse, a été ordonné di-

manche à St-Antoine de la Rivière-du-Loup par Sa Grandeur Mgr. L. F. Laflèche, Evêque des Trois-Rivières, et M. Ludger Tourigny des Trois-Rivières, par Sa Grandeur Mgr. L. Z. Moreau, Evêque de St-Hyacinthe, dans la paroisse de Bécancourt.

Ces ordinations ont été l'occasion de belles fêtes dans chacune de ces paroisses qui étaient le lieu natal des ordinands.

A PROPOS DE CLOCHES.—Le Rév. M. F. A. Robert a fait venir par l'entremise de M. Langlais, libraire, pour l'église de sa paroisse, Petit-Rocher, Nouveau-Brunswick, trois magnifiques cloches.

Ces cloches sortent de la fonderie de M.M. Mears et Steirbanks, à Londres.

Le poids de ces trois cloches est de dix-huit cents livres (1800). La plus grosse pèse 800 ; la seconde 600 et la troisième 400.

Elles sont aux notes *La, Sol, La*.

M. Elzéar St-Pierre, menuisier de la fabrique de St-Roch, a été chargé de monter ces trois cloches.

Il a très bien réussi dans son travail. Elles sont montées d'après un procédé tout nouveau et récemment breveté aux Etats-Unis.

Rien de plus facile que de faire sonner même la plus grosse de ces cloches. Un jeune enfant peut le faire sans efforts.

Ces cloches ont l'avantage d'avoir un son clair, distinct et des plus agréables. Le prix d'achat de ces cloches est le \$935.

RETROUVÉ.—Le cadavre du jeune Fortin de Notre Dame de Lévis, qui était employé à bord du bateau-passeur, et dont nous avons raconté le noyade il y a quelques jours, a été retrouvé, ces jours derniers à Berthier en bas, et on l'a immédiatement inhumé à cet endroit.

La famille est allée à Berthier pour le réclamer.

PRINCIPAL.—L'hon. M. Chapleau vient de se payer le luxe d'une résidence de \$14,000 à Montréal.

EN DÉFAUT.—Les dépêches de Montréal annoncent que le notaire Hunter est menacé d'arrestation par une dame de Valleyfield à qui il aurait enlevé \$4,000.

TOURISTES AMÉRICAINS.—Les voyageurs américains ne feront pas défaut à Québec en septembre prochain.

Une excursion part de Boston le 5 septembre pour le lac Winnepesaukee, Plymouth, N. H., Montréal, Québec, la rivière Saguenay et le lac Memphremagog. Cinq autres, fixées pour les sept, onze, treize, dix-huit et vingt-cinq du même mois. On ne parle pas encore de la réduction des prix de passage.

ACCIDENT.—Jeudi l'après-midi, vers trois heures, le charpentier de la barque *Nandyck*, amarrée au chantier Russell, M. William Wilson, s'est frappé à la jambe avec sa hache et s'est fait une large incision d'où le sang coulait abondamment. Le docteur Lacerte a donné des soins au blessé.

CHANCEUX.—Le propriétaire du quai de Sainte-Anne, Cote Beupré, est en train de faire fortune. Depuis trois ou quatre ans, ce brave homme perçoit dix centins sur chaque pèlerin qui traverse sa propriété, et l'on sait que le nombre des pèlerins dépasse 50,000 chaque année.

NOUVELLE ÉCOLE.—L'école bâtie par les commissaires catholiques à Sherbrooke est sur le point d'être achevée.

C'est le Frère Symphonien, actuellement à l'école d'Arthabaskaville, qui sera le directeur de la nouvelle maison.

Joseph Snow, Anse Gunning, N. E. écrit : "L'asthme n'avait complètement épuisé. Ayant attendu parler de l'huile électrique du Dr Thomas, je m'en procurai une bouteille et elle me fit tant de bien qu'immédiatement je m'en procurai une autre, et je n'avais pas fini cette seconde bouteille, que j'étais parfaitement rétabli. Mon fils s'est radicalement guéri d'un rhume très-opiniâtre avec une demi-bouteille simplement. Ce remède a tout l'effet d'une étincelle électrique et est absolument infallible dans tous les cas."

IRREGULARITES.—Samedi dernier, dit le *Journal des Trois-Rivières*, le grand-contable de Québec était on cette ville porteur d'un warrant de recherche lui enjoignant d'arrêter toute personne qui serait en possession d'un cheval volé, la propriété d'un M. Trudel de Charlesbourg. Le warrant était conçu à peu près dans ces termes : "Vous appréhendez toute personne qui sera en possession d'un dit cheval et que vous désignera M. Trudel."

Les juges de Paix de cette ville ont refusé d'endosser le warrant en question tant à raison de sa forme qui est arbitraire que par défaut de juridiction, vu qu'un warrant de recherche ne peut être exécuté en dehors du district d'où il est émané.

Le grand-contable nonobstant ce refus s'est rendu chez un M. Lacroix de cette ville qui avait acheté le cheval en question, de bonne foi, d'un habitant respectable de cette cité ; il a fait M.

Lacroix prisonnier et emmené le cheval à Québec.

Lundi l'affaire paraissait devant les juges de Paix à Québec et ordre a été donné au grand-contable de renvoyer à ses frais aux Trois-Rivières le cheval de M. Lacroix et M. Lacroix a été acquitté honorablement.

Il est probable que M. Lacroix se pourvoiera en dommages à propos de cette arrestation illégale.

STATISTIQUES.—La direction du Bureau Veritas vient de publier la statistique suivante des sinistres maritimes signalés pendant le mois de juin 1882, concernant tous les pavillons :

Navires à voiles rapportés perdus : 3 allemands, 13 américains, 42 anglais, 1 autrichien, 6 danois, 1 espagnol, 12 français, 3 grecs, 1 haïtien, 3 hollandais, 6 italiens, 8 norvégiens, 2 russes, 2 suédois : total : 98.

Dans ce nombre sont compris 17 navires supposés perdus par suite de défaut de nouvelles.

Navires à vapeur signalés perdus : 12 anglais, 1 français ; total : 13.

LE PRIX DU BŒUF.—On nous assure qu'il y a eu une baisse notable dans le prix du bœuf.

Pendant la dernière semaine de juillet, il a été expédié des régions situées au sud du Territoire Indien, 1,106,700 têtes de bétail.

A PROPOS DE TABAC.—On nous informe qu'un M. E. Genest, pilote, de Ste-Pétronille L. O. a du tabac d'une longueur de 3 pds 1 pouce sur une largeur de 2 pds.

CHANGEMENT DE DIRECTION.—L'abbé Charles Richard vient d'être appelé à remplacer messieurs Eugène Frenette et Ed. Leclerc comme directeur du Petit-Séminaire et préfet des études.

Messieurs Frenette et Leclerc partent du collège.

POUR LES MISSIONS.—Les missionnaires de l'Afrique qui font la collecte à domicile depuis quelque temps ont déjà reçu plus de \$800.

EN GARDE.—A Lévis les propriétaires viennent d'être mis en garde contre une femme de réputation douteuse qui cherche à louer. Cette femme est de petite taille.

PRONOSTICS.—La récolte de noix sera abondante cette année. Les sauvages en concluent que l'hiver prochain sera très-rigoureux.

CONDAMNATION.—Un courrier infidèle du nom de Charles Deshayes a subi un procès sommaire, en Cour de Police le 4 pour avoir le 4 juillet dernier, dépouillé une lettre de l'argent qu'elle contenait. Il a avoué sa culpabilité et a été condamné à cinq ans de réclusion au pénitencier de St-Vincent de Paul.

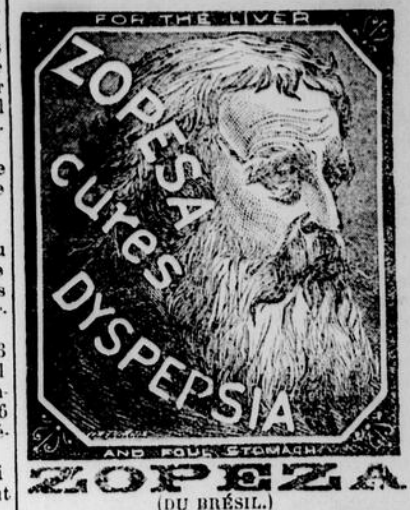
—Le Dr J. Corlis, de St-Thomas, écrit : Pendant mes dix années de pratique active, j'ai eu maintes fois l'occasion d'ordonner comme prescription, l'huile de foie de Morue et d'Hypophosphites.

Dès que j'ai su l'existence de l'Emulsion d'huile de Foie de Morue et d'Hypophosphites de Chaux et de Soude de Northrop et Lyman, j'en ai fait l'expérience et il me fait plaisir de pouvoir dire qu'elle m'a donné pleine satisfaction, et que je l'ai trouvée préférable à toutes celles dont je m'étais servi et que j'avais recommandées jusque-là. Je m'en suis servi pour ma propre famille, parce que comme un breuvage, dans les cas de rhumes opiniâtres, et chaque fois, elle a eu les meilleurs effets. Je la recommande sûrement dans tous les cas de débilité provenant de faiblesse du système nerveux ou musculaire.

—00—

Le fils de "l'Inflexible."

Une épidémie se rapportant aux derniers massacres à Alexandrie : Un de ces forçats qu'Arabipacha a lâchés sur Alexandrie pour mettre la ville à feu et à sang rôdait non loin du port. Il n'avait aucune arme. Des soldats anglais le rencontrent et le mettent en joue ; mais rapidement le misérable tire de dessous son grand manteau blanc un nourrisson d'environ 10 mois, enfant de blancs, et le tenant devant lui, s'en fait un bouclier. En même temps il adresse aux soldats anglais mille railleries et leur crie : "Eh bien, tirez donc !" Deux braves troupes, tireurs habiles, quittent leurs camarades et, traversant au péril de leur vie plusieurs rues où les maisons s'écroulent en feu, viennent surprendre le forçat par derrière ; deux coups de feu l'étendent mort. Aussitôt les Anglais s'élançant vers l'enfant, le prennent dans leurs bras et le transportent à bord de l'*Inflexible*. Quelques heures après avait lieu sur le navire le baptême solennel de cet enfant ; il reçut comme prénoms ceux de l'amiral Seymour, Frédéric-François, comme nom de famille le nom du vaisseau : l'*Inflexible*. Les officiers se sont chargés d'élever et d'instruire Frédéric-François l'*Inflexible*.



ZOPEZA
(DU BRÉSIL.)

La prodigieuse affinité de ce nouveau composé à l'appareil digestif ainsi qu'au foie, augmentant les sucs dissolvants, guérissant presque instantanément les désastreux effets de la Dyspepsie de l'indigestion et de la Torpeur du Foie, voilà ce qui rend le Zopeza une nécessité de chaque jour dans chaque maison.

Il agit rapidement et d'une manière bienfaisante dans les excès de bile, les aigreurs de l'estomac, les maux de tête, ordinaires et chroniques, les pesanteurs que l'on peut éprouver après avoir mangé, les vents sur l'estomac, les battements de cœur, les douleurs dans le côté et dans le dos, le manque d'appétit, manque de vigueur, affaiblissements etc. etc. Il donne de la vigueur au foie, débarrasse de tout surplus de bile, règle les intestins et donne du ton à tout le système.

Coupez et emportez cela à votre pharmacien et achetez une bouteille d'échantillon pour 10 centins ou une grande bouteille pour 75 centins, et parlez-en à votre voisin.

MÉDECINE SPECIFIQUE DE GRAY.

TRADE MARK Le Grand TRADE MARK



BEFORE TAKING. Impuissance et **AFTER TAKING.** Toutes les maladies qui résultent d'indigestions et d'abus, comme perte de mémoire, lassitude générale, douleurs dans le dos, affaiblissement de la vue, vieillesse prématurée, ainsi que plusieurs autres maladies qui finissent par conduire à la folie ou à la consommation, en fin de compte et d'une manière prématurée, au tombeau. Pour plus de détails, voir nos pamphlets, que nous adressons gratuitement par la maille à toute personne qui nous en fait la demande. Le remède spécifique est en vente chez tous les pharmaciens à \$1.00 la boîte ou six boîtes pour \$5.00. On vous l'envoiera franco par la maille sur réception de l'argent.

Adresse : **THE GRAY MEDICINE CO.**, Toronto, Ont., Canada.

CHAUSSURES.

EN GROS ET EN DETAIL.

Nouvel assortiment de Printemps et d'Été.

Un assortiment complet maintenant en mains et offert à des

PRIX LES PLUS BAS POSSIBLE.

Pour argent comptant.

Notre assortiment étant l'un des plus considérables, nous exhibons une variété de choix qui ne peut être surpassée par aucune autre maison de cette ville.

Nos facilités pour le commerce de gros ou les jobs ne peuvent être égales.

L'ouvrage, comme toujours, est exécuté par des ouvriers de première classe.

Geo. Binet.

No. 110 et 260, rue St-Joseph, St-Roch.

Avis.

Les marchands de la campagne trouveront en s'adressant chez M. Geo. Binet, un assortiment complet de chaussures qui leur sera vendu à très bon marché.

Une visite est respectueusement sollicitée **GEORGE BINET.**
29 avril 1882—Gm

Revue Commerciale.

Québec, 22 août 1882

La semaine qui vient de s'écouler, a été très défavorable à la récolte. Il a plu tous les jours; et parfois les averses ont été tellement abondantes que les rues et plusieurs champs cultivés ont fraient l'apparence d'un vrai lac. La fenaison a été en conséquence beaucoup retardée.

Québec a été visité par un nouvel incendie, qui a causé des pertes pour un montant considérable. La manufacture de savon et de chandelle de M. W. Roy a été détruite de fond en comble, ainsi que celle de M. Richard, fabricant de boîtes d'emballage. Plusieurs ouvriers se trouvent maintenant sans emploi.

Le commerce n'a pas été très actif pendant la semaine, mais cependant on a une grande confiance dans l'avenir. Les commis voyageurs sont généralement satisfaits des ordres qu'ils reçoivent dans les campagnes. En général on pense que la saison d'automne sera bonne.

PRODUITS DE FERME.

Nos marchés regorgent de légumes, dont les prix fléchissent considérablement pour les pommes de terre, les choux, les carottes, etc. Le beurre se tient toujours ferme. On le paie de 20 à 25 cts, suivant la qualité. Les œufs se vendent de 20 à 22 cts. Le fromage est abondant et en bonne demande aux cotes que nous donnons ailleurs. L'avoine n'a pas subi de variation. Le foin a une tendance à la baisse.

Le commerce de fruits est bien tranquille, si l'on en excepte les petits fruits tels que les bleuets et les framboises qui sont très abondants et à bon marché.

Voici, d'après le *Moniteur* les prix des légumes et des fruits à Montréal:

Légumes.—Quoique moins abondants que la semaine dernière, les légumes étaient en assez grande quantité pour que la baisse acquise fût maintenue. Les pommes de terre surtout étaient abondantes et nous avons vu des ventes se faire à 50 c le sac. Ce n'est pas sans surprise que nous avons vu des négociants de Québec, qui ordinairement à cette époque, achètent grandement sur notre marché, refuser de prendre livraison, de lots achetés. Nous nous sommes mis à la recherche de la cause ayant amené ce refus, et nous avons malheureusement constaté que quelques lots provenant sans doute des basses terres ne seraient pas de bonne conserve. Ce fait qui fut bientôt connu sur le marché; amena la vérification de plusieurs papiers et la constatation dans beaucoup de cas de la maladie. Nous espérons que ce mal est local, sans cela s'il était général la perte serait considérable et les conséquences, pour cette province, des plus fâcheuses. Les choux-fleurs sont moins rares dans les qualités inférieures, mais plus rares que jamais dans les belles qualités, les choux valent de 15 à 20c la douzaine suivant la taille. En racines, les betteraves et les navets sont meilleurs et se vendent 25c la botte, les carottes 50 la douzaine de bottes. Les oignons se vendent de 20 à 25c la douzaine de bottes, la laitue et les concombres de 15 à 20c la douzaine. Les tomates qui valaient de \$2.50 à \$3.50 le minot vendredi dernier, sont tombées hier à \$1.25 et \$1.50 le minot.

Fruits.—En fruits nous constatons un marché ferme et soutenu, surtout en petits fruits qui cette année ont été excessivement rares. Les framboises sont très rares et les quelques seaux apportés se vendent rapidement de \$1.50 à \$1.75 le seau. Les groseilles à grappe sont sans changement, mais les groseilles à maquereau sont en hausse à 75c le minot. Les pommes se vendent suivant la qualité de \$1.00 à \$5.00 le baril, le premier prix est pour arrivage en mauvaise condition, celles de Chicago se vendent bien de \$3.00 à \$4.50 le baril, un lot de 123 barils de belles pommes de Saint-Louis s'est vendu \$3.80 le baril. Les pêches valent pour les Delaware de \$3 à \$4.00 la caisse et pour celles du Canada de \$1 à \$1.50 le panier. Il a été reçu hier environ 1500 boîtes de bleuets du Saguenay et des Trois-Rivières, les ventes ont été assez actives de 90c à \$1.00 la boîte. Les poires Bartlett valent \$7.00 la caisse et les prunes \$4.00, les melons muscat sont de très belle qualité et valent de 50 à \$1.00 suivant la taille. Plusieurs lots de raisins ont changé de mains, par lot à 15c la livre.

Les cerises de Montréal se vendent bien à \$2.50 le panier et celles de Québec à \$2.00.

Fruits, marchés étrangers.—Les derniers avis confirment pleinement ce que nous disions dans notre dernier numéro du marché des pommes en Europe. En Angleterre comme en Écosse la récolte des pommes sera bien au-dessous des besoins et la demande devra s'approvisionner sur ce continent. En France la quantité des sortes exportables en Angleterre sera supérieure à celle de l'année dernière; par contre la Belgique ne pourra se suffire à elle-même. En Hol-

lande et dans les districts du Rhin, la récolte sera meilleure que l'an dernier, mais également au-dessous de la moyenne. Dans l'Allemagne du Nord et du centre, la récolte sera pauvre. Le Portugal a déjà expédié sur les marchés anglais, depuis deux mois, de grandes quantités de pommes de printemps, mais ces envois qui du reste finiront en Septembre, n'ont aucune influence palpable sur le marché.

ÉPICES.

Il ne se fait pas beaucoup d'affaires dans cette branche. Rien d'étonnant, par suite de la température que nous avons eue. Et la plupart des cultivateurs sont aujourd'hui occupés à leur travail de récolte, de sorte que le nombre des acheteurs n'est pas fort nombreux. Les sucres granulés sont cotés de 9½ à 9½ cts. Les bléuds sont plus recherchés et se vendent de 8½ à 8½, les qualités inférieures s'écoulent de 7 à 7½ c.

Il y a de fortes demandes pour les sirops qui ont augmenté de 2 c. par gallon. Les melasses sont rares. La Barbade reste ferme à 53 c. Celle de Cuba se vend 40 c. la Trinidad est cotée de 48 à 50 c. et l'Antigua de 48½ à 49 c.

PRODUITS CHIMIQUES.

Ce marché présente en général une situation très encourageante. On s'attend à une hausse sur tous les articles. L'opium a déjà augmenté.

HUILES.

Le marché est très ferme pour toutes sortes d'huiles.

Voici les dernières cotes: huile de morue de 57½ à 62½, suivant la qualité; huile de phoque de 72½ à 75c; huile de lin de 70 à 72c; pétrole de 20 à 21c, en baril.

SEL.

Le sel a diminué un peu dans le cours de la semaine, surtout le gros sel.

CHAUSSURES.

Toutes les manufactures de la ville sont en pleine opération; elles peuvent à peine suffire aux demandes. Les prix restent toujours fermes. Les cures sont à la hausse.

FERS.

Le marché est ferme, mais les transactions sont fort limitées. Quant aux autres marchés, il n'y a aucun changement important à signaler.

Bulletin Commercial

QUEBEC.

MARCHÉ DES DENRÉES EN DÉTAIL.

Québec, 26 août 1882

FARINES.

Supérieure Extra.....	6 40	a	8 50
Extra.....	6 10	a	6 20
Fort à Boulanger.....	7 90	a	8 50
Extra du Printemps.....	6 00	a	6 10
Supérieure.....	5 60	a	5 70
Fine.....	5 00	a	5 00
Middings.....	4 60	a	4 70
Pollards.....	4 25	a	4 50
Farine en poche.....	3 60	a	3 20
Farine d'avoine.....	5 75	a	6 00

GRAINS.

Blé Mer Noire.....	2 00	a	2 50
Blé ras.....	1 75	a	1 85
Orge.....	0 80	a	0 90
Pois.....	1 05	a	1 10
Avoine.....	0 48	a	0 45
Blé d'Inde.....	1 05	a	1 10
Graine de mil.....	3 30	a	3 50
Graine de trèfle rouge.....	0 10½	a	0 11
Graine de lin.....	1 10	a	1 20
Sarrasin par minot.....	0 75	a	0 80
Fèves par 60 lbs.....	2 90	a	3 00
Son par 100 lbs.....	0 95	a	1 00
Moutée do.....	1 25	a	1 60

GIBIERS.

Poulets par couple.....	0 40	a	0 80
Canards par couple.....	0 50	a	0 75
Dindes, par couple.....	1 60	a	4 60
Canards noirs, par couple.....	0 70	a	0 80
Fleuviers, par douzaine.....	1 50	a	1 60
Beccasses, par couple.....	0 60	a	0 60
Pigeons dom., au couple.....	0 25	a	0 30
Perdrix, au couple.....	0 35	a	0 45

LÉGUMES.

Patates par minot.....	0 55	a	0 75
Carottes par douz.....	0 05	a	0 00
Navets par baril.....	1 80	a	1 90
Betteraves par minot.....	2 00	a	0 00
Oignons par baril.....	2 75	a	3 00
Artichauts par minot.....	0 00	a	0 00
Laitues, par douz.....	0 10	a	0 15
Épinards, Américain, par minot.....	0 00	a	0 00
Celeris par botte.....	0 12	a	0 20

FRUITS.

Nouveaux Pommes par quart.....	4 00	a	5 50
Oranges.....	6 00	a	7 00
Citrons par caisse.....	11 00	a	12 00
Aillette, Cap. Cost par mts.....	8 00	a	10 00

PRODUITS DE LAITERIES.

Fromage, à la livre.....	0 15	a	0 18
Beurre, au quart.....	0 20	a	0 22
Beurre frais à la douzaine.....	0 25	a	0 25
Fromage à la botte.....	0 14	a	0 14½

SUCRE.

Saccharine, par lb.....	0 28	a	0 09
-------------------------	------	---	------

VIANDES.

Bœuf par lb.....	0 05	a	0 10
Mouton par lb.....	0 08	a	0 10
Agneau par lb.....	0 09	a	0 11
Veau par lb.....	0 12	a	0 15

POISSONS.

Hareng Labrador lrb.No1.....	3 25	a	4 50
Hareng No 2.....	4 00	a	4 00
Morue sèche.....	5 00	a	5 50
Morue verte No 1.....	4 50	a	5 00
do No 2.....	3 50	a	4 00
Morue grande en drat.....	0 00	a	0 00
Truite Saumonée.....	12 00	a	12 50
Salmon No 1 par qrt.....	20 00	a	21 00
do No 2.....	19 00	a	20 00
do frais par lb.....	0 30	a	0 35
Maquereau No 2.....	0 00	a	0 00

MARCHÉ AUX BESTIAUX.

Bœuf, 1re qual. p. 100 lbs.....	9 00	a	10 00
Bœuf, 2me qualité.....	8 00	a	9 00
Vaches à lait.....	30 00	a	40 00
Vaches extra.....	50 00	a	60 00
Veaux, 1re qualité.....	10 00	a	15 00
Veaux, 2me qualité.....	6 60	a	7 60
Veaux, 3me qualité.....	2 00	a	4 00
Moutons, 1re qualité.....	6 00	a	8 00
Moutons, 2me qualité.....	3 25	a	4 25
Agneaux, 1re qualité.....	4 00	a	5 00
Agneaux, 2me qualité.....	3 00	a	3 50
Porcs, 1re qualité.....	10 00	a	10 00
Porcs, 2me qualité.....	8 00	a	9 00

FOIN ET PAILLE.

Foin, 1re qual. p. 100 lbs.....	11 00	a	12 50
Foin, pressé, par tonne.....	14 00	a	14 50
Paille, 1re qualité.....	6 50	a	6 00
Paille, 2me qualité.....	3 00	a	3 50

MONTREAL.

MARCHÉ EN GROS.

Montréal, 25 août 1882.

Farine—Supérieure extra.....	\$6 05	a	\$6 00
Extra supérieure.....	5 60	a	5 70
De goût.....	6 00	a	6 00
Extra du printemps.....	5 55	a	5 60
Supérieure.....	5 00	a	5 15
Fine.....	4 00	a	4 25
Fort de boulanger.....	6 50	a	6 00
Fort de do américaine.....	7 50	a	8 00
Moyenne.....	3 80	a	4 00
Reconques.....	3 45	a	3 70
En sac d'Ontario.....			
Moyenne à forte.....	2 80	a	2 85
Extra du printemps.....	2 70	a	2 80
Supérieure.....	6 00	a	2 50
En sac de Montréal.....	3 50	a	3 60

PROVISIONS.

Grand de l'Ouest nouv.....	\$24 50	a	\$25 00
Lard du Canada.....	23 00	a	23 50
Lard mess.....	23 00	a	23 50
Cochon mort.....	9 00	a	0 00
Lard mince.....	23 00	a	23 50
Jambons de la ville.....	60 14½	a	60 16½
do extra.....	60 15	a	60 16½
Saindoux.....	60 15	a	60 15½
Lard fumé.....	60 14	a	60 15½
Suif fondu.....	60 07½	a	60 08
Suif brut.....	60 04½	a	60 05
Œufs frais.....	00 21	a	00 23
Alcalis: potasse, 5½, 25 à 5.57½; perlasce \$0 09 a 0 60.			

BEURRES ET FROMAGES.

Beurre nouveau.....			
Beurre frais.....	22	a	22½
do moyen.....	19	a	21
Des Townships.....	19	a	21
Morrisburg.....	18	a	20½
De l'Ouest.....	16	a	18
Brookville.....	16	a	20
Kamouaska.....	16	a	18
Vieux beurre.....	13	a	14
Fromages.....			
Fromage nouveau.....	11	a	00
Deuxième qualité.....	11½	a	11½

MARCHÉ DE DÉTAIL.

Légumes.

Patates par minot.....	0 40	a	0 50
Carottes p. doz.....	0 30	a	0 40
Betteraves, minot.....	1 00	a	1 25
Oignons, par doz.....	0 25	a	0 30
Choux, par pièce.....	0 05	a	0 08
Concombres par doz.....	0 25	a	0 35
Tomates, par botte.....	1 25	a	3 00

Fruits.

Pommes par botte.....	4 50	a	5 50
Oranges.....	6 00	a	7 00
Citron à la botte.....	8 00	a	11 00
Poires.....	0 00	a	0 00
Melons à la pièce.....	0 00	a	0 00

Divers.

Sucre d'érable à la livre.....	0 10	a	0 12
Sirup d'érable en gallon.....	0 90	a	1 20
Miel à la livre.....	0 12	a	0 16
Œufs frais à la douzaine.....	0 20	a	0 25
Œufs à la caisse, par doz.....	0 16	a	0 00
Hadlock à la livre.....	0 05	a	0 08
Poisson frais.....	0 08	a	0 10

Volailles.

Dindes à la livre.....	0 12	a	0 15
Dindes (vieux) au couple.....	1 75	a	2 00
Dindes (jeunes) do.....	0 00	a	0 00
Oies au couple.....	2 00	a	2 50
Oies à la livre.....	0 00	a	0 00
Canards à la livre.....	0 70	a	1 00
Canards au couple.....	0 80	a	1 00
Poules à la livre.....	0 09	a	0 10
Poulets du printemps par couple.....	0 40	a	0 90

Viandes.

Bœuf par livre (steak).....	0 12	a	0 15
Moutons par livre.....	0 10	a	0 12
Veau par livre.....	0 10	a	0 00
Lard par livre.....	0 12	a	0 15
Jambons par livre.....	0 14	a	0 16
Saindoux par livre.....	0 14	a	0 16
Porcs abattus.....	9 75	a	10 50
Bœuf au quartier.....	6 00	a	7 50
Mouton entier, par livre.....	6 30	a	7 12

Laiterie.

Beurre frais à la livre.....	0 23	a	0 26
Beurre salé.....	0 13	a	0 15
Beurre de table en tôle.....	0 18	a	0 20
Fromage.....	0 10½	a	0 11

Farine.

Farine de blé p. 100 lbs.....	3 00	a	4 00
Farine d'avoine par 100 lbs.....	2 75	a	2 90
Farine blé d'Inde p. 100 lbs.....	2 00	a	2 15
Farine de sarrasin.....	1 80	a	2 25

Gibiers.

Canards par lb.....	0 08	a	0 09
do nous par lb.....	0 00	a	0 00
Fleuviers par douzaine.....	0 00	a	0 00
Beccasses au couple.....	0 00	a	0 00
Perdrix au couple.....	0 45	a	0 60
Tourtes à la douzaine.....	0 90	a	0 00

Grains.

Blé par minot.....	1 50	a	1 80½
Pois do.....	1 15	a	1 20
Orge do.....	0 70	a	0 75
Sarrasin par minot.....	1 40	a	1 50
Lin do.....	0 00	a	0 00
Mil do.....	3 25	a	4 25
Trèfle.....	5 00	a	6 50
Blé d'Inde par doz.....	0 00	a	0 00
Avoine en poche.....	1 00	a	1 15
Fèves p. minot.....	3 00	a	3 40
Son par cent livres.....	1 00	a	1 00
Moulée.....	1 40	a	1 60
Son.....	1 00	a	1 20

Foin et Paille.

Foin nouveau.....	0 00	a	0 00
Foin 1 qua. p. 100 bottes.....	11 00	a	12 50
Foin pressé, ar tonne.....	0 00	a	0 00
Paille, 1re qualité.....	5 00	a	6 00
Paille, 2me qualité.....	3 50	a	4 00

Feuilleton Littéraire
DU CULTIVATEUR.

LES ETAPES

D'UN

VOLONTAIRE

PREMIÈRE PARTIE.

Le roi de Chevaliers.

(Suite.)

Les adversaires s'étant placés à une distance convenable, je donnai le signal du combat, et ils croisèrent le fer !

— Je n'ai pas peur, me dit Michaud à voix basse. Cependant je pense que je vais me trouver mal !

— Allons, du courage, lui répondis-je vivement, en nous regardant.

A la façon dont le malheureux drapier tenait son épée et à l'aplomb avec lequel Scévola tomba en garde, l'issue du combat ne pouvait se mettre en doute. Je me promis de l'arrêter dès que l'honneur serait à moitié satisfait, c'est-à-dire dès la première goutte de sang.

Scévola avait l'air radieux : il posait.

— Michaud, dit-il à son adversaire, je ne veux pas te toucher sans que tu saches au moins quelle est la botte qui te tue !... Je choisirai, en souvenir de notre ancienne amitié, le coup le plus facile à parer... Ce qu'on appelle une, deux...

— Que faire, citoyen ? me demanda Michaud.

— Paré tierce et quarte, c'est-à-dire à gauche ou droite, et vice versa, selon que l'on vous attaquera en dedans ou en dehors des armes, et ripostez dès que vous aurez rencontré le fer de votre adversaire, lui dis-je.

— Parbleu ! s'écria Scévola en riant aux éclats, voici un singulier duel ! J'aime cette façon de causer avec ses témoins et leur demander conseil : c'est neuf ; n'importe ! Ce que j'ai dit, je le ferai. Attention à la botte, brave Michaud. Une, deux !...

Le spadassin se fendit alors en exécutant le mouvement annoncé, et l'infortuné Michaud, poussant un cri déchirant, tomba par terre. L'épée de son adversaire lui avait traversé le corps.

Je me précipitai aussitôt vers l'infortuné drapier et le soulevant dans mes bras, j'essayai d'étancher le sang qui coulait de sa blessure ! Hélas ! à la pâleur mortelle répandue sur son visage, à un léger filet d'écume ensanglantée qui se montrait aux coins de ses lèvres, je compris que mes soins, en égard à la gravité de la blessure, seraient impuissants, et qu'un chirurgien seul pouvait le sauver, en supposant toutefois que les organes essentiels n'eussent pas été atteints !

— Allons, du courage, mon brave Michaud, lui dis-je, cela ne sera rien.

— Merci, monsieur, de vos encouragements, me répondit-il d'une d'une voix entre coupée, mais je sens que je m'en vais... Après tout j'aime mieux mourir dans mon lit que sur l'échafaud. Je croyais aussi qu'un coup d'épée faisait plus de mal que cela... C'est une chose si terrible à voir qu'une épée nue ! Je vous assure

que je ne souffre pas trop... Une seule idée me tourmente...

— Laquelle, mon cher monsieur ?

— C'est que si ma femme ne me voit pas revenir pour l'heure du souper, elle s'inquiétera d'abord et se mettra ensuite en colère... Ne vous serait-il pas possible de me reconduire tout de suite chez moi ?

Comme le combat s'était passé derrière une des portes de la ville et que la distance à parcourir pour arriver au magasin du drapier n'était pas très-considérable, je résolus, avec l'aide de son ami le mercier Fontaine, de le transporter sur-le-champ à sa maison.

Ce dernier, depuis que l'infortuné Michaud avait reçu le coup fatal semblait changé en statue. Droit, immobile, les yeux démesurément ouverts et le front plissé, il présentait dans toute sa personne l'image d'un anéantissement complet.

— Je l'appelai trois fois de suite sans qu'il parut m'entendre.

Fontaine, murmura alors Michaud d'une voix faible et presque inintelligible : ne veux-tu pas venir à mon secours... On dirait vraiment que tu ne ressens aucune peine de mon malheur... ce n'est pas bien...

A ces paroles de son ami, le mercier sembla se réveiller comme s'il sortait d'un songe.

— Tu m'appelles, Michaud, s'écria-t-il, en passant sa main sur ses yeux, sois tranquille, le moment est venu, tu vas voir.

Fontaine s'approcha alors lentement de Scévola, qui, depuis son triomphe, n'avait cessé de ricaner d'une façon indécente avec ses témoins qui ne lui répondaient pas, et d'essayer son épée, quoiqu'elle ne présentât plus aucune trace de sang.

Arrivé tout contre lui, il le fixa d'un air farouche et qui contrastait étrangement avec sa physionomie habituelle, c'est-à-dire un peu candide et complètement dénuée d'énergie ; puis d'une voix qui annonçait un orage :

— Citoyen, lui demanda-t-il, est-ce à ton adresse ou bien au hasard des armes qu'il faut attribuer ton triomphe ?

— Oh ! oh ! mes amis, venez à mon secours, protégez-moi ! s'écria Scévola en accompagnant cette fine plaisanterie d'un rire grossier et impertinent. Voici le citoyen mercier qui veut à son tour me dévorer tout vif !... Si, pour le calmer, je lui administrais quelques chiennesaudes...

Fontaine, dominé probablement par une idée fixe, sembla ne pas remarquer cette insulte, et renouvela sa première question.

— Parbleu ! Scévola, crois-tu donc, gros muscadin manqué, qu'on ait été pour rien, pendant dix ans, maître d'armes !...

— Ainsi, avant de te battre avec Michaud tu étais assuré d'avoir sur lui l'avantage ?

— Certes !... Mais prends garde... tu commences à m'ennuyer avec tes questions...

— Alors, si tu avais cette conviction, ce n'est pas un combat que tu as livré, c'est tout bonnement un assassinat que tu as commis...

— Va pour l'assassinat. Après ?

— Après ! s'écria Fontaine d'une voix tonnante. Michaud, s'il succombe, ne mourra pas au moins sans vengeance ! Je n'ai plus peur. Je suis juste en colère à point nommé. Tiens, misérable, je te paie la dette de mon pauvre ami. Voici ce que tu mérites...

Avant que Scévola et ses témoins eussent eu le temps de deviner son action ou de s'y opposer, deux vigoureux soufflets lancés par le mercier, à tour de bras, tombèrent d'aplomb sur les joues de l'ex-maitre d'armes dont le teint livide s'empourpra d'une vive rougeur.

La dialogue qui avait précédé cette action à laquelle nous étions si loin de nous attendre, avait eu lieu d'une façon si rapide, qu'il s'était passé en dix fois moins de temps que le lecteur n'en mettra probablement à le lire ici.

Je m'attendais à voir Scévola, après ce sanglant outrage, se jeter comme une bête fauve sur son provocateur, et déjà je me disposais à me porter au secours de ce dernier, mais il n'en fut rien. L'ex-maitre d'armes, soit que la fureur qui l'animait fût tellement violente qu'elle paralysât sa volonté, soit qu'au contraire la peur l'eût saisi en voyant pointer tout à coup les oreilles d'un lion sous une peau de mouton ; l'ex-maitre d'armes, dis-je, resta pendant une dizaine de secondes immobiles et anéanti, comme s'il eût été touché par la foudre.

Enfin, les premières paroles qu'il prononça me prouvèrent que c'était bien plutôt à la crainte qu'il éprouvait, qu'à l'indignation que je lui supposais, qu'il fallait attribuer sa stupéfaction.

— Peut-être, avant de devenir mercier, étais-tu maître d'armes, citoyen Fontaine ? dit-il sans emportement ; car, moi, je ne te connais que depuis seulement trois à quatre jours, et j'ignore ton passé...

— Que j'aie été ce que j'ai voulu, peu t'importe, assassin ! s'écria Fontaine d'un ton qui montrait que la colère qui l'animait, loin de diminuer, augmentait encore. Allons, prends cette épée, lâche brigand ! j'ai soif de ton sang, et je ne puis attendre.

Le mercier, en parlant ainsi, se saisit de l'épée dont le pauvre Michaud s'était si mal et si peu servi, et Scévola dut se remettre en garde. Toutefois, je compris à la pâleur de son visage et à la raideur de ses mouvements qu'il ne comptait plus autant sur lui-même, et qu'il obéissait plutôt à une impérieuse nécessité qu'à sa libre volonté.

A peine les deux adversaires furent-ils face à face, que Fontaine, avec une impétuosité qui trahissait et son inexpérience des armes et sa fureur, se jeta en aveugle et le bras tendu sur Scévola.

Devant une pareille attaque, deux résultats étaient probables, presque certains : si Scévola gardait son sang-froid, c'en était fait de Fontaine ; si, au contraire, il se laissait intimider on pouvait le considérer comme un homme perdu ; ce fut ce qui arriva ; quelques secondes plus tard, l'ex-maitre d'armes, étendu tout de son long par terre, rendait le sang à gros bouillons par la bouche à la suite d'un épanchement intérieur qui s'était déclaré presque en même temps qu'il avait été touché. Une demi-minute plus tard il était mort.

Ce second duel, si inattendu, avait eu lieu si rapidement, que nous n'avions pas eu pour ainsi dire le temps de nous interposer entre les deux combattants. Jamais je n'oublierai l'air d'étonnement profond et de stupéfaction sans égale que refléta le visage du pacifique mercier quand il vit tomber son adversaire. Son triomphe lui paraissait une chose si peu possible et

probable qu'il ne pouvait en croire le témoignage de ses yeux.

— Quoi ! ce n'est pas plus difficile que cela d'être brave et de tuer un homme ! s'écria-t-il enfin en agitant son épée ensanglantée. Ah ! Dieu du ciel ! si je l'avais su plus tôt, que d'humiliations, de lâchetés, d'angoisses et de frissons j'aurais évités !... A présent que je sais ce que vaut ma colère malheureuse à celui qui me fera peur !... Eh ! vous autres, citoyens, continua le mercier en s'enivrant à la pensée de son triomphe vous avez ricané en voyant Scévola immoler mon pauvre Michaud, osez donc rire encore, et je vous singe la figure avec le plat de mon épée !

L'exaltation à laquelle le mercier était en proie avait opéré une telle métamorphose dans sa personne, qu'il n'était plus reconnaissable. Le bourgeois craintif et irrésolu avait disparu pour faire place, comme on disait alors, à un véritable crâne : aussi les témoins de Scévola ne répondirent-ils pas à sa violente apostrophe : ils avaient peur.

Pendant les cinq à six minutes qui s'étaient écoulées depuis sa blessure, l'état de l'infortuné Michaud avait tellement empiré que quand Fontaine vint me retrouver, nous reculâmes devant l'idée de le transporter à bras. Je m'éloignai donc aussitôt, et entrant dans la première maison que j'aperçus, j'empruntai un mafelas ; puis, aidé de quelques curieux qui, à la vue de mon agitation et de mon trouble, s'étaient mis à me suivre nous déposâmes, Fontaine et moi, le malheureux moribond sur le matelas transformé en civière, et nous nous dirigeâmes vers sa demeure. Je ferai grâce au lecteur du désespoir et des sanglots de la drapière en apercevant le corps ensanglanté de son époux : toutefois, et quoique Michaud eût complètement perdu connaissance, elle ne put s'empêcher de lui adresser de violents reproches sur la légèreté de sa conduite. Après avoir reçu les remerciements de Fontaine, qui m'assura qu'à l'avenir il ne se laisserait plus intimider et molester par les Scévola très-communs à cette époque dans les cafés et les endroits publics, et qu'il saurait les mettre au pas, je me rendis au quartier.

Je regrette à présent de ne pouvoir apprendre au lecteur ce que devint Michaud, mais cela me serait impossible, car je n'en entendis plus jamais parler : je pense, toutefois, qu'il dut, selon toutes les probabilités, succomber à sa blessure.

En arrivant au quartier, j'appris une nouvelle qui la veille m'eût comblé de joie et qui, en ce moment, c'est-à-dire depuis que j'étais adjudant, me chagrina beaucoup : les représentants arrêtant notre bataillon dans sa marche sur Toulon, venaient de décider que nous resterions à Avignon, qui manquait de troupes, jusqu'à l'arrivée de recrues que l'on attendait, et qui nous remplaceraient dans cette garnison.

On caserna donc les troupes, et je fus prendre en compagnie d'Anselme, un billet de logement à la municipalité. On nous désigna, pour y séjourner, la maison d'un nommé Marcotte.

— Connaissez-vous un citoyen de la ville du nom de Marcotte, et pourriez-vous m'indiquer sa demeure ? demandai-je au premier bourgeois que je rencontrai en sortant de la municipalité.

— Il n'y a personne de la ville qui ne connaisse le citoyen

Marcotte, me répondit le bourgeois ; sa famille est une des plus anciennes du pays ; quant à lui, il a été premier sous-lieutenant dans les troupes du vice-légat gouverneur d'Avignon ! Auriez-vous un billet de logement pour demeurer chez lui ?

— Justement, j'ai ce billet.

— Eh bien, alors je vous en félicite : le citoyen Marcotte est un homme très-généreux et très-complaisant qui vous logera au mieux ; en outre, comme il reçoit beaucoup de monde, vous pouvez compter sur pas mal d'invitations à dîner...

— Alors, vive le citoyen Marcotte ! s'écria Anselme avec enthousiasme. Il me tarde de le connaître... hâtons le pas !...

Grâce aux indications fournies par le bourgeois, nous atteignîmes en quelques minutes la demeure de notre hôte futur. Sa maison avait un fort bon air, et pour peu que l'intérieur répondît à l'apparence du dehors, nous étions assurés de ne manquer de rien.

A peine venions-nous de frapper à la porte qu'une jeune servante se présenta à la fenêtre, et, nous adressant la parole avec beaucoup d'honnêteté :

— Que désirez-vous, citoyens ? nous demanda-t-elle.

— Le citoyen Marcotte mon enfant !

— Attendez un peu, je vous prie, je vais l'avertir.

La servante quitta alors la fenêtre et nous l'attendîmes crier à plusieurs reprises : — Monsieur, monsieur, voilà des militaires qui demandent après vous !

— Il n'y est pas, dit-elle bientôt après en revenant ; mais peut-être bien se trouve-t-il chez le voisin... Voyons... que je l'appelle : Citoyen Marcotte ! citoyen Marcotte ! s'écria alors la jeune servante.

— Tiens ! me dit Anselme à demi-voix ; il paraît que notre hôte est monsieur chez lui, et citoyen au dehors !

M. Marcotte, gros homme âgé de quarante-cinq à cinquante ans, au menton dénué de barbe, aux petits yeux rusés et à l'air doux, nous reçut avec une grande urbanité, et nous invita à dîner pour le jour même. Inutile d'ajouter qu'Anselme s'empressa d'accepter.

Nous nous trouvâmes à table une quinzaine de convives et la conversation ne tarda pas à tomber sur les événements politiques du jour ; toutefois, ce fut avec une circonspection extrême qu'on traita ce sujet brûlant.

Je remarquai bientôt que les convives, qui semblaient tous très-liés entre eux, suppléaient aux réticences de leur langage par des mots à double entente, des clignements d'yeux et de certains hochements de tête : ce manège qui montrait la gêne qu'inspirait notre présence et la méfiance dans laquelle on nous tenait, Anselme et moi, me déplut, et je résolus de le faire cesser.

— Messieurs, dis-je profitant d'un moment de silence pour élever la voix, je vois à votre contenance embarrassée que ne connaissant ni mes sentiments, ni ceux de mon compagnon, vous craignez de vous expliquer devant nous. Vous avez tort. Je suis avant tout républicain ; mais mon opinion, contrairement à celle des hommes qui nous gouvernent, est que la liberté de penser, de s'exprimer, et même d'agir, en tant, bien entendu, qu'on n'attaque pas les lois existantes, appartient à cha-

cun, et doit être respectée de tous !... En dehors de cette manière de voir, je trouve encore que celui qui trahit les secrets de son hôte est un misérable indigne de toute excuse. A présent que je vous ai fait ma profession de foi, taisez-vous ou parlez librement, selon votre bon plaisir, peu m'importe : je tenais seulement à ne pas reconnaître, par une contrainte gênante, l'hospitalité que l'on nous accorde, à mon compagnon et moi.

—Quant à moi, citoyens, ajouta Anselme, la politique est un sujet de conversation qui ne m'amuse jamais ; de plus je dois déclarer qu'une fois à table, je n'aime à causer qu'avec les plats. Le dîner de notre amphitryon est admirablement servi : que le diable m'emporte si je prête la moindre attention à vos propos.

Il paraît que Anselme et moi mimes un grand ton de sincérité dans notre déclaration, car les convives sortant peu à peu de leur réserve, se mirent bientôt à nager en pleine réaction.

Le dîner se prolongeant, les têtes commencèrent à s'échauffer tellement que, lorsqu'on servit le dessert, la République n'existait plus.

Tout à coup, la porte de la salle à manger s'ouvrit avec violence, et la même domestique qui m'avait reçu lors de mon arrivée, se précipitant tout essouffée au milieu de nous, s'écria d'une voix sourde et contenue :

—Messieurs, voici notre cousin qui monte l'escalier.

A cette annonce que je ne compris pas, les propos cessèrent subitement comme par enchantement, et furent remplacés par un morne silence.

—Causons donc, messieurs, causons ! s'écria notre hôte ; car sans cela nous éveillerions les soupçons de mon cousin. Prenons le premier sujet venu... Causons de théâtre.

A peine M. Marcotte achevait-il de prononcer ces paroles, que la porte s'ouvrit une seconde fois, et qu'un nouveau venu entra. Je supposai que ce devait être le cousin annoncé et je le regardai avec attention.

En effet, l'accueil de notre hôte me prouva que je ne m'étais pas trompé.

—Eh ! bonjour donc, cher cousin, s'écria-t-il en lui serrant chaleureusement la main. Voilà bien long temps que l'on ne t'a vu ! Prés de trois jours ! Ce n'est pas bien de négliger ainsi sa famille et ses amis.

—Que veux-tu, cousin ! les affaires de la République avant tout ! ma place de membre du comité de surveillance ne me laisse pas goûter un moment de repos !

—Il paraît que les infâmes conspirateurs s'agitent ?

—Toujours ! mais malheur à eux, on les surveille...

—Tant mieux donc ; qu'on les incarcère ! ils n'auront que ce qu'ils méritent ! répondit notre hôte en affectant une grande gaieté pour cacher son embarras. Ma foi, tu arrives bien à propos, mauvais sujet, terrible réfracteur, continua-t-il en changeant de conversation ; nous parlons depuis une heure de femmes et d'actrices... cela rentre dans la spécialité, invincible don Juan !

Ce compliment me parut flatter beaucoup le nouveau venu, qui se mit à sourire avec un air de fatuité et de modestie d'autant plus ridicule qu'il présentait certes dans sa personne le type le plus absolu du laid que l'on puisse imaginer.

Le cousin de notre hôte pouvait avoir de quatre pieds huit pouces à cinq pieds au plus. Son corps maigre était surmonté d'une couronne

éte, encadrée dans une épaisse chevelure d'un rouge à la nuance d'un ton cru et criard. Quant aux traits anguleux de son visage, ils présentaient une expression de basse méchanceté qui s'alliait, au reste, admirablement bien l'expression de fausseté de son regard inquiet et ne se fixant sur aucun objet. Il était impossible en voyant, même au premier abord, ce vilain personnage, de se tromper sur son compte : il devait présenter au moral un assemblage de vices en complète harmonie avec sa physiologie de la révolution, le cousin Marcotte avait échangé ses prénoms d'Eugène et d'Edouard contre ceux de Carotte et de Pistache, tirés du nouveau calendrier républicain.

Enfin une carmagnole brune, toute souillée de taches et un bonnet phrygien d'un rouge éclatant, lui composaient un irréprochable costume de sans culotte : il était impossible, en l'apercevant, d'avoir un doute sur ses opinions.

Le citoyen Carotte Pistache était d'ailleurs d'une rare loquacité qui, dans sa carrière politique, avait dû lui être probablement d'une grande utilité ; aussi, à peine fut-il assis à table, qu'il s'empara du dé de la conversation et l'on n'entendit plus que lui.

Il commença d'abord par débâtrer contre les fédéralistes, chanta ensuite les louanges de la Montagne, et finit par tracer une rapide chronique scandaleuse des principales familles de la ville. Je remarquai que pas une femme ne trouva grâce à ses yeux : toutes, à l'entendre, avaient des torts plus ou moins graves à se reprocher.

—Ce que vous dites là, n'est pas généreux, cousin ! s'écria notre hôte en affectant de sourire ; car enfin, parmi toutes ces femmes que vous accusez d'avoir manqué à leurs devoirs, le crime de la plupart d'entre elles consiste tout bonnement à n'avoir pu rester insensibles à votre mérite. Vous vous parez de victimes, mauvais sujet !

—Je vis à son air railleur, que ce reproche flattait fort agréablement l'amour propre du petit monstre.

—Ce Pistache me répondit Anselme sur le même ton, me semble un diable plein de perversité et de profondeur. Je n'ai pas été sacristain pendant dix ans de ma vie, sans me connaître un peu en fait de rusés ; eh bien, je l'assure que ce rougeaud est un passé maître coquin qui mérite d'être étudié. Et j'y pense, pour quoi, toi, qui prends des notes chaque jour sur les événements dont tu es témoin et qui comptes écrire plus tard l'histoire intime de notre temps, ne te lierais-tu pas d'amitié avec ce Pistache ?...

Je suis persuadé que tu trouverais en lui un curieux sujet d'analyse et qu'il te fournirait de quoi remplir plusieurs pages de ton carnet.

—Est-tu fort ! Comment oses-tu me conseiller sérieusement une pareille amitié ?

Un homme qui m'inspire à la première vue un sentiment d'aversion et de dégoût tellement profond que...

—Laisse-moi donc tranquille avec tes antipathies, dit Anselme en m'interrompant. Si par le temps actuel on ne fréquentait que les gens honorables et que l'on eût une courrait risque de vivre aussi solitaire qu'un ours dans sa tanière. Il faut savoir, en ayant l'air de prendre les hommes pour ce qu'ils se donnent, ne les accepter que pour ce qu'ils valent.

—Au fait, tu as raison ! Puisque le hasard m'a mis un uniforme sur le dos et lancé à travers la France, j'aurais bien tort de refuser les occasions de distraction et d'étude qui se présentent à moi. Grâce à ma position de nomade, je n'ai pas

non plus à craindre la continuation d'une liaison formée. Accepté le Pistache !

XI

Une fois ma résolution prise, j'adressai plusieurs fois la parole à mon futur ami. Cette condescendance de ma part sembla le flatter d'autant plus qu'il m'avait vu, car je suis d'un caractère assez taciturne et concentré, garder jusqu'alors un silence obstiné envers les autres convives.

—Citoyen me dit-il lorsque nous quittâmes la table, j'espère, si ton bataillon reste quelque temps en garnison dans la ville, que nous nous verrons souvent. Tu as peu parlé pendant le repas, mais tout ce que tu as dit m'a paru frappé au coin du patriotisme : il est évident pour moi que tu apprécies le nouvel état des choses, et ton épaulette me prouve aussi que tu sais retirer ton épingle du jeu ! Il est impossible que nous ne nous entendions pas. Veux-tu venir demeurer chez moi ? Je te mènerai visiter la maison de détention qui se trouve justement placée, en ce moment, sous ma surveillance. Il y a quelque chose à faire. Tu verras !

—Qu'entends-tu, citoyen, par ces mots : " Quelque chose à faire " ?

—Oh ! cela serait trop long à t'expliquer... Remettons cet entretien à plus tard. Ne crains rien, tu ne perdras pas pour attendre...

Le citoyen Pistache, après m'avoir serré la main, se disposait à s'éloigner, lorsque se ravisant tout à coup :

—A propos, citoyen, me dit-il, j'oubliais que ma journée de demain est prise par une fête patriotique que nous devons donner à la ville.

Remettons, si tu le veux, notre rendez-vous à après demain.

—Je suis à tes ordres. Mais quelle est cette fête qui doit avoir lieu demain ? Je n'en ai pas encore entendu parler ?

Je te crois sans peine, me répondit mon ami Pistache, qui se mit à rire à gorge déployée, car cette fête est justement une surprise que nous ménageons à la ville. Oh ! ne t'inquiète pas ! elle débutera avec un tel éclat que tu n'as pas besoin d'être prévenu vingt-quatre heures à l'avance pour pouvoir y prendre part... Il y aura du plaisir pour tout le monde.

Je dois rendre cette justice aux convives de mon hôte, qu'après le départ du cousin Pistache, il n'y eut parmi eux qu'une voix sur son compte. C'était à qui flétrirait au mieux et sa personne et son caractère.

—Mon cher adjudant, me dit M. Marcotte en me tirant à l'écart, j'ai un service à vous demander ?

—Parlez, je suis à vos ordres.

—Je me suis aperçu, pendant le dîner, que mon cousin Pistache, séduit probablement par l'éclat de votre épaulette et fier de se lier avec un officier de la République, vous a comblé d'amitiés, et je ne doute nullement qu'il ne finisse par se lier avec vous ! Or, comme mon parent est fort curieux et très inconséquent, il vous accablait de questions sur mon intérieur et il pourrait, si vos réponses laissent à désirer, sous le rapport de mon patriotisme, me trahir, me nuire considérablement. Faites-moi donc le plaisir, je vous en supplie, et croyez qu'en vous rendant à ma prière vous acquiessez un titre éternel à ma reconnaissance, faites-moi donc le plaisir de lui répondre que jamais encore vous n'avez, jusqu'à ce jour, rencontré un patriote plus pur et plus exalté que moi ! que chaque soir, dans mon intimité, je regrette que la journée n'ait pas vu tomber plus de têtes sous le couteau de la guillotine, et que j'éprouve de fureur en entendant parler des nobles qui émigrent et

des prêtres qui refusent le serment. — Mais, dis-je à mon hôte, en l'interrompant, vous voulez donc passer pour un monstre aux yeux de votre cousin ?

—Vous ne connaissez pas encore mon cousin ! Les prétendues infamies que je viens de m'attribuer constituent des vertus à ses yeux ! si j'ai le bonheur de parvenir à me faire prendre par lui pour aussi gredin que je me fais, je suis un homme sauvé ! sinon, c'est-à-dire s'il s'obstine à ne voir en moi qu'un honnête garçon, je cours le plus grand danger !

—Quoi ! vous croyez votre cousin capable de vous dénoncer ?

—Lui ! Ce qui m'étonne beaucoup, c'est qu'il ne l'ait pas fait en core. Une seule chose le retient et je rougis presque de l'avouer, c'est l'amour qu'il ressent pour ma fille Clotilde. Pourtant s'il se trouvait quelque imprudent bavard qui lui donnât de mauvais renseignements sur mon compte et qu'il pût m'en faire citer, pour déposer contre moi, devant le tribunal révolutionnaire, je suis certain qu'il ne laisserait échapper cette occasion de me perdre.

—C'est donc un vrai Brutus que le citoyen Pistache !

—Hélas ! mon cher monsieur, si Pistache était atteint de cette folie d'orgueil qui a poussé plusieurs personnages de l'antiquité à déployer une sévérité qui, en frappant ceux qu'ils aimaient, retombait sur eux-mêmes, mais donnait au moins un grand retentissement à leur nom, je lui pardonnerais presque sa ferocité ; ce qui rend Pistache inexorable à mes yeux, c'est qu'il n'obéit qu'à l'envie et à la haine dont son cœur est plein ; que le patriotisme dont il fait parade, n'est à ses yeux qu'un instrument et qu'une arme ; qu'il se moque en son for intérieur de la République et deviendrait demain réactionnaire aussi ardent qu'il était fougueux patriote aujourd'hui, si la royauté triomphait !...

Vous ne pouvez vous douter jusqu'à quel point on le redoute dans la ville ! Tout tremble devant lui ! Puis je donc comptez sur votre bonté pour me représenter à ses yeux... Comme un monstre ! vous le pouvez ! seulement prenez garde, il est capable de devenir jaloux de vous !... Mais sérieusement parlant, d'où vient donc cette haine qu'éprouve votre cousin pour la société ? aurait-il eu, avant la révolution, à se plaindre d'elle.

—Vous venez justement de mettre le doigt sur la plaie : le plus vif désir de mon cousin, et le motif de son mépris, n'est pas assez fort ici, à toujours passé pour un séducteur. Or, avec ce physique que vous lui connaissez vous devez comprendre combien d'échecs et d'humiliations il a eu à subir ! Voyant que ces prétentions ridicules étaient repoussées avec le dédain qu'elles méritaient, il finit bientôt par afficher un honteux cynisme qui ne tarda pas à le faire mettre au ban de la société. Vou-lant n'avoir pas l'air de céder, son orgueil égale son immoralité, devant cette réprobation universelle, il réunit alors autour de lui ce qu'Avignon renfermait d'hommes tarés, de créatures sans nom, et, grâce à sa fortune, qu'il dilapidait avec une sorte de rage farieuse, il lui fut enfin donné de devenir le héros de ce cercle immonde.

Toutefois, ses prodigalités insensées ne tardèrent pas à le réduire à la misère et à le replonger dans l'abandon. A bout de ressources, il rêvait probablement le suicide, lorsque arriva la révolution. Jugez quelle dut être sa joie. Il allait donc enfin pouvoir prendre sa revanche sur cette société qui l'avait à cause de sa honteuse conduite, chassé de son sein ? Et quelle revanche !... Inutile d'ajouter que mon cousin devint, le premier avant tout le

monde, un enragé patriote. Organisant des émeutes, dirigeant les pillages, haranguant du haut d'une borne la multitude aveuglée ; il ne tarda pas à acquérir la prodigieuse popularité dont il jouit et dont il abuse encore aujourd'hui.

Depuis cette époque jusqu'à ce jour, Pistache, quoique ruiné, a trouvé moyen de mener une existence somptueuse. Quelles sont les ressources dont il dispose ? Je veux et je dois l'ignorer.

—Savez-vous bien, mon hôte, qu'après le portrait, — et il me paraît sincère, — que vous venez de tracer de votre cousin, il me sera difficile de me lier avec lui.

—Vous auriez tort de repousser ses avances, me dit vivement M. Marcotte. Les gens les plus honnêtes de la ville sont heureux, lorsque Pistache veut bien leur permettre de toucher sa main.

—Cela ne prouve qu'une chose, c'est que l'honnêteté ne marche pas toujours de pair avec le courage.

Le lendemain de cette conversation avec mon hôte, j'étais accoudé sur ma fenêtre, observant avec tristesse l'aspect morne et silencieux que présentait la ville d'Avignon, lorsqu'il me sembla entendre tout à coup retentir les sons lugubres du tocsin.

Je ne me trompais pas ! Bientôt des cris furieux vinrent se mêler aux accents du bronze, et je vis une multitude qui semblait en délire envahir les rues naguère si désertes.

J'allais abandonner mon poste pour me rendre au quartier, lorsqu'un singulier spectacle me retint cloué à ma fenêtre.

Au milieu de la foule, qui hurlait, s'élevait sur une table, que portaient plusieurs sauteuses sur leurs épaules, une espèce de nain hideux qui, gambadant, criant et gesticulant comme un maniaque, semblait diriger le mouvement. Des cris d'enthousiasme accueillaient ses moindres paroles.

Cet homme était le citoyen Carotte Pistache, mon nouvel ami !

—Eh bien ! me dit-il en passant devant la fenêtre où je me tenais, et où il me reconnut, tu vois que je ne t'avais pas trompé hier en te promettant pour le lendemain une belle fête ! Viens avec nous ! c'est l'ex-Bon Dieu des ex calottins qui paie les frais ! Nous allons joliment rire !

Aussi intrigué que surpris par l'apparition de cette avalanche populaire, je m'empressai d'endosser mon uniforme et de me rendre au quartier, où l'on pouvait avoir besoin de moi. Je trouvai la troupe en tenue de caserne, sans que rien n'annonçât qu'elle dût prendre les armes.

L'adjudant major, que je rencontrai, m'aborda en riant :

—Eh bien ! cher collègue, me dit-il, que pensez-vous de la fête ?

—Ignorez de quelle fête vous voulez parler ! Quand à moi, ce que j'ai vu jusqu'à présent ressemble à s'y méprendre à une émeute ou à une révolte !

—Vous vous êtes grossièrement trompé ! C'est le peuple qui célèbre la fête de la Raison !

—Avec des hurlements furieux et des trépidations dignes de fous ? Permettez-moi de vous avouer que je ne comprends rien à ce que vous me dites.

—Eh ! oui, on détruit les hotteux et les ridicules hochets avec lesquels le clergé s'est si longtemps joué de la crédulité et de la bonne foi de nos pères : en un mot, on pille les églises.

—Ah ! c'est là ce que vous appelez la fête de la Raison, vous !

—Mettez, si vous voulez, le triomphe de la philosophie sur les préjugés ! Cela revient au même. Voulez-vous m'accompagner ?

Merci j'ai quelque affaire à terminer. Je vous rejoindrai plus tard.

L'adjudant major craignant sans doute de perdre un des détails de la belle cérémonie qui allait s'accomplir d'après les ordres et sous la direction du citoyen Pistache Carotte, s'em- de me quitter pour y courir.

Je me disposais à retourner chez moi, lorsque j'aperçus Anselme qui débouchait à l'extrémité de la rue. En me voyant, il accourut à moi.

— Tu sais, Alexis, que je suis un bon républicain, me dit-il vivement; eh bien ! parole d'honneur ! je regrette que tous ces porteurs de carmagnole n'aient pas une seule tête pour qu'il me soit permis de l'écraser d'un seul coup de poing ! Tu n'ignores pas que je bois, que je jure, que je sais prendre ma part d'une orgie tout comme un autre et que je ne suis pas d'une dévotion exagérée ; eh bien ! je ne puis t'exprimer la rage que j'éprouve en voyant toutes ces brutes féroces, détruire, en poussant des hurlements sauvages, des objets sacrés, que nous sommes habitués depuis notre plus tendre enfance, à respecter et à vénérer ! Que diable ! puisqu'on n'entend parler que de liberté, on devrait bien laisser au moins aux braves gens celle d'adorer ce qu'ils veulent.

Anselme, en cet endroit de son discours, s'arrêta tout court, et gardant pendant quelques secondes le silence :

— Je ne conçois pas que j'aie pu parler aussi longtemps que je viens de le faire, reprit-il, cela se m'est encore jamais arrivé ! Il faut que mon indignation soit bien grande ! Je ne puis t'exprimer le plaisir que j'éprouverais en ce moment-ci, à pouvoir assommer quelqu'un !

Viens-tu avec moi ?

— Où veux-tu aller, Anselme ?

— Chercher, avec une querelle, l'homme qui doit calmer mes nerfs !

— C'est à dire l'inconnu que tu désires assommer !

— Au fait, et en y réfléchissant, il vaut mieux que tu ne m'accompagne pas. D'abord parce que tu dois ne pas compromettre ton épau- lette par quelque mauvaise affaire... ensuite.

— Crois-tu donc que sachant à présent tes intentions belliqueuses, je consentirai à t'abandonner... Ce n'est pas là ce que nous nous sommes promis ! Allons, viens je te suis !

Comme Anselme eût agi de même envers moi, en pareille circonstance, il trouva ma résolution toute naturelle, et ne songea pas à le combattre.

Toutefois, pendant le trajet, il me répéta à plusieurs reprises, qu'il ferait tout son possible pour son indignation et pour ne point traduire en action sa colère.

Après cinq minutes de marche nous fûmes arrêtés par une foule compacte qui encombraient les abords d'une église mise au pillage. Anselme, grâce à la remarquable puissance musculaire et à l'incroyable sang froid dont il était doué, ne songea pas un instant à retourner sur ses pas. Se plaçant devant moi, il se mit à jouer des coudes et des épaules avec une telle énergie, que la foule s'ouvrit aussitôt devant nous et nous livra un passage. Nous pénétrâmes bientôt dans l'enceinte sacrée.

Hélas ! jamais je n'oublierai le hideux et ignoble spectacle qui s'offrit alors à mes yeux.

Que l'on se figure des évergumènes en haillons et pris de boisson qui, le blasphème à la bouche et l'ivresse dans les yeux, se ruaient avec une fureur sacrilège contre l'autel, arrachaient et foulaient aux pieds, en poussant des cris rauques de triomphe, les ornements sacrés qui le décoraient, et brailaient en chœur le funèbre Ça ira, cochant d'assassins qui accompagnaient l'agonie de tant de victimes !

L'autres sans culottes, armés de

haches et porteurs d'échelles arrachaient et précipitaient sur le sol les statues mutilées des saints nichés autour de l'église.

Quelques uns, enfin, s'amusaient à briser à coup de pierre les vitraux peints des fenêtres en ogives !

C'était un bruit, un tumulte, une confusion sans nom, quelque chose de hideux et que l'on ne peut décrire.

— Voilà ce qu'on appelle la fête de la Raison, me dit Anselme.

Je demandai à présent au lecteur la permission de passer sous silence les divers épisodes dont je fus témoin. A quoi bon montrer ces misérables, qui, grotesquement affublés de costumes sacerdotaux, parodiaient, assis dans un confessionnal dont ils avaient arraché la porte, une de ces scènes si intimes et si solennelles, où l'homme s'humilie en reconnaissant ses fautes, et se relève absous et purifié par le pardon ! A quoi bon, dis-je, retracer toutes ces infamies, tous ces sacrilèges ? Il y a de ces horribles tableaux que la plume se refuse à reproduire !

Nous allions nous retirer lorsqu'un sans culotte dont le costume ou, pour être plus exact, l'absence de costume justifiait certes la qualité, s'arrêta devant nous en brandissant un crucifix, et nous empêchant de passer, nous força d'entendre un de ces discours inouïs que l'ignorance la plus profonde, unie au dévergondage le plus effréné, rend si communs de nos jours.

— Vive la liberté, la guillotine et la fraternité ! dit-il en terminant, et en s'adressant particulièrement à Anselme. Embrassons-nous, citoyen !

Le sans culotte, en parlant ainsi, voulut jeter ses bras autour du col de mon compagnon pour lui donner l'accolade ; mais Anselme, le repoussant avec une douceur et une modération qui m'étonnèrent :

Je t'ai écouté sans t'interrompre, citoyen, lui dit-il tranquillement, parce qu'il pouvait se faire que tu eusses quelque chose de sérieux et de sensé à me demander ou à m'apprendre. Tu n'as donc pas à te plaindre de moi. Quant à t'embrasser, comme je ne vois pas de quelle utilité cela serait ni pour toi ni pour moi, et que tu es affreusement mal propre, ta me permettras de refuser tout net et de continuer mon chemin.

— Tu es donc un aristocrate ? s'écria le sans culotte furieux.

Pas le moins du monde ! Mais on n'a pas besoin, que je sache, d'être aristocrate pour refuser de se salir au contact d'une outre de vin recouvert de boue !

— C'est comme ça que tu traites le peuple, canaille ? Prends garde ; si tu refuses de fraterniser avec moi, je te ferai accrocher à la lanterne !

— Il n'y a rien à répondre à cet argument fraternel, dit Anselme avec un air de soumission que je ne pus m'expliquer. Embrassons-nous donc puisque tu l'exiges !

Mon camarade, en parlant ainsi, tendit les bras au sans culotte, qui, ravi d'avoir forcé un militaire à lui obéir, s'y précipita en criant : Vive la liberté !

— Prends donc garde ! tu m'étouffes !... murmura d'une voix étouffée, après une étreinte de quelques secondes, le sans culotte, dont le visage était devenu cramoisie.

Chacun à sa manière d'embrasser, répondit Anselme, moi je mets de la conscience dans tout ce que je fais.

Quoique pas un muscle ne bougeât dans la physiognomie d'Anselme, je compris toutefois, à l'éclair de son regard, qu'une immense colère grondait en lui ; j'eus peur !

— Voyons, camarade, dis-je en lui frappant doucement sur le bras, laisse là cet ivrogne, et viens avec

moi : il me tarde de me retrouver hors de cet église.

Anselme ne me répondit pas. Au reste, à ses yeux brillants et fixes, je compris qu'il avait complètement oublié ma présence ; que la fureur seule absorbait toutes ses facultés.

Alors se passa une scène que, dussé-je vivre cent ans, je n'oublierai jamais, quoiqu'elle ne dura pas cependant plus de cinq à six secondes.

Anselme, les sourcils contractés, les narines gonflées, la lèvre supérieure relevée, sortit enfin de son immobilité de statue.

Par un geste lent, mais qui laissait deviner une force terrible, il serra le corps du sans culotte contre sa poitrine ; puis l'élevant en l'air, il ouvrit tout à coup les bras et laissa retomber en cadavre inerte sur le sol !

Quant à moi, il me sembla lors de cette suprême étreinte, entendre comme un bruit d'os brisés ! Je ne puis exprimer l'émotion que je ressentais !

— Allons, cher ami, partons, à présent, me dit alors Anselme du ton le plus paisible, mes nerfs vont beaucoup mieux !

Comme les trois quarts au moins des gens qui avaient envahi l'église étaient en proie à une ivresse complète, qu'un tohu bohu sans nom régnait, je n'ai déjà dit, depuis l'autel jusqu'à la porte de sortie, personne ne fit la moindre attention à la chute du sans culotte, et nous nous retirâmes sans être inquiétés.

— Vraiment, Anselme, disais-je un peu plus tard à mon compagnon, il me semble que tu as tué cet homme !

— Je l'ignore, cher ami. J'ai serré le plus fort que j'ai pu, voilà tout ! Pourtant, à ne rien te cacher, j'ai cru sentir passer comme un léger souffle sur mon visage ! Oui, en y réfléchissant, le sans culotte pourrait bien avoir rendu le dernier soupir ! Eh bien franchement, si cela est, j'en suis ravi. Pourquoi diable voulait-il me faire accrocher à la lanterne ?

Deux heures après cette conversation, une nouvelle scène de désordre mettait la ville entière en rumeur. Tous les gens qui avaient pillé les églises ayant apporté sur la grande place d'Avignon les produits de leurs dévastations, en avaient construit un immense bûcher, auquel on devait, la nuit venue, mettre le feu !

En effet, à peine l'obscurité eut-elle remplacé le jour, qu'une grande clameur de joie retentit : c'était l'auto da fé qui commençait.

Des retardataires qui arrivaient à chaque instant, chargés de bûtes, étaient accueillis avec enthousiasme par la foule, et entretenaient, en l'alimentant avec ces nouvelles déportilles, la violence du feu.

De même que je n'ai pas voulu, tout à l'heure, en rapportant le pillage de l'église, retracer tous les épisodes dont je fus témoin, de même je demanderai encore cette fois la permission de passer sous silence les excès qui signalèrent la fin de cette journée.

Il me serait pénible de rapporter les horribles plaisanteries que j'entendis pendant cette affreuse cérémonie : le lecteur les devinera aisément.

Anselme, qui depuis son épisode du baiser était redevenu plus calme, assista impassible, du moins en apparence, à toute cette démenée populaire ; une fois il me parut sur le point de sortir de son sang froid, ce fut en voyant jeter dans le brasier une statue dorée de saint Dominique.

Près de moi, se trouvait une vieille femme qui ne cessa, pendant tous les temps que dura ce long sacrilège, de pousser des cris de joie.

— Bravo ! brûle, saint Pierre !

brûle, saint Jacques ! etc., etc., — disait-elle en frappant joyeusement ses mains les unes contre les autres, à mesure que l'un des saints qu'elle désignait était atteint par la flamme.

Vous en voulez donc bien aux saints, citoyenne ? lui demandai-je.

— Moi, citoyen, me répondit-elle en accompagnant ces paroles d'un regard haineux, je voudrais voir prendre tous les prêtres...

— Avez-vous donc jamais eu à vous plaindre d'eux ?

— Pardi ! Ne m'ont-ils pas, dans le temps, retiré la pratique de plusieurs églises... car je suis blanchisseuse... sous le prétexte que je volais une partie du linge que l'on me confiait... Aussi, que l'on vienne me parler de religion !

— Savez-vous quelle est cette femme ? demandai-je quelques instants après à un bourgeois d'une apparence honnête et paisible, qui vint se placer à mes côtés, en lui désignant la blanchisseuse qui détestait tellement le clergé.

— Oai, citoyen, me répondit-il, je la connais d'autant mieux que je l'ai employée pendant assez long temps.

— Est-ce une honnête femme ?

— Je n'en connais pas, au contraire, de plus volage ! me répondit-il en haussant la voix ; j'ai été obligé de la renvoyer.

— Pardi, c'est toujours la même histoire, me dit Anselme. Quand des patriotes crient trop fort, on peut être certain qu'ils ont une vengeance à exercer ou bien une infamie à cacher : les vrais et honnêtes républicains comme toi et moi se taisent !

Nous allions nous retirer, lorsque le bruit produit par une dispute qui avait lieu près de nous, attira notre attention à Anselme et à moi.

— Allons donc voir ce qui se passe là ! me dit-il.

C'était une jeune fille, pauvrement vêtue, mais d'une grande beauté, qui, pâle comme une morte, et tellement émue qu'elle ne pouvait parler, était en butte aux menaces de quelques mégères. Un homme d'un extérieur assez comme il faut, quoiqu'il fût revêtu d'une carmagnole crasseuse, prenait sa défense avec plus d'ardeur que de succès lorsque nous arrivâmes.

— Hé ! silence, les commères ! s'écria Anselme d'une voix qui domina le bruit de la dispute, ainsi que le fracas du canon l'emporte sur le pétilllement de la fusillade. Silence ! et expliquons-nous doucement ! Pourquoi vous acharnez-vous toutes ainsi après cette jeunesse ? Voyons, qu'avez-vous à lui reprocher ? qu'a-t-elle fait ?

— Ce qu'elle a fait, s'écria une des mégères, elle a soustrait un de ces hochets d'église dont les bons patriotes font justice en ce moment.

— Est-ce vrai, citoyenne ? demanda Anselme à la jeune fille.

— Oui, citoyen, répondit-elle d'une voix presque inintelligible, c'est vrai !

— Cet objet a-t-il une certaine valeur ?

— Le voici, dit la pauvre enfant qui nous montra une petite relique.

— Mais cela ne vaut pas cinq sous ! s'écria Anselme en se retournant vers les commères. Quel mal y a-t-il à ce que la citoyenne se soit emparée de ce chiffon ?

— Nous ne prétendons pas que cette action constitue un mal, reprit la commère ; mais nous y voyons une désobéissance aux volontés du peuple, en même temps qu'un acte de superstition

qu'on ne peut souffrir ! Que la citoyenne nous apprenne quel est le motif qui l'a poussée à se pieds, et nous la laisserons tranquille.

— J'ai ramassé cette relique pour la soustraire aux outrages de la foule, répondit la jeune fille en élevant la voix ; quant à commettre le sacrilège que l'on me demande... j'aimerais mieux mourir !

Il y avait une telle dignité dans le ton de cette réponse, que je me sentis tout attendri.

— Allons ! s'écria Anselme, voilà bien du temps de perdu pour une bagatelle, les danses commencent, qui me donne la main ?

En effet, des rondes bruyantes venaient de se former autour de la place, à la lueur du bûcher en flamme.

Anselme saisit les deux harpies qui semblaient les plus acharnées après la jeune fille et les faisant tourner avec une force irrésistible, il organisa une ronde en vingt fois moins de temps certes que je n'en mets ici à raconter le fait.

— Mademoiselle, dis-je alors à la jeune fille qui avait si courageusement sauvé la relique au prix de sa vie, voulez-vous me permettre de vous escorter jusqu'à la porte de votre maison ; car, par le temps d'orgie qui court ce soir, il serait imprudent à vous de traverser seule la ville.

— Merci, monsieur, me répondit-elle en rougissant ; j'ai avec moi un compagnon.

La jeune fille me désigna alors l'homme à la carmagnole crasseuse et à l'air comme il faut, que nous avions vu prendre sa défense, et qui, sur un signe qu'elle lui fit alors, s'empressa de s'approcher et lui offrit son bras.

J'allais m'éloigner en voyant que la jolie enfant n'avait pas besoin de moi, lorsque tout à coup son compagnon poussa une exclamation de terreur, et laissant retomber son bras, qu'il tenait déjà, il parut vouloir prendre la fuite.

Regardant devant moi pour savoir quelle pouvait être la cause de cet effroi si subit, j'aperçus le héros de la fête, mon ami Pistache Carotte, qui se dirigeait de notre côté.

— Ah ! voici le grand patriote Pistache qui vient recevoir nos compliments, dis-je à la jeune personne et à l'homme à la carmagnole.

— Est-ce que vous connaissez ce monstre, monsieur ? me demanda vivement ce dernier.

— Très-peu, mais je le connais. Et tenez, le voici qui m'a reconnu et qui me fait signe de l'attendre.

— Allons-nous-en, mademoiselle, je vous en conjure ! s'écria l'inconnu en se retournant vers la jeune personne qui semblait, combattue probablement par des intérêts opposés et que je ne connaissais pas, indécise sur le parti qu'elle devait prendre.

— Ne voudrait-il pas mieux lui parler ? répondit-elle à son compagnon. Vous savez quelle est l'autorité dont il jouit, peut-être pourrait-il...

— Ajouter un crime à une injustice !... Non. Amélie, je vous en supplie, n'implorez point la générosité de ce misérable, il n'a ni cœur, ni entrailles. Sauvons-nous plutôt avant qu'il ne me reconnaisse...

— Ah ! mon pauvre ami, s'écria alors la jeune fille, pardonnez-moi, mais dans mon égoïsme je

ne pensais plus aux dangers qui vous menacent !... Fuyons...

—Il est trop tard ! dit l'homme, le voici !

—Si vous avez un si grand intérêt à n'être point vu, partez, monsieur, lui dis-je vivement. Je me charge de retenir le citoyen Pistache et de l'empêcher de vous suivre.

L'inconnu, n'ayant pas le temps de me répondre, se contenta de me remercier par un regard, et prenant la jeune fille par le bras, il s'éloigna presque en courant.

—Eh ! la belle, est-ce moi qui vous fais fuir ainsi ? s'écria en ce moment Pistache en voulant se mettre à la poursuite des fuyards.

—Arrête, citoyen, lui dis-je en le saisissant fortement par le bras, je ne veux pas que tu voies cette jeune fille.

—Tu ne veux pas, répéta Pistache d'un ton moitié plaisant, moitié sérieux : sais-tu que tu t'exprimes avec une singulière autorité.

—L'autorité que donne la jalousie. Si tu te fâches, tant pis pour toi. Je me moque de ta colère. Je ne veux pas, je te le répète, que tu voies cette jeune fille, et tu ne la verras pas.

—Ah ça ! c'est donc une suspecte qui se cache ?

—Nullement. C'est un contraire moi qui la cache ! Oh ! tu as beau prendre ton air innocent, citoyen Pistache, je te connais, et cette hypocrisie ne te servira de rien. Je sais parfaitement que tu marches sur les traces du grand don Juan. Or, je te le répète, je suis jaloux...

En attendant cette déclaration, Carotte-Pistache sourit avec une expression de fatuité tellement ridicule qu'il en devint hideux, et d'une voix joyeuse qui montrait tout son contentement :

—Ne crains rien, me dit-il d'un ton protecteur, la liste de mes victimes est assez bien remplie pour que je ne tienne pas à y ajouter un nom de plus... ce serait un grain de sable dans le désert...

—Tout ce que l'on rapporte sur ton compte est donc vrai ?

—C'est-à-dire qu'on ne sait pas la vingtième partie de mes succès !... Mais, tiens, veux-tu m'accompagner chez moi ?... nous causerons plus à notre aise.

—Soit lui répondis-je, curieux d'étudier plus à fond ce type de cynisme, et de savoir à quoi m'en tenir sur cet homme singulier, allons chez toi !

(A continuer.)

Sauve de la Maison des Pauvres.

David Allensworth souffrait depuis plusieurs années de rhumatisme, et malgré les meilleurs soins médicaux, on n'avait pu réussir à lui faire du bien.

Il se rendit à la Poor-house du comté de Scioto, ou plutôt on fut obligé de l'y transporter dans son lit même tant sa faiblesse était extrême.

Après insuccès complet de tous les remèdes imaginables qu'on jugea à propos de lui appliquer, les directeurs de la Poor-house résolurent en fin de compte d'essayer le célèbre Remède Allemand, l'huile de St-Jacob ; c'était une heureuse idée parce que le patient se sentait déjà mieux après l'usage d'une simple bouteille, et il pouvait déjà marcher sans canne, après en avoir employé quatre autres.

Ce fait là, on peut le vérifier en s'adressant au rédacteur du Correspondant de Plymouth, Ohio.

DECES

Le 15 du courant, à l'âge de 54 ans, Dame Marie Asselin, épouse de Pierre Plamondon.

A St-Roch de Québec, le 15 courant, à l'âge de 54 ans et 3 mois, M. Henri Bileau, épicière.

En cette ville, le 18 du courant à l'âge de 48 ans et 3 mois, Charles Rouillard.

HUILE de ST. JACOB

MARQUE DE FABRIQUE.



LE GRAND

Remède Allemand

POUR LA GUÉRISON DU

RHUMATISME.

Néuralgie, Sciaticque, Lumbago, Mal de Reins, Douleurs d'Estomac, Goutte, Esquinancie, Inflammation du Gosier, Entorses et Foulures, Brûlures, Echaudements, Douleurs du Corps en général, Migraine, Mal de Dents et d'Oreilles, pour Pieds et Oreilles Glacés, et pour toute espèce de Douleurs et Maux. Aucune préparation sur la terre peut égaler à l'huile de St. Jacob comme remède externe, simple, sûr et bon marché. L'essai coûte peu, seulement la petite somme de 50 cents, et tous ceux qui souffrent de quelque douleur peuvent avoir une preuve positive des mérites de cette médecine.

Directions en onze langues.

Chez tous les Droguistes et Pharmaciens.

A. VOGELER & CIE.,
Baltimore Md. U. S. A.

LA SANTÉ C'EST LA RICHESSE !



Le Traitement du Dr E. C. West pour les nerfs et le cerveau, spécifique garanti contre l'hystérie, les convulsions, les accès de haut-mal, les syncopes, les étourdissements, la névralgie nerveuse, le mal de tête, la préstration d'arveuse causée par l'abus de l'alcool ou du tabac, l'insomnie, la dépression mentale, l'affaiblissement du cerveau conduisant à la folie, et en dernier lieu à une vie de misère, de déchéance et à la mort, la Vieillesse prématurée, la stérilité, l'impuissance dans les deux sexes, pertes involontaires et spermatorrhée, causée par l'épuisement du cerveau ou les abus.

Chaque boîte contient du traitement pour un mois.

Une boîte pour une piastre ou six boîtes pour cinq piastres, envoyées par la maille franco sur réception du prix.

Nous garantissons que six bouteilles opérèrent la guérison dans chaque cas.

Lorsque nous recevons un ordre pour six boîtes accompagné de cinq piastres, nous envoyons à l'acheteur notre promesse écrite de le rembourser si le traitement n'a pas son effet.

JOHN C. WEST.

Seuls propriétaires, Toronto, Ont.
En vente à Québec, chez J. J. Veldou, 122, rue St-Joseph et chez E. Giroux et Frères, 37 et 39 rue St-Pierre.
10 août 1882—lan

Recompense de \$500!

Nous paierons la récompense ci-dessus à toute personne qui trouvera en défaut, les Pilules Végétales de West pour le foie, dans aucun cas de maladie de foie, de dyspepsie, de mal de tête, d'indigestion, de constipation ou d'acreté de l'estomac, lorsqu'on aura accompli soigneusement et comme elle doit l'être la prescription.

Les pilules sont simplement végétales et elles n'ont jamais manqué de donner satisfaction. Elles sont revêtues de sucre. Les grandes boîtes contiennent 30 pilules pour 25 cents. En vente chez tous les pharmaciens. Prenez garde aux contrefaçons et aux imitations. Les vraies pilules sont fabriquées à seulement par JOHN C. WEST & CIE., Fabricants de PILULES, Chicago. Boîtes d'échantillons expédiées gratis par maille, franco sur réception d'un timbre de 3 cents.

10 août 1882.—lan

COLLEGE ST-JOSEPH

— DE —

MEMRAMCOOK, N. B.

Cet établissement est sous la direction des Religieux de la congrégation de Ste-Croix. Les matières qui y sont enseignées forment deux cours distincts. Le cours commercial qui se donne en anglais, comprend aussi la classe d'anglais, et le cours classique. Cette institution très agréablement située dans la belle vallée de Memramcook, près de la station de l'Intercolonial, portant le même nom, offre des avantages uniques à nos jeunes canadiens qui désirent apprendre l'anglais; condition d'admission, comme suit.

Pension, pour l'année scolaire de dix mois.....	\$90.00
Blanchissage et raccommodage.....	15.00
Lit et garniture.....	15.00
Piano.....	25.00
Violon.....	10.00
25 juillet 1882—lan. q. c.	51

A MM. les directeurs de collèges et institutions de Montréal et Québec.

Un Français, marié, 36 ans, pourvu des plus hauts diplômes de l'Université de France, ayant professé avec succès, parlant et écrivant purement l'Anglais; parlant l'Allemand, bon violoniste; désire une situation comme *Professeur externe* dans un collège ou dans une pension de Montréal ou de Québec. Enseignera les Humanités, l'Anglais, l'Allemand, la Musique &c. Références exceptionnelles. Ecrire à M. M. aux soins de Messieurs Vermont & Cie., 76 Chambers, New-York.

16 août 1882

A Mesdames les Directrices de Pensions et d'institutions de Demoiselles de Montréal et Québec.

Une Dame Parisienne, 32 ans, mariée, ayant la pratique de l'enseignement et hautement recommandée, désire une situation de *Maitresse externe*, pour le Français, l'histoire, la Géographie et la Littérature, dans une institution de Montréal ou Québec. Elle parle l'Anglais couramment. Ecrire à Mme M. M. aux soins de Messieurs Vermont & Cie., 76 Chambers St., New-York.

16 août 1882.



Contrats de la Maille.

DES SOUMISSIONS adressées au Maître Général des Postes seront reçues à Ottawa jusqu'à midi le

22 SEPTEMBRE PROCHAIN,

pour le transport des Mallets de sa Majesté, sous les conditions d'un Contrat pour un terme de quatre années dans chaque cas, aller et retourner, entre les endroits ci-dessous mentionnés, à partir du

1er Janvier 1883.

BEAUPRÉ et ST-FÉRÉOLE, trois fois par semaine;

CHAUDIERE STATION et R. R. STATION, six fois par semaine;

DUDSWELL CENTRE et SOUTH DUDSWELL, deux fois par semaine;

LES ESCOUAIS et TADOUSSAC, trois fois par semaine;

NEW IRELAND et RICHARDVILLE, une fois par semaine;

QUEBEC et la STATION du CHEMIN DE FER, douze fois par semaine;

QUEBEC et FAUBOURG ST-JEAN, trente fois par semaine;

QUEBEC et ST-SAUVEUR, trente fois par semaine;

QUEBEC et STONEHAM, deux fois par semaine;

STE-FLAVIE et la STATION du CHEMIN DE FER, douze fois par semaine;

ST-FRANÇOIS-XAVIER et VIGER, trois fois par semaine;

ST-RAPHAEL et la STATION de ST-VALERIE, six fois par semaine;

ST-SIMON et la STATION du CHEMIN DE FER, douze fois par semaine;

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du Contrat projeté seront en vue aux Bureaux de Postes ci-haut mentionnés, ou au Bureau du sousigné, où l'on pourra, aussi, se procurer des formules de soumission.

BUREAU DE L'INSPECTEUR DES POSTES.

Québec, Août 1882.

WILLIAM G. SHEPPARD,

Inspecteur des Postes.

23 août 1882—31.

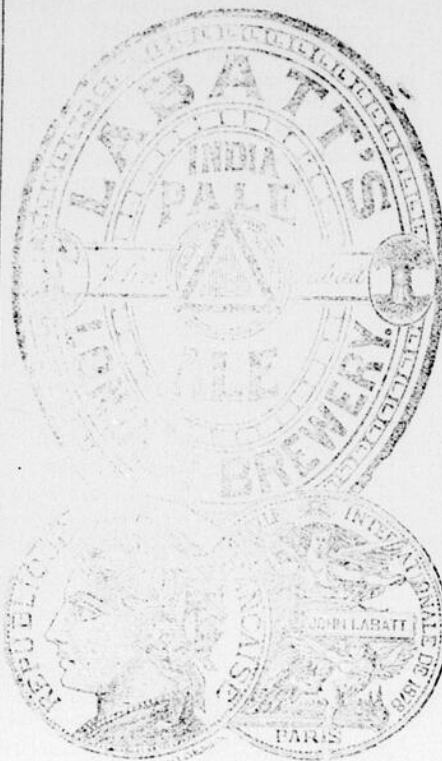
77

La meilleure

Biere et Porter

Est fabriquée par JOHN LABATT, de Londres, Ont.

La célèbre BIÈRE et PORTER de LONDRES, n'ont pas d'égal comme breuvage de santé.



CERTIFICAT DE F. A. H. LARUE, F.R.S. M. A. M. D., professeur de Chimie et d'Analyse du Gouvernement pour la ville et le district de Québec.

Québec, 23 avril 1880.
J'ai fait un examen minutieux du Porter et de la Bière de JOHN LABATT de Londres, Ontario; ces deux produits sont de qualité supérieure sous tous les rapports, et ne contiennent aucune substance étrangère. Ils sont d'excellents breuvages pour toutes les personnes qui peuvent avoir besoin d'un stimulant de ce genre.

F. A. H. LARUE, M. A. M. D.

CERTIFICAT DE J. BAKER EDWARDS Esq., M. A. Phil. D. C. L., Professeur de Chimie et d'Analyse Public.

Côte Beaver Hall, Montréal, 28 décembre 1879.
Je certifie par les présentes que j'ai analysé plusieurs échantillons de "Pilsener Beer" et de "XXX Stout" de la distillerie de JOHN LABATT, Londres, Ont., et mis en bouteilles par J. B. Baker de cette cité. Je les ai trouvées des Bières remarquablement pures distillées du plus pur houblon et orge germée. J'ai examiné celles distillées en mars et octobre, et je les ai trouvées de même qualité. Contenant peu d'alcool, elles peuvent être recommandées aux invalides, ou aux convalescents, lorsque des breuvages d'orge germée sont requis pour des fins médicales.

F. A. H. LARUE, M. A. M. D.

Demandez à vos Epiciers ou autres Vendeurs de Bière la

Biere et Porter Labatt, de Londres

Ayant l'étiquette ci-haut désignée sur chaque bouteille.

N. Y. MONTREUIL,
SEUL AGENT

No 179, RUE ST-PAUL.

QUÉBEC.

24 mars 1882 la

351

C'EST SI AGRÉABLE.—Son action est si rapide et si facile. Il donne de la vigueur aux nerfs, au cerveau et aux muscles. Le Zopexa a tous ces effets en donnant tout simplement de l'activité au système digestif et en régularisant l'estomac et le foie.



Aggrandissement du Canal Welland.

AVIS aux ENTREPRENEURS.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au sousigné, et portant la suscription "Soumissions pour le Canal Welland," seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des mallets de l'Est et de l'Ouest, VENDREDI, le 1er jour de SEPTEMBRE prochain, pour l'approfondissement et l'achèvement de cette partie du Canal Welland, entre Ramey's Bend et Port Colborne, désignée sous le No 31, comprenant la plus grande partie de ce qui est appelée "Tranchée dans le roc".

On pourra voir les plans des travaux et les devis de ce qui reste à faire à ce bureau et au bureau de l'ingénieur local, Welland, dès et après VENDREDI, le 18ème jour d'AOUT prochain, l'on pourra aussi se procurer des formules imprimées de soumission.

Les entrepreneurs devront se rappeler que les soumissions doivent être faites strictement conformes aux formules imprimées, et, dans le cas de sociétés, à moins que la soumission ne porte les signatures des personnes mêmes, il faudra indiquer la nature de l'occupation et le domicile de chaque associé; et de plus, un chèque de banque accepté pour la somme de quatre mille piastres devra accompagner la soumission; cette somme sera confisquée si le soumissionnaire refuse de signer le contrat lorsque requis de ce faire aux prix et conditions mentionnés dans l'offre. Le chèque ou l'argent sera remis à ceux dont les soumissions n'auront pas été acceptées.

Le département ne s'engage pas, néanmoins, à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

A. P. BRADLEY,

Secrétaire.

Département des chemins de fer et canaux.

Ottawa, 15 juillet 1882.

NE NÉGLIGEZ pas dès que vous vous sentez atteint de douleurs dans les reins d'aller chez votre pharmacien et de vous acheter la REMÈDE DU DR VAN BUREN POUR LES ROGNONS. Immédiatement il vous soulagera, vous xemptera des années de souffrances et vous guérira d'une manière permanente.

MAGASIN DE THE

No 244!

RUE ST-JOSEPH,

ST-ROCH, QUÉBEC.

Thé!

Achetez vos THÉS et CAFÉS au magasin de THE.

Où le THE se vend au détail pour le prix du gros.

Où vous pouvez avoir du bon THE pour 16, 20 et 25 cts. la livre.

Où vous pouvez avoir le meilleur THE de choix pour 40 cts. la livre.

Tous ces THÉS sont importés directement du pays qui les produisent.

Toute personne qui achète du THE à ce magasin, reçoit un bon pour le montant de l'achat et lorsqu'elle a pour UNE livre de bons elle a droit à un magnifique présent.

LE VERITABLE

MAGASIN DE THE

Près du marché Jacques Cartier.

J. B. ROUSSEAU.

73 mai 1882 3m